

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 6 OCTOBRE, 1893

No 6

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,  
Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION: { Chambre 402 Bâtisse "New  
York Life."  
Téléphone No 2547.  
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION: { 25 rue St-Gabriel.  
Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Baillieville un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	fr. 12.50

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,  
Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"  
Montréal.

### TAXES PROVINCIALES.

Les journaux officiels nous ont annoncé que la session du parlement de Québec allait s'ouvrir vers le milieu de novembre. A cette session le gouvernement a promis d'étudier de nouveau le système des taxes provinciales et de l'amender dans le sens qui paraîtra le plus équitable.

A ce propos, nous devons constater deux faits :

1° L'Honorable premier ministre de Québec a déclaré, en assemblée publique à Sainte-Rose, il y a quelques semaines, que le gouvernement n'avait pas l'intention de taxer directement la propriété foncière des campagnes.

2° Le gouvernement a donné instruction aux percepteurs du revenu de ne pas percevoir les licences de

commerce et de manufacture dues le 1er octobre de cette année.

Ces deux faits juxtaposés démontrent que le gouvernement a l'intention de modifier le système d'impôt créé par la loi de 1892, sans avoir recours à la taxe directe sur la propriété foncière.

Et justement, dans une conférence avec le conseil de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Hall a fait connaître le texte d'un projet de loi de finances qu'il se propose de présenter à la législature. Voici ce texte :

Sa Majesté, etc., etc., etc., décrète :

La section et les articles suivants sont ajoutés à la section neuvième du 2e chapitre, du titre II des Statuts révisés de la province de Québec :

Taxe de la propriété personnelle dans les municipalités régies par le code municipal :

4650a. Lors et après la mise en vigueur du présent acte, toutes les taxes municipales et scolaires seront également perçues sur toute la propriété imposable réelle et personnelle de la municipalité ou autre localité, suivant la valeur cotisée de telle propriété.

4650b. La propriété personnelle, dans l'intention de cet acte, comprendra : les compagnies incorporées, les actions de banque, les hypothèques, la monnaie, les billets promissaires, les comptes à leur valeur actuelle, et le revenu de toute propriété, exception faite du revenu de la terre et autres immeubles.

4650c. Le conseil municipal de toute cité, ville, canton, paroisse ou village, pourra faire tout règlement jugé nécessaire pour la gouverne des cotiseurs dans l'accomplissement de leurs devoirs et pour l'obtention de toute information utile à la préparation des rôles d'évaluation de la propriété réelle et personnelle.

4650d. Les cotiseurs de toute municipalité en faisant le rôle d'évaluation de la propriété immobilière, feront aussi un rôle semblable comprenant la propriété personnelle de chaque personne résidant dans cette municipalité.

Les dits cotiseurs inclueront dans le dit rôle d'évaluation le nom de toute personne porteur d'hypothèques sur des immeubles situés dans la dite municipalité ainsi que la valeur de telle hypothèque.

4650e. Le rôle d'évaluation de la propriété personnelle sera fait et contiendra les détails en colonnes séparées comme suit :

1. Les Nos d'ordre sur le rôle,
2. Les noms et surnoms des personnes à taxer.

3. La qualité et l'âge de ces personnes.
4. La désignation de la propriété personnelle imposable.
5. La valeur actuelle de telle propriété.
6. Le revenu imposable.
7. La valeur totale imposable de la propriété personnelle et du Revenu.

4650f. Cette section ne s'appliquera pas aux cités et villes incorporées qui sont gouvernées par une législation spéciale.

C'est bien en effet la résultante des deux faits cités au début de cet article. Le gouvernement voudrait équilibrer son budget sans trop surcharger le commerce et sans taxer la propriété immobilière. Il ne lui restait donc qu'une ressource, celle de taxer la propriété mobilière ; il y arrive par ce projet de loi qui, de plus, taxerait aussi le revenu.

Taxer la propriété mobilière nous paraît équitable en autant que la propriété immobilière est déjà taxée et que l'une et l'autre doivent supporter les charges du gouvernement, mais il y a excès à vouloir taxer cette propriété à la fois sur le capital et sur son revenu. C'est la taxer deux fois.

La propriété mobilière visée par le projet de loi ne comprend que l'argent en caisse ou placé, soit sous forme de prêts, d'actions de compagnies à fonds social, soit sous forme de billets ou créances. Les fonds de commerce n'y sont pas compris, sans doute parcequ'ils sont déjà atteints par la taxe imposant une licence sur le commerce ; mais alors cette licence serait donc destinée à être maintenue ?

Le dernier article du projet de loi en limite l'application aux municipalités régies par le code municipal et en exempte les cités qui ont des chartes spéciales et les villes qui sont régies, tant par des chartes particulières que par l'"Acte général des corporations de ville." Se propose-t-on de maintenir cette exemption ou bien de proposer une législation spéciale pour les corporations de villes et de cités ? Il serait nécessaire d'avoir des renseignements précis sur ce point pour pouvoir étudier sérieusement ce projet de législation.

Rien, d'ailleurs, dans le texte cité plus haut n'indique la part que le

revenu provincial aurait à toucher dans ces nouvelles taxes. Mais, si nous ne nous trompons pas, on veut augmenter, d'abord, les sources de revenu des municipalités, afin de leur permettre de supporter, sans diminuer leurs ressources, une taxe de tant pour cent sur leur revenu total au profit du trésor de la province. Le gouvernement en viendrait, par conséquent, à adopter le système de taxation que nous avons préconisé depuis dix ans dans différents journaux et que nous exposons de nouveau tout récemment encore dans une série d'articles publiés par la *Revue de Montréal*. Seulement, il va loin que nous dans un sens, et, d'un autre côté, il omet certaines dispositions précoulées par nous et dont le caractère n'est pas exclusivement financier, comme l'abandon aux municipalités du revenu des licences sur le commerce des spiritueux. Nous en concluons qu'il n'a pour objet, dans ce moment, que de trouver une solution à la question financière et n'est pas prêt à entreprendre une politique de véritable réforme économique.

Espérons que cela viendra plus tard et acceptons sans trop récriminer, pour le présent, les preuves de bonne volonté qu'il nous donne.

Mais, de ce coup d'œil préliminaire jeté sur le projet de loi de M. Hall, retenons ceci : D'abord, qu'il serait injuste de taxer à la fois le capital mobilier et le revenu de ce capital ; -et ensuite qu'il importe de connaître les intentions du gouvernement au sujet des cités et des villes.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

#### LE TARIF AMÉRICAIN

On écrit de Washington que " le comité des Voies et Moyens a probablement décidé de mettre les articles suivants sur la liste des admissions en franchise : Laines, ficelle à lieuse, cotonnades à sacs, plomb, étain, minéral de fer, charbon, bois de service équarri et scié mais non manufacturé ; sel, chanvre, aiguilles, minéral de cuivre, légumes, viandes, gibier, volailles, œufs, haricots et graines de semence. On ne peut pas dire que cette information soit officielle car le comité travaille à huis clos et refuse de donner aucun renseignement officiel. M.

Wilson, de la Virginie Occidentale, président du comité, se trouve dans une position embarrassante. L'état qu'il représente produit du charbon et est opposé à l'abolition du droit de 75c par tonne sur le charbon bitumineux."

Nous trouvons dans la liste ci-dessus un certain nombre d'articles que nous pouvons facilement exporter en franchise : la laine, le bois de service, les légumes, (les pommes de terre surtout), la volaille, le gibier et les œufs. Les minerais nous intéressent aussi. L'absence des grains, du beurre, du foin et des chevaux, est de nature à refroidir considérablement notre enthousiasme à la vue de la perspective de ce changement de tarif.

Néanmoins, il y aurait amélioration très sensible dans nos exportations aux Etats-Unis, si les articles cités dans la lettre de Washington étaient admis en franchise.

#### ARGENTERIE DE TABLE.

(Suite.)

La fourchette pour les viandes froides a donné naissance à une idée originale exprimée par plusieurs nouveaux dessins et une forme tout à fait nouvelle. Cette dernière est destinée à servir le bœuf haché et prend la forme d'une paire de ciseaux. Une cigogne, garnie de plumes d'argent émaillées fournit le motif ; le bec de l'oiseau est courbé en angle aigu et les longues pattes portent des anneaux dans lesquels on passe les doigts. L'action de ce nouvel ustensile rappelle celle de l'oiseau descendant sur sa pâture et picorant, le bec s'ouvrant et se fermant. C'est une imitation assez drôle d'une forme de la nature souvent copiée dans les arts, mais qui fonctionne avec peu d'élégance et qui n'est guère pratique.

La fourchette à pain est une autre nouveauté de l'argenterie. C'est un trident avec un court manche cylindrique d'un joli travail de repoussé ; les dents ont trois pouces de long et se terminent en pointe. C'est une importation d'Angleterre où cette fourchette est en usage pratique. L'anglais a son pain déposé à côté de lui sur la table et celui à qui en est échu le rôle, ne vous passe pas le plat au pain pour que vous vous serviez mais il vous en présente une tranche au bout du couteau ou de la fourchette à pain. Cette coutume n'existe pas en Amérique où l'on passe le pain tranché sur un plat spécial.

Au déjeuner paraissent le crochet à biscuit, sans prétentions et sans décoration, et le petit couteau à étendre le beurre, qui accompagne maintenant le plat d'argent où se servent les tartines. Ce petit couteau n'a que cinq à six pouces de long ; avec une lame dont la largeur varie entre un demi-pouce et trois quarts de pouce. Un des côtés du bout du couteau est arrondi et forme deux dents. Vous séparez votre morceau de beurre avec ces dents et, avec le couteau, vous l'étendez sur le pain. Le couteau à beurre de nos ancêtres n'est plus en usage. L'usage actuel est de servir le beurre en petites boules ou en cubes, préparés dans l'office et durcis sur la glace avant de servir. Pour servir, on emploie une lance d'argent ou d'or à la pointe de laquelle les boules de beurre sont servies sur l'assiette à tartines.

Pour aller avec cette nouvelle façon, on a fait des plats à beurre d'une nouvelle forme. Ils sont ronds et plats avec des rebords de deux pouces en argent travaillé à jour. La forme en argent porte un fond de porcelaine blanche ou colorée ou de verre. On en trouve l'utilité par les temps chauds lorsque le verre est rempli à moitié d'eau glacée ou de glace pilée, dans laquelle les boules de beurre flottent solides et fermes pendant tout le temps du repas, ou jusqu'à ce qu'elles soient servies aux convives.

Pour suivre la nouvelle mode de manger les oranges, l'orfèvre a ajouté à la cuiller à oranges, le couteau à oranges et le porte-orange. La cuiller à oranges a la lame arrondie comme un cimeterre, elle est aiguisée d'un côté et le dos est dentelé comme une scie. Le porte-orange est une adaptation de la pincette. Il n'a pas plus de six pouces de long ; la moitié de cette longueur est prise par le manche ; le reste est composé d'une demi-sphère coupée par le milieu. Dans cette hémisphère, l'orange est tenue en place par la main qui presse le manche de la pincette par dessous.

L'hémisphère représente une main dont les doigts sont repoussés et finis en argent brillant sans ornements.

On a remplacé la petite pincette à glace par des cuillers à glace dont le bol est flûté. Il y a des candélabres dont les bougies en porcelaine sont incombustibles ; ce sont tout simplement des lampes dont l'huile est emmagasinée dans les bougies en porcelaine. Garnie d'abat-jours fleuris, cette imitation peut être

prise pour le véritable candélabre. Quelque chose de nouveau, à ce sujet : on donne au candélabre une couche de vernis ou de laque, soit argentée, soit dorée. Cette housse invisible peut durer des mois, avec des soins, et tant qu'elle subsistera, le métal ne ternira pas et n'aura besoin ni d'être frotté ni d'être poli. Il suffira de l'essuyer d'abord avec un linge mouillé, puis, immédiatement après, avec une flanelle sèche. Lorsque le vernis est usé, on le fait renouveler chez le bijoutier.

LA SITUATION DES SUCRES.

Les Etats-Unis souffrent d'une disette de sucres raffinés. Pendant la panique financière à New-York, parmi les valeurs les plus éprouvées figuraient les titres du "Sugar Trust," autrement dit, du Syndicat des Raffineurs. Ce syndicat, énormément riche puisqu'il a le monopole du commerce à l'est des Montagnes Rocheuses, s'est trouvé cependant si sérieusement menacé, qu'il a cru bon d'employer ses fonds à soutenir les cours de ses actions plutôt qu'à faire fonctionner ses raffineries. La politique s'en est mêlée aussi ; la crainte d'un remaniement du tarif douanier diminuant la protection dont jouissent les sucres raffinés a induit le syndicat à faire cause commune avec les autres manufacturiers qui ont exploité la crise dans un but politique, en suspendant leurs travaux sous prétexte de changement probable dans le tarif.

Ces deux causes réunies ont fait que les raffineries ont peu travaillé et que les raffineurs ont acheté peu de sucres bruts. Le résultat qui s'en fait actuellement sentir est une disette telle que les marchés de la frontière importent des sucres raffinés du Canada.

La situation n'est évidemment que d'une gravité temporaire, mais elle a forcé déjà nos raffineurs—dont les stocks sont épuisés—à hausser leurs prix et à ne livrer les commandes du gros qu'au fur et à mesure de la fabrication. De sorte que le commerce d'épicerie peut s'attendre au maintien de la fermeté actuelle, sinon à une nouvelle hausse, tant que nos raffineurs ne seront pas arrivés à tenir tête facilement à la demande, c'est-à-dire, tant que les Etats-Unis seront dans la nécessité d'importer de chez nous des sucres raffinés.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

L'INDUSTRIE DU CHAMPAGNE

L'industrie de la fabrication du vin de Champagne dit un confrère, est l'une des plus intéressantes et des plus productives.

Elle n'est pas concentrée, comme on pourrait le croire, dans les départements de l'ancienne Champagne. On fait du vin mousseux dit de Champagne dans la plupart des départements de l'Est, notamment dans le Jura, dans le Centre et dans l'Ouest. Le vin de Saumur en est un type connu et apprécié.

Mais l'industrie se concentre surtout aux environs de Reims, et c'est là qu'il faut aller l'étudier pour se rendre compte de son importance.

Il y a dans presque tous les vignobles de ce pays des installations qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer et qui laissent bien loin derrière elles les plus grands chais du Bordelais.

Les caves de M. Mercier, à Epernay, celles de l'ancienne famille Jacquesson, à Châlons, ou de Mme Pommery, à Reims, sont gigantesques.

On descend dans ces dernières par un escalier de 116 marches et conduisant à des catacombes éclairées à l'électricité, dans lesquelles s'amoncellent des tas de bouteilles de Champagne dont quelques-uns atteignent 100,000 à la fois. Le stock enfoui dans ce labyrinthe varie perpétuellement entre 10 et 11 millions de bouteilles, expédiées uniquement à l'étranger et notamment en Angleterre, aux Etats Unis et en Australie. Il y a là 80 tunnels, dont quelques-uns mesurent 900 pieds et ont au minimum 60 pieds de large sur 90 de profondeur.

L'établissement de M. Mercier possède des caves immenses taillées dans la craie, sans aucune maçonnerie et s'étendant sur une surface de 48 arpents. La longueur totale des galeries ne mesure pas moins de neuf milles et demi. Elles sont réunies par des artères principales, éclairées à la lumière électrique et munies de voies ferrées qui permettent aux wagons de la Cie de l'Est d'y arriver.

La fabrication du vin mousseux, dans le seul département de la Marne, atteint d'énormes proportions et fait d'incessants progrès.

Voici quelle y a été, dans ces dernières années, la situation du commerce des champagnes, d'avril à avril, période consacrée :

	Consommation étrangère	Consommation française
	Bouteilles exportées	Bouteilles expédiées au commerce et à la consommation intérieure
1881-82....	17,071,366	3,100,800
1882-83....	17,042,821	2,069,231
1883-84....	18,206,956	2,675,578
1884-85....	18,180,250	2,822,001
1885-86....	17,923,490	2,518,227
1886-87....	16,222,903	2,861,071
1887-88....	17,257,085	3,070,030
1888-89....	18,904,409	3,654,015
1890-90....	20,148,382	4,170,180
1890-91....	21,609,111	4,077,083

En 1844, les exportations et les importations réunies n'atteignaient que 6 millions et demi de bouteilles. Les voilà aujourd'hui à 26 millions.

Comme on le voit, c'est l'étranger qui consomme le plus de Champagne. Les prix d'expédition y sont tenus très élevés et on ne s'écartera pas de la vérité en fixant à \$1.60 la moyenne de la bouteille pour les 26 millions de vente. Cela représente, par conséquent, une valeur de \$42,500,000, qui vient annuellement enrichir le département de la Marne.

Mais cette fabrication ne se fait pas seulement avec les raisins du département. Son vignoble n'a pas plus de 63,000 arpents de superficie et ne suffirait pas à alimenter la moitié de la production. Les vendanges employées par les fabricants d'Epernay, Reims ou Châlons viennent de tous les départements frontalières. On va en chercher dans la Meuse, dans la Meurthe-et-Moselle, dans l'Aube et même plus loin. C'est même un débouché assez important pour des récoltes qui seraient, par défaut de maturité, assez peu propres à faire du vin de table ordinaire. Mais leur acidité n'est point un désavantage pour la manipulation des grandes cuvées.

Le champagne se forme essentiellement par du vin pur auquel on mélange du sucre candi et de l'acide carbonique. Mais pour que le mélange de ces éléments soit complet, il faut une série de préparations nombreuses, délicates et longues. Les principales sont les soutirages répétés, les coupages, le collage, le tirage, le dosage, le moussage, le dégagement et le bouchage. Deux ans sont en général nécessaires pour achever la série de ces opérations. Un soin minutieux y préside pour les cuvées qui doivent produire les vins de haute-marque.

Quand le champagne est mis alors en bouteille, il est prêt pour la consommation. Mais les grandes maisons le tiennent en repos dans les caves pendant un an au moins, pour qu'il se fasse, avant de l'expédier.

Le champagne est une richesse de

la France. On l'imite plus ou moins dans les diverses régions du pays où se récoltent des raisins de la même espèce. Mais la contre-façon en est impossible à l'étranger.

Les Allemands l'essaient de toutes leurs forces. Grâce à l'aversion officielle qui existe à la cour pour les produits français, les sophistications germaniques ont un certain marché. Elles gagnent même la Russie en usurpant avec audace nos marques de fabrique. Mais le meilleur produit allemand ne supporte pas la comparaison avec le plus médiocre des produits français. Les gosiers tudesques eux-mêmes ne s'y trompent pas, on l'a bien vu par la férocité avec laquelle ils se sont jetés en 1870 sur les vins français.

Les chais de vins de Champagne sont nombreux et variés. Comme la qualité même de la matière première n'est qu'un élément du produit, il est aisé de comprendre qu'il peut y avoir autant de qualités de vins que de manières de le fabriquer. Les plus chers ne sont certainement pas les meilleurs. C'est essentiellement une question de goût personnel et surtout de confiance due à la marque du fabricant.

Dans tous les cas, c'est un vin français par excellence.

Il a une grande qualité : c'est le vin des dames. Mais il a aussi un terrible défaut : c'est le vin des toasts et des banquets politiques.

### LE PÉTROLE EN RUSSIE

Le *Nouveau Temps* relève les pertes que subit l'industrie et le commerce russes du pétrole, par suite de la difficulté qu'ont les grands commerçants à s'entendre et à régulariser l'exploitation de ce combustible, qui constitue l'une des plus grandes richesses naturelles du pays.

A la suite de cette absence d'accord entre les producteurs, l'exportation du pétrole augmente d'année en année, tandis que les prix baissent dans une proportion alarmante.

D'abord, le transport par Batoum à l'étranger était limité par l'insuffisance des moyens de traction du chemin de fer transcaucasien. Mais à mesure que ces derniers se développaient, un champ de plus en plus vaste s'offrait à la concurrence des producteurs.

En 1883 et 1884, les fabriques de Bakou vendaient le pétrole 35 copecks (le cop. vaut  $\frac{1}{3}$  c.) le poud (37 livres) et, depuis le 18 mai dernier, la Bourse de Bakou n'a pas enregistré un seul achat de pétrole, les prix qu'on en offre étant insuffi-

sants pour couvrir les frais de transport du chemin de fer transcaucasien et les dépenses sur place dans le port de Batoum.

En résumé, malgré l'accroissement de l'exportation pour les cinq dernières années, montant à 20 millions de pouds, la baisse des prix ayant été dans ce même espace de temps de 30 cop. par poud, les industriels et le chemin de fer Transcaucasien ont réalisé ensemble, en 1892, moins que dans chacune des années précédentes.

Les tentatives faites par certaines grandes maisons de commerce de syndiquer les fabricants de Bakou pour l'exportation du pétrole n'ont pas abouti, car leur désir de monopoliser ce commerce rendait les autres industriels méfiants.

Dans cette situation sans issue, le ministère des finances aurait décidé de se concerter avec les principaux intéressés sur les meilleurs moyens de placer l'industrie du naphte sur des bases plus normales, et il aurait invité à cet effet les représentants des grandes et des petites usines à se réunir à Saint-Petersbourg, au commencement du mois de septembre.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

### MODES ET NOUVEAUTÉS

Les prophètes du temps annoncent que le prochain hiver sera très rigoureux ; aussi les étoffes à robes et à manteaux sont-elles d'une épaisseur inusitée. Pour la toilette c'est encore le triomphe du velours, avec les mille et une combinaisons qui le rendent toujours si admiré et si désirable.

La forme cloche des jupes semble vouloir se maintenir longtemps encore, et, à notre avis, cette forme est l'une des plus seyantes et des plus jolies que nous ayons vues depuis longtemps.

Les chapeaux de feutre pour l'hiver sont plutôt grands que petits. Quelques uns ressemblent à une vraie cloche avec une passe toute ronde ; d'autres au contraire, ont le bord gondolé. Les fleurs les plus étranges éclosent sous les doigts des fleuristes, elles se font en velours ou en peluche ou même en fourrure.

Il semble presque que les femmes aient renoncé aux poches et même

aux petits sacs qui les avaient remplacées, lorsqu'on aperçoit les petits, tout petits mouchoirs de fantaisie que les élégantes placent dans leur ceinture, leur corsage et que quelques unes même tiennent à la main. Et bien, un conseil en passant : ne sortez jamais sans avoir une poche à votre jupe ou sous la jupe. Vous aurez ainsi toute sécurité pour votre porte-monnaie, vos gants et les mille petits objets que vous êtes obligées d'avoir sur vous. Vous devriez en cela imiter vos grand-mères qui avaient des poches mises sous la jupe et attachées à la taille par une ceinture.

Les Mennonites, dont plusieurs colonies sont établies dans notre Nord-Ouest, cultivant beaucoup le lin, mais pour la graine seulement et ne tirent aucun parti de la fibre. Le lin brayé, ou filasse, rapporte cependant plus aux cultivateurs intelligents que la graine et, dans Ontario, les cultivateurs l'exploitent dans ce but. Avec notre climat et nos ressources en pouvoirs d'eau, la fabrication de la toile devrait être une industrie nationale, et mériterait cent fois plus d'être encouragée que la manufacture de cotonnades dont la matière première vient de l'étranger.

Le marché des soieries, à Lyon à la date du 3 septembre, était dans un calme complet ; mais les fabrications étant oisives, les approvisionnements s'épuisaient cependant peu à peu, et l'on prévoyait une rareté de stock lorsque l'activité des affaires reviendrait. On y suit avec intérêt la législation américaine et l'on espère que l'administration Cleveland rappellera, comme le président s'y est engagé, le tarif McKinley qui grève si lourdement les produits de l'industrie lyonnaise.

Les laines, sur le marché du Havre, ont haussé de 25c par 100 kilos (212 livres) ; les affaires de la semaine terminée le 3 septembre comportent la vente de 2,320 balles pour livraison future ; il n'a été traité aucune affaire en disponible. Sur le marché d'Anvers les affaires sont toujours très calmes en disponible ; avec la hausse de 1c par kilo sur les prix précédents, on ne parvient à vendre que quelques lots pour les besoins immédiats de la consommation.

Le mouchoir de poche a été fabriqué pour la première fois pour le marché à Paisley, en Ecosse, en

1743. On le vendit à peu près \$1.00 la pièce. L'année dernière on a calculé qu'il en a été vendu 80,000,000 de douzaines aux Etats-Unis.

La voilette éventail est la dernière nouveauté. Elle est en dentelle crépée, le bord supérieur réuni et retenu par un point et le bord inférieur libre, ce dernier s'ouvrant comme un éventail, lorsque l'on a fixé l'autre au chapeau. Elle est noire, bordée de dentelle blanche ou blanche bordée de dentelle noire.

Le *Dry Goods Economist* dit que la mode en France est aux gants peints à la main. La même autorité dit que les nuances à la mode cet automne sont, le brun anglais, le castor, le vert clair ou foncé, la prune foncée, le bleu foncé, et le vin.

Un journal anglais a dit, il y a quelque temps, que le Prince de Galles achetait ses gants par centaines à Paris. Cette nouvelle n'a pas manqué de créer une commotion en Angleterre; il fallût que le secrétaire du prince la démentit en faisant savoir que le prince ne portait que des gants de fabrique anglaise et n'en usait qu'environ quatre douzaines de paires par année. Le commerce anglais de gants fut apaisé.

### LES PATISSERIES AU SAVON

M. Crispo vient de signaler à l'association belge des chimistes l'emploi que les pâtisseries font du savon pour obtenir des pâtisseries légères et pourvues de ce fondant particulier, très apprécié par le consommateur. La proportion du savon employé est très variable. Dans certains produits de foire tels que les gaufres, les beignets, les choux, etc., la proportion est assez élevée; elle est un peu plus faible dans les pâtisseries fines. Les boulangers commencent aussi à employer le savon pour obtenir de beaux pains de luxe. La façon d'incorporer le savon à la pâte est la suivante: le savon est dissous dans très peu d'eau; la solution est battue avec de l'huile d'oeillette ou autre, et, lorsque le mélange est bien monté, on l'ajoute à la pâte. Le pain contenant du savon ne diffère pas de celui qui n'en contient pas. La pâte est plus spongieuse et partant plus légère. Sa réaction est acide comme celle du pain normal. Il est impossible d'y découvrir la présence du savon et des acides gras par les méthodes habituelles.

### ACHETEUR ET VENDEUR

Le *Journal of Commerce* a reçu il y a quelque temps la question suivante: "Y a-t-il un moyen de forcer un commerçant à vendre ce qu'il offre en vente à un prix marqué en chiffres ordinaires, ou a-t-il le choix de refuser de vendre?" La réponse du confrère peut se résumer comme suit: "L'acheteur a le droit de choisir le magasin à qui il donnera sa clientèle, mais le marchand a également le droit de choisir ses clients."

Si l'acheteur trouve que ce qu'on lui offre au comptoir n'est pas l'équivalent de l'échantillon affiché à l'étalage de la devanture, il a parfaitement le droit de ne pas acheter, mais il semble que le marchand a aussi le choix, ou de prendre l'échantillon de la devanture pour satisfaire son client, ou de lui vendre quelque chose d'exactly semblable, au prix affiché ou de ne pas lui vendre du tout.

L'intention de la loi n'est pas de s'interposer entre le vendeur et l'acheteur, mais de les laisser l'un et l'autre complètement libres de leurs actes, considérant qu'ils sont, chacun de leur côté, le meilleur juge de ce qui leur convient ou de ce qui ne leur convient pas.

Le fait d'offrir un article à un certain prix et d'essayer ensuite de faire passer sous ce couvert un article inférieur est, pour le détailleur un acte de folie dont le châtiment ne se fait pas généralement attendre, de même que celui qui agit toujours honnêtement et loyalement avec ses clients en est récompensé, par l'augmentation de sa clientèle. La loi ne peut entreprendre de forcer un homme à agir loyalement, et elle n'intervient qu'à regret lorsqu'une vente est complétée, présumant que, en règle générale, les gens qui font des transactions ont les capacités nécessaires pour voir à leurs affaires sans l'intervention des tiers. Et ce principe est conforme aux dictées du bon sens et à l'expérience de l'humanité.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

### LA PRODUCTION DE LA HOUILLE EN ANGLETERRE.

L'arrêt de l'extraction houillère, par suite de la grève récente et presque générale des mineurs, donne un certain intérêt à la statistique de

la production du charbon dans toute la Grande-Bretagne.

Du côté de l'Angleterre et du pays de Galles, la production est de 154 millions de tonnes, dont voici les bassins principaux:

	TONNES.
Durham (N. et S.)	23,834,000
Yorkshire (E. et O.)	23,185,000
Glancorgs (E. et O.)	22,808,000
Lancs (N.-E. et O.)	22,356,000
Stafford (N. et S.)	14,132,000
Derbyshire	11,141,000
Northumberland	9,528,000
Monmouthshire	7,407,000
Notttinghamshire	7,159,000
Derbyshire	2,065,000
Warwickshire	1,786,000
Gloucestershire	1,226,000
Denbighshire	1,042,000

La production de l'Ecosse est de 27,191,000 tonnes, ainsi répartie dans les principaux bassins:

	TONNES.
Lamarkshire	3,252,000
Hyrshire	3,579,000
Fife	3,573,000
Stirlingshire	1,745,000
Lineithgow	778,000

Quant à l'Irlande, elle ne donne que 110,000 tonnes de charbon.

### LES SAVONS FRANÇAIS

Le savon a été connu de tout temps. C'est un produit qui tient à la civilisation même. On a dit, peut-être avec prétention, mais non sans raison, que la propreté était la vertu du corps, et que l'homme témoignait surtout de sa supériorité sur les autres êtres en prenant soin de son enveloppe. De là est venu le dicton que plus un peuple consomme de savon, plus il est civilisé.

Mais le savon, tel qu'il existe aujourd'hui, était-il connu des anciens et employé comme détersif? Avec beaucoup de bonne volonté, on trouverait dans la Bible, une mention du savon, *boritte*, qui voudrait plutôt dire *alkali*; d'anciens auteurs parlent du *saponion*; mais c'est Plin qui, le premier, décrit fort bien le savon et nous dit: "On se sert aussi du savon, c'est une invention des Gaulois pour rendre les cheveux blancs. On le fait de suif et de cendre de hêtre. Il y en a de deux sortes: du dur et du liquide."

D'où il suit que, d'après cet auteur romain, ce sont nos ancêtres qui, les premiers, ont imaginé le savon. On peut admettre évidemment que ce produit a tout d'abord été employé pour la teinture des cheveux, mais il est probable qu'ultérieurement il a dû servir à d'autres usages. Dans tous les cas, il ne faut évidemment voir, dans les savons des anciens, que des émulsions.

sions concentrées de matières grasses et d'alcalis carbonatés, par conséquent, des savons incomplets.

En France, il est une ville dont le nom vient immédiatement à la pensée aussitôt qu'il est question de l'industrie du savon, c'est Marseille. Depuis des siècles, la cité phocéenne se livre à cette fabrication. Elle y excella du reste de bonne heure, car on rapporte que sous Colbert la supériorité des savons de Marseille atteignit un tel degré que les villes italiennes renommées pour cette industrie s'en émurent, Gênes notamment. Le Sénat de cette ville décréta que tous les savons reconnus mauvais seraient brûlés en place publique, et il paraît que le décret fut exécuté. Il y a longtemps que les grandes questions industrielles ne sont plus l'objet d'aussi vives préoccupations de la part des grands corps de l'Etat.

Il est juste d'ajouter que Marseille compromit de bonne heure la réputation de ses produits par de regrettables sophistications. En 1688, les plaintes des consommateurs furent si vives que, pour y mettre un terme, l'Etat réglementa l'industrie savonnaire au point d'entraver la marche. Il fut interdit de fabriquer pendant les mois de juin, juillet et août, il fut enjoint aux fabricants de ne pas employer les huiles d'olives nouvelles avant le 1er mai de chaque année et les contrevenants furent sévèrement punis. Mais ces prohibitions ne furent pas longtemps maintenues. Les fraudeurs en profitèrent pour recommencer de plus belle, ce qui donna naissance, en 1790, à une véhémence protestation adressée aux députés de Marseille, aux Etats généraux qui nous est restée sous le titre de *Doléances des blanchisseuses et lavandières de Marseille*. Hâtons-nous de dire qu'aujourd'hui et depuis longtemps la savonnerie marseillaise a su triompher de la déconsidération que la fabrication frauduleuse jetait sur ses produits.

L'expansion de la fabrication des savons à Marseille date du blocus continental. Cette mesure draconienne, arrêtant toutes les importations, privait les savonneries de la ville des soudes végétales que le développement de leur production les obligeait à tirer de l'étranger. Les soudes d'Arles ne leur suffisaient plus; elles couraient à leur ruine. Bonaparte décréta alors la formation d'un Comité de savants chargés de juger le meilleur procédé pour dégager du sel marin l'alcali précieux qui sert de base à la fabri-

cation du savon. Plusieurs systèmes furent examinés: la préférence fut donnée au procédé Leblanc.

Une grande révolution s'accomplit alors dans le domaine industriel. Tout le monde sait que le procédé de cet illustre chimiste (aujourd'hui remplacé par le procédé Solvay) consiste à extraire la soude de sel marin en le transformant en sulfate de soude d'abord au moyen de l'acide sulfurique, puis en amenant la formation de ce sulfate en carbonate par la craie et le charbon. Les conséquences de cette découverte furent immenses pour la ville de Marseille. Non seulement, en 1804, des fabriques de soude se créèrent à ses portes et lui assurèrent à bas prix l'alcool nécessaire à sa fabrication, mais des huileries nombreuses triturant les graines oléagineuses y furent également édifiées, concurremment avec les huileries d'olives, qui seules existaient jusque-là. Dès ce moment, Marseille prit une grande place dans le monde industriel: le commerce des huiles de graines s'y créa sur une vaste échelle, donnant lieu à un immense mouvement d'exportation, ouvrant les pays les plus reculés à la navigation française, et y faisant pénétrer, avec le prestige de la France, les fécondes idées de travail et de civilisation.

Nous rappellerons, en deux mots, la marche et le fonctionnement des procédés de fabrication employés à Marseille. La première opération, l'empâtage, a pour but d'émulsionner l'huile avec une lessive de soude peu chargée en alcali, pour commencer la transformation des corps gras en acides gras, éliminant la glycérine qui ne jouerait dans le savon qu'un rôle inerte. On procède ensuite au relargage, par lequel, grâce à une lessive alcalino-salée, on sépare le savon proprement dit des substances étrangères et de l'excès d'eau, qui gêneraient les opérations suivantes et en atténueraient les effets. La cuisson se fait enfin par l'introduction graduelle de lessives fortement alcalines qui saturent le corps gras, en le convertissant en savon. Il ne reste plus qu'à lever la cuite en lui donnant la marbrure, s'il s'agit de savon marbré, ou en procédant à la liquidation, s'il s'agit de savon liquidé.

Il ne manquait à ce procédé que la consécration de la science. Il y a quarante-cinq ans, Chevreul vint apprendre aux savonniers qu'ils faisaient du savon, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, et que le système qu'ils em-

ployaient était tout simplement un modèle de perfection au point de vue scientifique. La théorie de ce savant établit avec une merveilleuse précision que, sous l'action d'un alcali, les corps gras neutres se dédoublent en acides gras saponifiables et en glycérine qui s'élimine; elle prouve d'une façon irréfutable que les réactions qui s'opèrent dans la transformation des corps gras neutres en acides gras sont soumises à des lois immuables, et que le savon est le résultat, non d'un simple mélange, mais d'une réelle combinaison chimique.

Mais si Marseille fabrique les savons durs, blancs ou marbrés à la soude, le Nord se spécialise plutôt dans l'industrie des savons mous à la potasse. On y voit d'abord les savons industriels, fabriqués accessoirement et avec peu de soin dans les lavages et peignages de laines avec les potasses provenant des matières résiduelles que donne le suint, et que l'on emploie concurremment avec les produits du Midi dans les blanchisseries de coton et les manufactures d'appâts de draps et cotonnades de la région. Les fabricants proprement dits emploient les potasses brutes ou raffinées des vinasses de betterave ou celles qu'ils achètent comme provenant de la décomposition des gisements naturels de chlorure de potassium de Stassfurt.

Cette autre fabrication ne présente aucune réaction chimique: c'est tout simplement la saturation des acides gras par l'alcali. Les produits en sont verts ou jaune noir: verts, quand ils sont formés d'huile de chanvre ou colorés par l'indigo, jaune noir, quand ils ont été fabriqués avec les huiles de colza, de lin ou l'acide oléique. Peu d'entre eux, malheureusement, sont purs, on les additionne de ce que l'on appelle des *ajoutes*: sulfate de soude, alun, sel marin, verre soluble, gélatine et surtout fécule, tous produits introduits, soit en fabrication, à la fin de la cuisson, soit après fabrication dans les barils qui servent à les renfermer pour les usages industriels. On a pu ainsi fabriquer jusqu'à 400 kilogr. de savon avec 100 kilogr. de matières grasses.

(A suivre)

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

Le fameux pont construit à Babylone, par une reine célèbre, et décrit par Diodore, n'avait que les cinq huitièmes d'un mille en longueur.

**LE THEATRE DE L'OPERA FRANÇAIS**

Le Théâtre est une entreprise commerciale qui a ses succès et parfois aussi ses revers. Il roule sur un capital et possède une clientèle. Tel qu'un magasin qui sert bien ses clients, le théâtre donne-t-il satisfaction à ses habitués, il prospère, tandis qu'il périclité et succombe fatalement si le spectateur n'est pas satisfait de la pièce et des acteurs.

C'est donc véritablement une entreprise commerciale qui vient d'être fondée à Montréal sous le nom de *Théâtre de l'Opéra Français* et déjà, à ce titre, nous lui souhaitons succès et prospérité.

Il existe, dans notre ville, deux et même trois théâtres anglais. Or, jusqu'à ce jour, au milieu d'une population de 250,000 âmes dont la majorité, la grande majorité, est de langue française, il n'existait pas de théâtre permanent où le canadien-français pût se récréer en entendant chanter dans son propre langage.

La lacune vient d'être comblée et nous pourrions désormais, espérons-le, nous dispenser pour nous récréer, d'assister à des adaptations en anglais plus ou moins heureuses des pièces françaises; à des pièces sans forme comme sans fond; à des farces grossières; à des drames où le couteau et le revolver se tirent à propos de tout et à propos de rien et où le grotesque le dispute à l'ineptie.

Le commerçant, l'industriel, le financier, trouvent au théâtre une heureuse diversion à leurs préoccupations du jour; là, cesse la tension d'esprit et la tête se repose des calculs et des combinaisons de la journée.

La première soirée du théâtre de l'Opéra français a été un succès, un succès de bienvenue. La troupe affrontant pour la première fois le public Montréalais, fatiguée aussi d'un long voyage, manquant un peu de répétitions peut-être, n'a pas donné la mesure entière de ce qu'elle pouvait; mais les applaudissements qui l'ont accueillie le premier jour n'auront pas été entendus en vain et acteurs et actrices rivaliseront de zèle pour faire prendre aux Canadiens-français le chemin de leur théâtre.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

*Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :*

*"Le Prix Courant,"*  
Montréal.

**La Construction.**

**Soumissions demandées.**

Le département des Chemins de fer & Canaux, d'Ottawa, demande des soumissions pour la construction d'un canal d'égout en tuyaux, le long de la rive sud du canal de Lachine au dessus du pont de la Côte St-Paul.

Les soumissions seront reçues jusqu'à lundi, le 9 octobre, à midi, au bureau de l'Ingénieur en chef, Montréal.

Le département des canaux du Canada demande des soumissions pour la fourniture de bois de service, bois de sciage, fonte, fer, ferronnerie, pétrole, charbon etc., pour les canaux du St-Laurent.

Les soumissions seront reçues au bureau du Canal, à Cornwall, jusqu'au 14 octobre à midi.

**Revue Immobilière.**

Montréal, 5 octobre 1893.

La grande préoccupation des propriétaires fonciers, en ce moment, c'est le rôle d'évaluation qui a été signé définitivement samedi, le 30 septembre. Les augmentations énormes des évaluations ont soulevé un cri de révolte dans toute la ville; les propriétaires s'en prennent autant aux cotiseurs qu'aux échevins, ce qui est une injustice, croyons-nous, les derniers étant principalement responsables. L'Association Immobilière a repris le cours de ses assemblées et se prépare à faire de nouveau la lutte au conseil de ville, devant la législature.

Les ventes enregistrées cette semaine ne contiennent aucune transaction bien importante en fait de propriétés bâties.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED.
Rue St. André (des Erables)	35c.
" Panjalon.	65c.
" Souvenir.	50c.
Avenue Ontario.	\$1.50
Rue Berri (St. J. B.)	39c
<b>Côte St-Antoine :</b>	
Avenue Hillside.	72½c
Rue Irvine	48c
<b>Verdun :</b>	
Rue Rushbrooke	9½c
" Wellington.	17½c

Les ventes enregistrées ces jours-ci, des terrains de la propriété "Souvenir" ne sont, il faut le remarquer, que l'exécution de promesses de vente passées il y a plusieurs mois déjà; les terrains qu'elles affectent portent maintenant des maisons de première classe, achevées ou en voie de construction.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie	\$ 18,574.64
" St-Jacques	15,125.50
" St-Louis	2,554.00
" St-Antoine	64,584.00
" St-Jean-Baptiste	550.00
" St-Gabriel	3,200.00
" Hochelag	2,000.00
Mile End	208.00
Ste. Cunégonde	2,700.00
St Henri	5,890.00
Côte St-Antoine	3,096.50
Verdun	2,076.00
<b>Total</b>	<b>\$119,550.64</b>
Semaine précédente	154,779.55
Ventes antérieures	7,452,068.96
Depuis le 1er janvier	\$7,726,399.15
Semaine correspondante.	1892... \$ 130,518.68
"	1891... 294,030.69
"	1890... 334,276.15
"	1889... 245,256.07
"	1888... 106,314.36

A la même date 1892	\$10,732,128.53
" 1891	9,582,208.22
" 1890	7,867,645.95
" 1889	6,431,317.68
" 1888	5,699,244.73

Les prêts hypothécaires comprennent cette semaine une hypothèque de \$51,700 donnée par une maison industrielle bien connue à une de nos banques en garantie d'une ligne d'escompte de ce montant. Une grande partie des autres hypothèques garantissent des prêts faits pour la construction.

Nous trouvons deux prêts seulement à 5 p. c. pour \$3,500 et \$6,000 respectivement; cinq à 5½ p.c. pour des sommes de \$2,000, \$2,500, \$4,000, \$5,500 et \$6,000. Les autres portent 6, 7 et 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts	\$12,375
Assurances	54,200
Autres corporations	8,500
Successions	52,332
Particuliers	127,445
<b>Total</b>	<b>\$127,445</b>
Semaine précédente	160,954
Semaines antérieures	6,113,623
Depuis le 1er janvier	\$6,401,033
Semaine correspondante.	1892... \$108,405
"	1891... 86,194
"	1890... 138,504
"	1889... 68,235
"	1888... 101,653
A la même date 1892	\$5,866,340
" 1891	5,866,900
" 1890	3,785,300
" 1889	3,670,004
" 1888	3,208,928

AGENTS D'IMMEUBLES.

**Argent a Preter**

En tout temps, sur Propriétés de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

**SUN LIFE ASSURANCE COMPANY**

OF CANADA,

R. MACAULAY, Directeur-Gérant,

1706 rue Notre-Dame, Montréal.

Revenu.	Actif.	Assurance sur la vie en vigueur.
1,134,867.61	3,403,700.88	23,901,046.64
Polices sans condition.		

**E. R. GAREAU**

AGENT D'IMMEUBLES  
Et PRETS D'ARGENT

1586<sup>1</sup> RUE NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice,  
MONTREAL

OFFRE EN VENTE, Propriétés de ville et de campagne.

A LOUER, magasins et maisons privées.  
PRETS D'ARGENT sur première hypothèque à 5 o/o.

LOCATION de MAISONS, attention particulière donnée à cette branche.

Téléphone Bell 2940.

**Johnston's Fluid Beef**

Maintient sa haute réputation comme

**Nourriture Parfaite de Bœuf.**

**Staminal**

— EST —

Un ALIMENT et un TONIQUE combinés.

Il renferme les propriétés nutritives du BŒUF et du BLE et les qualités toniques des HYPOPHOSPHITES sous l'apparence d'un

Thé de Bœuf Savoureux.

**Milk Granules**

Sont les éléments solides du pur lait de vache traités de telle façon que quand ils sont dissous dans la quantité d'eau voulue, ils donnent un produit qui est

L'Equivalent absolu du

LAIT DE LA MERE

**A. L. CALDERHEAD & CIE**

(Ci-devant Gérant de la maison D. Muir & Co.)

**Exportateurs et Commissionnaires**

— EN —

**Beurre, Fromage, Œufs**

83 RUE NOTRE-DAME, Montreal

Sollicitent des consignations de produits agricoles de tous genres. Consignations placées aux plus hauts prix du marché. Avances libérales sur consignations. Entrepôt de première classe. On sollicite la correspondance.

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

**JOS. ROBERT & FILS**

**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE**

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :— Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone : 6258.

ETABLIS EN 1855.

**J. CHRISTIN & CIE,**

FABRICANTS DE

Boissons Gazeuses, Cidre Champagne une spécialité, Ginger Ale.

Mexican Cream Soda | Eaux Apollinaris, Soda  
" Lemonade | et Vichy en Syphons et  
" Ginger Beer | en Cylindres.  
Etc., Etc., Etc.

Seuls agents pour l'Eau Minérale de Varennes.

MARCHANDS DE GLACE

149 Rue SANGUINET, MONTREAL  
D. W. GAGNON, GERANT.



**BUGGY à SIEGE REVERSIBLE**

Pour deux ou quatre personnes

Les marchands de la campagne qui ont besoin d'une voiture quelconque, d'express d'épiciers, d'express pour livraisons ne sauraient mieux faire que de venir examiner nos échantillons et de s'informer de nos prix avant d'acheter. Voitures en tout genre, gros et détail. Des centaines de commerçants font plus d'argent à acheter nos voitures et les revendre à leurs pratiques, qu'avec l'ancien système de tenir un magasin général. Si vous faut quelque chose en fait de voitures ou d'instruments aratoires, écrivez-nous un mot ou demandez notre catalogue illustré. Marchandises de première classe complètement garanties, bas-prix et conditions faciles.

**R. J. LATIMER**

592 Rue St-Paul, - Montréal.

**DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

**Beurre et Fromage**

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. - - MONTREAL.

**MACHINE A MOUDRE DE VESSOT**



lor prix à l'Exposition Provinciale de Montréal, 1881, à Hamilton, 1885.

Diplômes à Sherbrooke, 1885, 1891, 1892, et Ottawa 1891. Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos machines à moudre améliorées. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mû par pouvoir à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosses moulans

ges pour les moulins, moudent de 20 à 50 minots à l'heure et aussi fin que désiré; n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Environ 600 sont en usage dans le Canada.

Demandez la circulaire. Agents demandés.

Adressez : S. VESSOT & CIE, seuls manufacturiers, JOLIETTE, P. Q., Canada.

**FAUCHER & Fils**

Importateurs et Marchands-Ferronniers

**Bois et Garnitures de Voitures**

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig, MONTREAL.

Téléphone 576.

## QUESTIONS DE DROIT.

*Les pouvoirs d'un mari administrateur des biens de sa femme — Les billets promissoires pour valeur reçue entre mari et femme.*

Nous donnons ci-dessous le résumé d'un jugement rendu en Cour d'Appel dans une affaire dont nos lecteurs apprécieront l'importance.

Une banque se voit condamnée à rembourser à la succession Jodoin la valeur de cent actions qu'elle s'était appropriées en remboursement de la créance qu'elle possédait contre son débiteur, fondé de pouvoirs de sa femme; les actions avaient été achetées par le mari avec l'argent de sa femme pour se faire qualifier comme directeur de banque puis transférées à sa femme.

La Cour reconnaît que les actions étant la propriété de la femme, la banque ne pouvait se les approprier pour éteindre la créance du mari et définit à nouveau les pouvoirs conférés au mari comme administrateur des biens de la femme.

Nous savons de source certaine qu'une autre succession va tenter incessamment une action contre trois banques de cette ville dans une affaire qui offre beaucoup de similitude avec le procès qui vient de se terminer.

Ces banques, en vertu d'un jugement provisoire, se seraient approprié, dans des conditions à peu près analogues, certaines créances et propriétés que les héritiers de la dite succession vont maintenant réclamer devant les tribunaux.

Jodoin et al. demandeurs *versus* la BANQUE D'HOCHELAGA, défenderesse. Sir A. Lacoste, juge. Les demandeurs poursuivent la défenderesse en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de Mme Hélène Jodoin, de son vivant, femme de Amable Jodoin et réclament de la banque cent actions appartenant à la défunte que la défenderesse s'est appropriées en 1879, ainsi que les dividendes acquis à ces actions, depuis cette même date, et les intérêts sur les dividendes, moins, toutefois, une somme de \$2,000, montant d'un billet qu'ils reconnaissent être dû à la défenderesse.

La défenderesse plaide que les actions ont été souscrites pour et payées par Amable Jodoin et que le transfert qui en a été fait ultérieurement à sa femme est nul et sans effet, en vertu de l'art. 1483 du Code Civil qui ne permet pas la vente consentie par le mari à sa femme et par l'art. 1265 qui interdit aux époux de se faire des donations *entre vifs* sous le régime du mariage.

Dans une seconde défense, la banque invoque la prescription contre partie des dividendes et des intérêts réclamés.

Enfin, dans une troisième défense, elle allègue que le 31 Décembre 1879, alors qu'elle s'est emparée des actions, M. et Mme Jodoin étaient débiteurs envers la Banque d'une somme excédant \$25.000

en billets promissoires, pour le paiement desquels la banque avait un droit de gage sur les dites actions et que ces actions avaient été transférées à la banque à la connaissance et avec le consentement de M. et de Mme Jodoin, pour partie du paiement de leur dette et que, subséquemment elles avaient été vendues par la banque et le produit en avait été imputé sur les \$25.000.

Les demandeurs répondent 1<sup>o</sup>. que le transfert des actions par le mari à sa femme ne participe en rien de la nature d'une vente, ne constitue pas une donation entre époux, mais une simple formalité pour mettre la femme en possession du bien auquel elle avait droit, le mari ayant en réalité souscrit les actions pour sa femme et les ayant payées avec l'argent de sa femme. 2<sup>o</sup>. Que la prescription des premiers dividendes et de leurs intérêts ne peut être invoquée parcequ'ils ont servi à éteindre le billet de \$2,000 et une somme de \$392, reliquat d'un billet de \$737 qu'ils admettent avoir été dus à la défenderesse à cette époque. 3<sup>o</sup>. Qu'ils ne sont pas responsables, sauf pour le billet susdit de \$2,000 et la balance mentionnée de \$392 sur le billet de \$737. Ils allèguent que les billets qui font l'objet de la réclamation de la banque ont été endossés par M. Jodoin comme procureur pour sa femme et sans en avoir le droit or que cette dernière n'a jamais consenti à ce que les actions fussent transférées à la banque qui en a disposé d'une façon illégale, en supposant même qu'elle ait eu un gage sur les dites actions.

La Cour, en première instance, avait décidé que les actions étaient la propriété de Mme Jodoin mais que celle-ci devait le montant réclamé par la défenderesse et qu'elle n'avait aucun recours contre la banque, sous prétexte qu'elle avait vendu les actions sans avoir recours aux formalités judiciaires, attendu qu'il était évident que la vente n'aurait jamais produit une somme suffisante pour décharger Mme Jodoin de cette dette. Quant à la prescription, la Cour ne s'est pas prononcée, la défenderesse ayant virtuellement abandonné sa prétention, de même qu'en Cour d'Appel.

Il résulte des témoignages: que la fortune de Mme Jodoin s'élevait à plus de \$500,000 et que cette fortune a été engloutie dans l'espace d'environ dix ans; que son mari n'avait pas de propriétés; que M. Jodoin était l'agent de sa femme et qu'il tenait d'elle un pouvoir de procureur presque illimité et, qu'en vertu de ce pouvoir, il s'est servi de l'argent de sa femme pour acheter des actions de banque afin de se faire qualifier comme directeur. De plus, M. Jodoin a fait du commerce en son propre nom et n'a pas été heureux dans ses entreprises, il a, en outre, à différentes reprises fait des déclarations solennelles par-devant notaire qu'il n'avait pas de fortune personnelle et que tout ce qu'il avait acquis l'avait été avec l'argent de sa femme, que ses entreprises mêmes avaient été faites avec l'argent de Mme Jodoin et pour elle.

Mme Jodoin fut présente à une de ces déclarations datée du 19 décembre 1876, elle en attesta la sincérité et déclara son intention de tirer tout le profit des transactions personnelles de son mari, de même qu'elle supporterait les pertes qui pourraient en résulter.

La Cour Supérieure reconnaît que ces déclarations sont sincères et établissent la réalité des faits alors existants et

particulièrement de l'absence de moyens de la part du mari et la preuve de la fortune de sa femme.

En transférant les actions à Mme Jodoin, M. Jodoin ne les a pas vendues, il ne favorisait pas sa femme, il rétablissait simplement les choses dans leur état normal en la mettant en possession de la propriété qu'il avait acquise avec son argent à elle.

Les parties ont admis que le 30 octobre 1874, un billet de \$5,000 a été donné à la banque en paiement de la balance due sur les actions. Une somme de \$3,000 a été payée à valoir sur ce billet le 2 septembre 1875 par un chèque tiré sur le compte personnel de M. Jodoin à la banque. Le même jour, un dépôt de plus de \$14,000 a été fait au crédit de M. Jodoin, cette somme provenant d'un emprunt de \$15,000 fait par Mme Jodoin le 15 août 1875 et payé le 31 du même mois. La balance du billet de \$5,000 fut alors réglée par le billet de \$2,000 remis par Mme Jodoin à la banque et que les demandeurs reconnaissent.

Dans ces circonstances, la Cour ne pense pas que la banque puisse contester la validité du transfert qui semble légitime et qui a été reconnu et accepté par l'entrée en possession du billet de Mme Jodoin en paiement de la balance due sur les actions.

Les demandeurs prétendent que le mari n'était pas autorisé à endosser des billets pour sa femme et à les escompter et qu'en réalité il empruntait pour elle. La procuration que tenait M. Jodoin de sa femme lui avait été donnée pour gérer et administrer la fortune de Mme Jodoin et le pouvoir conféré à l'agent dans cette procuration de signer et endosser des billets promissoires est restreint à ceux requis pour fins d'administration. Etant général, le pouvoir de procureur ne pouvait être valide seulement qu'en ce qui concerne l'administration; c'est ce que déclare formellement l'article 181 du Code Civil.

La banque ne pouvait ignorer que des emprunts aussi considérables n'étaient pas nécessaires pour l'administration des biens de la femme et elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même de n'avoir pas fait intervenir la femme personnellement.

Les billets filés par la banque à l'exception des deux admis et de celui signé par Desmarteau, dont il sera question plus loin, sont des billets signés par A. P. Jodoin, fils de M. et Mme. Amable Jodoin, créés payables à l'ordre de Amable Jodoin, endossés par lui personnellement, puis endossés par lui encore, mais en sa qualité de fondé de pouvoirs de sa femme. Le mari ne pouvait transférer ces billets à sa femme pour valeur reçue, comme il est allégué dans la cause, car la loi ne sanctionne pas les transactions de cette nature entre mari et femme. Il y a doute si le mari les a reçus de son fils sous bonne et valable considération, néanmoins on le peut présumer d'après la forme et la nature du document. Quoiqu'il en soit, la femme a contracté une obligation commune avec son mari envers la banque. Elle s'est obligée elle-même avec lui. Or, d'après l'Art. 1301 du Code Civil la femme ne peut s'engager elle-même que pour les propriétés qu'elle possède en communauté.

A moins que la banque puisse prouver clairement que l'escompte a été obtenu par la femme pour ses propres affaires, elle ne peut espérer obtenir jugement

contre la femme. La jurisprudence de cette province sanctionne cette doctrine. La Banque n'a pas établi que l'escompte avait été fait pour la femme. Les circonstances de la cause établissent que c'était le mari qui d'habitude obtenait l'escompte et le produit de l'escompte. La Banque réclame le montant de huit billets; deux d'entre eux ont été admis par les appelants savoir: celui de \$2,000 signé par la femme, et celui de \$737 sur lequel il a été payé un à-compte. Il est admis par les parties que la banque a reçu une certaine somme sur le billet de Desmarteau qui est un de ceux réclamés et que la banque lui a donné décharge pour la balance. Mme Jodoin qui était simplement endosseur a alors été exouorée. Reste alors cinq billets qui sont les renouvellements de billets précédents. L'un d'eux, celui de \$3,250, est une partie de celui de \$3,500 escompté le 14 avril 1875, signé par le mari comme fondé de pouvoirs de sa femme et endossé par lui en son nom personnel. Le produit de l'escompte dans l'origine a été porté au crédit du mari qui, seul, à cette époque, avait un crédit à la banque. Ce billet fut renouvelé de temps à autre, mais il semblerait que la forme a parfois changé, P. A. Jodoin intervenant tantôt comme faiseur, tantôt comme endosseur. Finalement, le billet a été réduit à \$3,250, c'est alors qu'il a pris sa forme actuelle, c'est-à-dire qu'il a été endossé par le mari en son nom personnel et par lui, ensuite, comme fondé de pouvoirs de sa femme.

L'exhibé No. 3 de la défenderesse donne l'historique du billet de \$4000 et montre que ce billet fut primitivement escompté le 30 mars 1875 et porté au crédit du mari. Il fut ensuite renouvelé pour \$2000 puis porté à \$4000 en août 1876; le produit de l'escompte de ce dernier fut porté au crédit de M. Jodoin; alors le mari (comme procureur) donna un chèque pour acquitter le billet de \$2000. Le billet de \$2250 a été escompté d'abord le 6 septembre 1875 et porté au crédit du mari. Quant au billet de \$250, le témoin P. A. Jodoin déclare à la Cour qu'il est une partie du billet de \$3500 dont le produit a été porté à l'origine au crédit du mari. Il a été escompté le lendemain du renouvellement du billet de \$3500 pour \$3250. Il ne reste plus alors que le billet de \$5000 qui a été escompté pour la première fois le 19 mai 1875 et porté au crédit du mari. Tous ces escomptes ont été, d'ailleurs, réellement accordés au mari à l'exception d'une somme de \$2000 et cette somme quoique portée au crédit de la femme était néanmoins à la disposition du mari en sa qualité de procureur qui pouvait en tout temps tirer sur le compte de sa femme.

Le juge conclut, en présence de ces faits, que la banque a prouvé que les escomptes étaient pour la femme et pour ses affaires. Il a été dit que la femme ne peut être déclarée propriétaire des actions et être en même temps exouorée des billets. Il ne comprend pas la logique de cette proposition. Non seulement la banque n'a pas prouvé que le produit des billets avait été employé pour le paiement des actions, mais il a été établi au contraire que l'argent n'avait pas servi à cette fin. Les parts souscrites en 1873 ont été payées en 1874, l'année qui a précédé l'escompte des anciens billets. La balance a été établie le 30 octobre 1874 par un billet de \$5,000 sur lesquels \$3,000 ont été payées le 2

septembre 1875, probablement sur l'emprunt fait à la Trust and Loan Co. et la balance a été soldée par le billet de Mme Jodoin que les demandeurs reconnaissent devoir à la banque. La défenderesse, d'après l'état d'insolvabilité du mari et les déclarations faites par les époux, croyait pouvoir prétendre d'après la loi que l'argent était allé à la femme.

Tout ce que le mari a fait, dit-elle, il l'a fait pour sa femme; il n'avait pas de propriété, il était le fondé de pouvoirs de sa femme et elle-même, en 1876, a reconnu que ces transactions étaient les siennes propres, elle en a accepté le bénéfice et assumé les obligations, et c'est pour cette raison que les actions ont été portées au nom de sa femme et que la balance au crédit du mari à la banque, en octobre 1875, a été transférée au compte de la femme.

La femme ne pouvait, d'une façon générale assumer les obligations de son mari. Elle ne pouvait réclamer les bénéfices d'une transaction particulière sans en supporter les charges, mais combien de transactions ont été faites par le mari en son nom à lui et peut-être au nom de sa femme, en dehors de son mandat, qui ont été une véritable perte, puisque la fortune de la femme a disparu dans un temps si court! Est-ce à dire que les créanciers du mari pourraient avoir un recours contre la femme?

La cour ne le pense pas, ce serait une violation directe des nombreuses dispositions de notre code établies pour la protection de la femme. Le mari pourrait disposer par don des produits de ces escomptes, il pourrait les perdre dans des spéculations personnelles malheureuses.

Les livres de la banque montrent qu'il restait au crédit de M. Jodoin au 1er octobre 1875, quand la balance a été transportée à Mme Jodoin une somme de \$2,742.08 seulement. Les montants obtenus de la banque à l'aide des billets avaient déjà disparu.

Les circonstances de la cause montrent clairement, dans l'opinion du juge, que les demandeurs ont raison de répudier les billets en invoquant l'Art. 1301 du Code Civil.

Il a été dit que Mme Jodoin avait consenti à transférer les actions à la banque. La preuve du consentement n'est nullement satisfaisante, elle est donnée par le témoignage de M. Brais qui était alors commis de la banque et il dit en avoir parlé à Mme Jodoin quand il lui fit visite en qualité d'ami; mais pourquoi la banque n'a-t-elle pas demandé que le transfert fût fait par Mme Jodoin elle-même? Pouvait-elle donner son consentement sans l'autorisation de son mari? Il n'y a pas preuve suffisante de consentement et le fût-elle, la Cour serait en droit de présumer qu'elle l'aurait donné parce qu'elle se serait crue responsable pour les billets. Elle était alors encore sous puissance de mari et l'autorisation du mari était nécessaire pour ce transport.

En accordant que Mme Jodoin était débitrice, la banque ne pouvait s'emparer de ses actions sans lui donner un avis de trente jours aux termes du statut; elle ne s'est pas conformée à cette disposition de la loi. Elle a disposé du gage en violation de l'art. 1971 du Code Civil. Les actions de la banque sont maintenant sur le marché et les demandeurs doivent les acheter pour remplacer celles dont la banque a pris possession illégalement,

La banque est avant tout tenue de restituer ce qu'elle a pris; le débiteur peut réclamer le retour de son gage quand le créancier en abuse.

La défenderesse a prétendu que l'action avait été intentée trop tard; mais le juge ne connaît aucune prescription qui puisse empêcher l'action, à moins qu'il y ait eu consentement, et le consentement n'a pas été prouvé. Les demandeurs ont droit aux dividendes, moins le montant qu'ils reconnaissent devoir, mais ils n'auront pas droit à l'intérêt sur les dividendes.

La Cour condamne la banque à rendre les actions ou à en payer la valeur nominale et réserve tout recours qui pourrait être exercé pour le recouvrement des deux billets de \$2,000 et \$737 et réserve aussi le recours des demandeurs pour les dommages qu'ils pourraient avoir soufferts et qui peuvent résulter de la vente illégale faite par la banque.

En conséquence, le jugement de la Cour inférieure est renversé.

**Les négociants en foin devront lire avec attention les renseignements sur le marché Anglais contenus dans la Revue des Marchés.**

Un inventeur d'Ottawa, qui a perfectionné la machine à imprimer et à lithographier, vient de vendre son invention à une compagnie allemande pour la somme de \$60,000.

**A 1.**  
**Un Article Parfait.**

**COOK'S FRIEND**  
**BAKING POWDER.**

La qualité la plus pure de Crème de Tartre et le meilleur Bicarbonate de Soude reconstitués sont employés dans sa préparation.

Il s'est maintenu A 1 parmi les ménagères pendant les 30 dernières années et il est maintenant meilleur (si possible) que jamais.

Tous les meilleurs Epiciers le vendent.

**VERNIS**  
"UNICORN"  
**VERNIS A MEUBLES**

Qualité supérieure,  
Canistres commodes,  
Faciles à ouvrir,  
Faciles à fermer.

**PAS DE BOUCHONS! PAS DE PERTE!**

Empaqueté pour le commerce dans des caisses faciles à manœuvrer, avec de belles cartes d'annonces dans chaque caisse.

MANUFACTURE SOULEMENT PAR

**A. RAMSAY & SON**  
MONTREAL

# Sénécal & Dépatie

Agents d'Immeubles

Et gérants de la Cement & Artificial Stone Coy. pour pavages en **Bookledge**, de trottoirs, planchers de cuisine, cours, hall, écuries, etc., etc.

52 & 54 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell 2331

## A VENDRE

\$2,250—Rue Malborough, dernière maison à gauche en montant, maison en brique à un seul logement, terrain 50 x 100, désire vendre immédiatement.

\$3,000—Coin des rues Robin et Beaudry, maison en bois et brique, un magasin et deux logements.

No 156 rue Cadieux, Mile-End

\$2,000—Une maison en brique et bois, avec écurie en brique et bois, 20 x 24.

### A Maisonneuve

428 à 430 rue Lecours, une maison bois et brique, deux logements, avec un terrain vacant de 25 x 100. Le tout serait vendu pour \$1600. Un bargain.

\$4,250—Rue Cherrier No 37D, un beau cottage en pierre contenant 4 chambres à coucher, salon double, salle à dîner avec extension. Terrain 20 x 100 avec ruelle. En parfait ordre, tout l'intérieur ayant été peint à neuf ce printemps.

### Au pied du courant

\$11,000—Faisant face sur la ruelle Longueuil, Parc Bellerive, et le chemin de fer du Pacifique, un beau terrain contenant à peu près 14,000 pi ds de terrain avec maison bois et brique bien louée, et autres bâtiments. Il reste assez de terrain vacant pour être loué pour cour à charbon ou salle de tir. Ce terrain sera bientôt requis par la Corporation pour l'agrandissement du parc Bellerive. Il y a une jolie spéculation à faire.

ON demande à acheter un débit de tabac bien achalandé au centre de la ville.

\$3,000—No 92 rue des Erables, un beau cottage en brique avec cuisine en extension, très bien fini.

### A LONGUEUIL

No 157 rue Saint-Charles

Une maison en pierre avec un grand terrain s'étendant jusqu'au bord de l'eau, peut se bâtir sur le bord de l'eau et sur la rue St-Charles, vue magnifique sur le fleuve.

\$2,750—No 40 rue St-Thomas, un très beau cottage en bois, en parfait ordre, bâti à 50 pieds du chemin et ombragé de très beaux arbres, 9 appartements, hangar et remise et jardin en arrière, terrain 64 x 108.

\$7,500—Rue Ste Monique, No 51, une belle maison en pierre à bosse, chauffée à l'eau chaude, etc., en très bon ordre, très belle localité.

\$5,000—Coin Sud-Est de la rue Notre-Dame et avenue Pie-IX, belle maison en brique, deux logements et un étal de boucher, écurie, glacière, etc.

\$50,000—A la Longue-Pointe, terre voisine de Elmwood, 180 a pents avec deux maisons sur le fleuve et, il y a une belle spéculation à faire.

\$3,500—Rue Rivard, Nos 22, 24 et 26, une maison en brique, 3 logements très bien finis et bien loués; il y a un joli marché à faire.

\$7,000—123a à 125 avenue Lava', une très belle maison en pierre, 3 logements.

\$2,750—216 à 248 avenue DeLorimier, belle maison bois et brique, 3 logements, très bon placement.

\$6,250—65 à 75 rue Davidson, maisons bois et brique, 6 logements.

\$5,250—Rue St Laurent, passé l'église catholique du Mile-End, 1 maison de pierre occupée par M. Outimet, comme hôtel, et une autre maison en bois, 7,000 pieds de terrain.

\$3,000—24 à 26 rue Rolland, maison bois et brique, 3 logements.

\$3,750—91 à 93 rue Versailles, maison bois et brique, 3 logements.

\$6,250—180 à 182 rue Versailles, maison pierre à bosse, 2 logements.

\$7,000—176 à 180 rue Ryde, un bloc de maison en brique solide, 9 logement.

\$9,000—164 à 170 rue St Charles, 1 bloc de maisons brique solide, 8 logements.

\$1,000—Village Ste Thérèse, maison en bois, 2 logements.

\$8,000—17 à 19 Davidson, bloc de maisons en brique, 12 logements en très bon ordre, le tout loué \$900, par année, bon placement peu d'argent comptant, balance à 5070.

\$18,500—Rue Ste Catherine, 1 bloc en brique, 2 magasins et 6 logements.

\$9,000—164 à 170 rue St Charles, un bloc de maisons brique solide, 8 logements.

\$11,500—1554 à 1560 Ontario, 2 très belles maisons en pierre de taille, quatre étages, 4 logements.

\$30,000—Coin nord-ouest des rues St Hubert et Mignonne, 30,000 pieds de terrain. Très beau site pour résidence.

\$13,500—511 à 515 rue St Laurent, 3 magasins et logements au-dessus.

\$7,500—51 rue St Luc, une superbe maison en pierre, écuries pavées en ciment, etc., etc.

\$4,000—15 et 17 avenue Impériale, une belle maison en brique, 3 logements.

\$3,800—176 à 180 rue Quesnel, une maison en brique solide, un magasin et deux logements.

\$5,500—344 à 348 rue Amherst, une maison en brique, 4 logements.

\$2,200—Rue Frontenac, Nos 302 et 301, une maison bois et brique, 2 étages, avec toit français, 2 logements. Le tout loué \$200 par année.

\$19,000—Nos 259 à 269 rue Cadieux, un bloc de maisons en brique solide, 6 logements avec passage mitoyen. En arrière du bloc susdit, un autre bloc contenant aussi 6 logements, le tout loué \$176 par mois. Très bon placement.

Lots vacants situés dans les rues Amherst, Mignonne, Boyer, Bleury, Cadieux, Duluth, Pantaléon, Canning, Charlevoix, Dufferin, Hibernia, Lasalle, Moreau, Mullin, Notre-Dame, Ontario, St Denis, St Thomas, William, Ottawa, St Hubert, Ste Catherine, Stadacona, Sherbrooke, Wellington, Logan, Brébeuf, à Longueuil et dans tous les alentours de Montréal.

### A HAWKESBURY

\$9,000—Un très grand hotel meublé, 87 x 26 et extension 18 x 30 avec très grand terrain, hangars, remises, écuries 32 places, situé près de la gare du Canada Atlantic et à débarcadère des bateaux à vapeur qui voyagent entre Montréal et Ottawa. Excellente place d'affaires. Pour vue photographique et autres détails, s'adresser au bureau. Le propriétaire actuel désire vendre pour cause de santé.

### A ST HENRI

\$2,000—No 93 rue Beaudoin, une jolie maison en bois, une grocerie et 2 logements, bonne localité pour les affaires.

### St Louis du Mile-End

\$2,000—Rue Robin, 136 x 138, maison bois et brique, 2 étages, 2 logements bien loués.

### Coin des rues Ontario et St Hubert

\$28,000—Rue Ontario, deux maisons en brique solide, 4 magasins et 3 logements; rue St Hubert, une maison, façade en pierre à bosse, 3 étages, 3 logements. Rue St Christophe, vis-à-vis la maison ci dessus décrite—1 écurie de louage, 15 places, belle cour pontée, le tout loué \$200 par mois, beau placement.

Plusieurs belles terres situées à Rigaud, Ste Thérèse et Varennes, ainsi que divers terrains et propriétés de ville à échanger.

Coin des rues Wellington et Charlevoix, un beau terrain de 57 pieds rue Wellington, par 91 Charle-

voix, très belle localité. L'on désire vendre de suite pour régler une affaire en litige. Aussi cinq lots rue Logan dans les mêmes conditions.

\$6,000—381 à 383 rue St Hubert, une belle maison en pierre, 2 logements bien loués, \$2,000 comptant, balance à 51 p. c.

\$3,000—449 à 451 rue Beaudry, une maison bois et brique, 2 logements et un magasin, le tout bien loué.

### QUARTIER HOCHELAGA

Rue Mignonne

11 Lots vacants 25 x 80.

Rue Lafontaine

8 lots vacants 25 x 80 avec ruelle. Belle localité qui se développe rapidement, 50 c. en bloc.

### A LOUER

167 rue St-Antoine, un hotel, 14 appartements, situé près des gares G T R et C P R. On s'oblige à obtenir la licence.

## SÉNÉCAL & DÉPATIE

### Renseignements Commerciaux

#### DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Kortmaier & Co., marchands d'habits etc., Montréal.

Boswell & Brothers, brasseurs, Québec. Berwick & Truax, épiciers, Farnham. J. H. E. Davis & Cie, provisions, Montréal.

Papineau & Archambault, plombiers, Montréal.

The Smardon Soap Co., Montréal.

#### NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Guilmette & Ouimet, chaussures; J. M. S. Guilmette et Alphonse Ouimet.

Z. Auerbach & Co., importateurs, Zachariah Auerbach, seul.

Boivin & Cie, briquetiers, Isaac Boivin et Marie Racette épouse d'Isidore Dépatie, père.

Brosseau & Comte, charpentiers, Alexandre Hubert Brosseau et Alphonse Comte.

A. Daoust & Cie., bouchers, Adéline Brisebois épouse d'Anthime Daoust, seule.

Chas. Lafond et frère, architectes, Charles et Stanislas Lafond.

Marsan & Brunet, maçons, Damase Marsan et Joseph Brunet.

O. Proulx & Cie., hotel, Oscar Proulx associé gérant et Dame Exla Royer, veuve de Siméon Godbout, commanditaire pour \$1,400 pour 5 ans du 29 sept. 1893.

The Smardon Soap Co., fabrique de savon, Benjamin Beaupré, seul.

S. Thibault & Co., épiciers, Sévère Thibault, gérant, et Geo. Thibault, commanditaire pour \$100 jusqu'au 1er mai 1894.

Peter Lyall & Sons, maçons, Peter Lyall, Wm. Lyall et Trill Lyall.

Magic Ointment Co., Louis Alfred Côté, seul.

Mile-End.—Ash Bros; menuisiers, W. H. Ash et Jos. Ash.

Acton.—A. S. Maynard & Co; hotel, A. S. Maynard et Pierre Thorrien.

Brompton Falls.—Lavoie & Desrochers manufacturiers, J. A. Lavoie et Anselme Desrochers.

Hampden.—Stearns Manufacturing Co Chas. H. et Milo L. Stearns.

Magog.—Oliver Bros; bouchers, Frank et Fred. P. Oliver.

Rousseau & Co; bouchers, Jules H. et Ambroise Rousseau.

# J. CRADOCK SIMPSON & CIE,

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

## OFFRENT EN VENTE—

Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

## OFFRENT A LOUER—

Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

## FONT DES PRETS—

Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

## ASSURENT—

Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

## ADMINISTRENT LES PROPRIETES—

Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

## VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAIN—

Tous les quinze jours, le MERCREDI.

## Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

*St-Libotre.*—Lajoie et fils; fromagerie, F. X. Lajoie fils et Alex. Lajoie.

*Mile-End.*—Cadioux & Oie; magasin général, bois etc., Dame W. Gauthier épouse de J. B. Cadioux, seule.

*Québec.*—J. A. Lynch & Co; courtiers, Joseph Arthur Lynch seul.

*Fiset & Cie.*, nouveautés. Dame E. Fiset, épouse de Chas. A. Fiset, seule.

### DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS.

Madame Elizabeth Fleming, épouse de M. François-Xavier Laplante, de Montréal.

### DIVIDENDES DE FAILLITES

Dans l'affaire de Robert T. Leaver, de Montréal, premier dividende payable à partir du 25 octobre, Wm. Rutherford, curateur.

Dans l'affaire de Joseph E. Monette, de Montréal, premier dividende payable à partir du 16 octobre, J. Frigon, curateur.

Dans l'affaire de L. N. Lussier & Cie, de Montréal, premier et dernier dividende payable à partir du 17 octobre. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Ed. Guilbault et fils, de Montréal, premier dividende payable à partir du 17 octobre. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Chas. Lévesque, dividende payable le 17 octobre. G. H. Burroughs, curateur.

Dans l'affaire de W. Ritchie, premier et dernier dividende payable à partir du 17 octobre. P. de Varennes, curateur.

Dans l'affaire de Napoléon Morissette & Cie, premier et dernier dividende payable à partir du 16 octobre. H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de E. D. Plante, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 14 octobre. George Darveau, curateur.

Dans l'affaire de Hugh Russell, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 14 octobre. George Darveau, curateur.

Dans l'affaire de Hugh Russell, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 16 octobre. John Hyde, curateur.

### CURATEURS

M. John Fraser, de Coaticook, a été nommé curateur à la faillite de A. S. Ross, du même lieu.

### FAILLITES.

*Coaticook.*—MM. Moss & Ross, tailleurs, ont fait cession.

*Trois-Rivières.*—M. Isidore Gauthier, nouveautés, offre à ses créanciers 50 p. c. de leurs créances comptant.

*Québec.*—H. et O. Gagnon, (Honoré Gagnon, seul) nouveautés, ont fait cession de leurs biens.

MM. D. Drolet & Cie., nouveautés, ont fait cession.

*Ste-Scholastique.*—M. St-Amour, ferblantier, offre 50 p. c. à ses créanciers.

*Sherbrooke.*—M. Geo. R. Golby, hôtel, a fait cession de ses biens.

*St-Oléstin.*—M. Moise Girard, magasin général, a déposé son bilan.

*Standon.*—Une demande de cession a été signifiée à M. Napoléon Hébert, magasin général.

*Montréal.*—M. Victor Valiquette, épicer, a fait cession à MM. Bilodeau et Renaud.

MM. E. Benoit & Cie, entrepreneurs, ont réglé avec leurs créanciers à 15c p. c. comptant.

MM A. Cusson et fils (Alexis Cusson seul) épicerie en gros ont suspendu leurs paiements.

Mme Maxime Plante, nouveautés, a réglé avec ses créanciers à 50 p. c. comptant.

*Trois-Rivières.*—M. P. E. Panneton, nouveautés, a fait cession de ses biens.

*Montréal.*—M. Alexis Cusson, épicer en gros, faisant affaire sous la raison sociale de "A. Cusson & Fils" a suspendu ses paiements et doit se rencontrer demain avec ses créanciers. Il doit environ \$23,000 et réclame un actif nominal de \$29,000. M. Cusson est un honnête homme qui depuis 40 ans qu'il est dans le commerce, a toujours fait honneur à ses obligations. La concurrence qui se fait maintenant dans sa ligne ne l'a peut être pas trouvé assez actif et, s'il est aujourd'hui dans l'embarras, c'est qu'il a été désorienté par les méthodes modernes du commerce. Nous espérons que ses créanciers seront accommodants.

H.-A. Madley; imprimeur, déjà noté, a consenti à faire cession de ses biens.

W. H. MacAlphine; bois de sciage, a fait cession.

E. Blanchard & Oie; (A. Valiquette seul) feronneries, sont en faillite.

M. Isidore Fortier, marchand de chaussures, a déposé son bilan.

Une demande de cession a été faite à F. F. Ferland & Cie, entrepreneurs.

M. Placide Raby, plombier, a déposé son bilan.

## Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 30 septembre 1933.

### MONTREAL EST

#### QUARTIER STE-MARIE

Rue Kent, partie S. O. du lot 1509, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 3635 p. en superficie, maison No 19 rue Kent, vendu par Nazaire Villeneuve à Joseph Malo, prix \$1,500 (34829).

Rue Champlain, lot 1085, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 40 x 103, maison Nos. 277 à 281 rue Champlain, vendu

par Marie Joséphine Malchelosse à Romuald Gatien; prix \$3,300 (34858.)

Avenue Papineau, P. des lots Nos. 225 à 228, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 9540 p. en superficie, maisons Nos 59 à 69 Avenue Papineau, vendu par James Mullaly à The City of Montreal; prix \$12,238 (34820.)

Avenue Papineau, la moitié N. O. du lot 1139, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 2025 p. en superficie, bâtisse No. 569 Avenue Papineau, vendu par Wm John Withall à Jane Kenny, épouse de Wm Mann; prix \$1536.64. (34813.)

#### QUARTIER ST-JACQUES

Rue Berri, lot 1203-197, quartier St-Jacques; terrain mesurant 25 x 109, maison Nos 445 à 447 rue Berri, vendu par Marcellin Paquette à Joseph Jones; prix \$4,000 (34851.)

Rue St-André, lot 1207-169, quartier St. Jacques; terrain mesurant 24 x 94, vacant, vendu par Francis Laurin à J. Léon Dozois; prix \$800 (34819.)

Rue Visitation, lots 1104 et 1105 quartier St-Jacques, terrain mesurant 7749 p. en superficie, maisons Nos 348 à 354 rue Visitation, vendu par la succession Pierre Vandellac à Albert Jetté; prix \$7925 (34828.)

Rue St André, lots 1207-171 et 172, quartier St Jacques; terrains mesurant 24 x 94 chacun, vacants, vendus par Francis Laurin à Herminie L'Espérance épouse d'Alexis Dupuis, prix \$1600 (34817.)

Rue St André, lot 1207-170, quartier St-Jacques; terrain mesurant 24 x 94, vacant, vendu par Francis Laurin à Joseph Henri Lapointe, prix \$800 (34818.)

#### QUARTIER ST LOUIS

Rue Pantaléon, lots 897, 11, 12 et 13, quartier St Louis; terrains mesurant ensemble 66 en front, 65 en arrière, par 60 en profondeur, vacants, vendus par Walter Drake à John Morris; prix \$2,554.50 (34823.)

#### MONTREAL OUEST

#### QUARTIER ST-ANTOINE.

Rue Ste Geneviève, p. du lot 1111, quartier St Antoine; terrain mesurant 28,177 p. en superficie, maison avec bâtisse, vendu par The Montreal Loan & Mortgage Co, à The Montreal St. Bridget Refuge, prix \$38,605.50 (124557).

Rue Souvenir, lot 1639-42, quartier St Antoine, terrain mesurant 24 x 82 d'un côté et 83.10 de l'autre, vacant, vendu par R. B. Angus et autres; prix \$995, (124558).

Rues Closse et St-Luc, p. des lots 1654, 68, 1 à 7, 1654, 68-9 et 10, quartier St Antoine; deux terrains mesurant le 1er 26x139, 6 et le second 24x140; maison No 150 rue St-Luc, vendus par Stephen Hunt Taylor, à Catherine Emma Smith, épouse de Edward Auld, prix \$7,000 (124551).

Rue Rolland, lots 550 et 551, quartier St Antoine; terrain mesurant 64x90, quatre maisons (11 logements), Nos 10 à 16 rue Rolland, vendu par Mme Charles Whitlock à Moïse Longtin, prix \$4,500 (124554).

Rue Souvenir, lots 1639-46 et 47, quartier St Antoine, terrains mesurant chacun 24 pieds de front et ensemble 4371 p. en superficie, vacants; vendus par R. B. Angus et autres à Dolphé Thibeault, prix \$2,185.50 (124545).

Rue Souvenir, lot 1639-51, quartier St Antoine; terrain mesurant 2679½ p. en superficie, vacant, vendu par R. B. Angus et autres à Joseph Thibeault, prix \$1,339.

Rue Victoria, coin nord du lot 1338, quartier St Antoine; terrain mesurant 20x64, 6, maison en pierre et brique No 40 rue Victoria, vendu par Frank Scott à Margaret Murray, veuve de James Flanagan, prix \$5,000 (124525).

Avenue Ontario, p. des lots 1749 et 1750, quartier St Antoine; terrain mesurant 31x106, 8, vacant, vendu par Eliza Ann Ochrane et Mme James R. Lowden, à Katherine Bates épouse de Lansing L. M. Lewis, prix \$4,959. (124523).

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Berri, lot 15-279, quartier St Jean Baptiste; terrain mesurant 20 x 70, vacant, vendu par Odilon Vanier à George Meunier; prix \$550 (48547.)

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Ryde, lots 3340-2, 3369a 21 et 22, quartier St. Gabriel, deux terrains mesurant 25.6 x 79.5 chacun; maison en bois et brique No 84 rue Ryde, vendus par George Kaltenbach à Hormidas Bougie prix \$1200 (48581.)

Rue Manufactures, lot 2531 et partie de 2562, quartier St Gabriel; terrain mesurant 49 x 92.4 d'un côté et 89-1 de l'autre, maison en bois et brique, Nos 264 et 266 rue Manufactures, vendu par Thomas Walter Lamb à Polydore Lavallée, prix \$2,000 (48602.)

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Frontenac, lots 166-200, et 2 1, quartier Hochelaga; terrains mesurant 22 x 80 chacun, maisons en bois et brique No 248 à 251 rue Frontenac, vendus par Marie Rosalie Exilda Papineau à E. Rosario Gareau; prix \$2,000 (48616.)

MILE END

Rue Cadieux, la moitié S. E. du lot 137-151, Mile-End; terrain mesurant 21.3 x 87.6, vacant, vendu par Benjamin Brazeau à Louis Brazeau; prix \$2.10 (48539.)

STE CUNÉGONDE

Rue Richelieu, lot 613, Ste Cunégonde, terrain mesurant 28.3x75, maison en bois et brique; vendu par Odilon Sauvé dit Laplante, à Olivier Sauvé dit Laplante, prix \$1,700 (48543).

ST-HENRI

Rue Ste Emélie, partie N.-E. du lot 1956, St Henri; terrain mesurant 14 en front, 47.3 en arrière, par 90 d'un côté et 78.8 de l'autre, maison en bois, etc., vendu par Joseph P. Major, à Jules Beauchamp, prix \$800 (48581).

Rue Willie, partie des lots 1303-1304 et 1305, St Henri; terrain mesurant 24.6 x 84.6, maison en brique, etc., vendu par Ludger Robert, à François Régis Vinet, prix \$4,190 (48623).

Rue Beaudoin, lot 1722-52, St Henri; terrain mesurant 23x94, maison, etc., vendu par Ferdinand Gohier, à Pierre Milot, prix \$900. (48635).

COTE ST-ANTOINE

Avenue Hillside, lot 1434-96, Côte St Antoine; terrain mesurant 25 en front, 41 en arrière, 101.3 d'un côté et 95 de l'autre, 2193 p. en superficie, vacant, vendu par Herbert W. Crofts, à The Atlantic & North West Ry Co., prix \$1,596.50. (48552).

Rue Irvine, lot 1434-69, Côte St Antoine; terrain mesurant 26.6 en front, 45 en arrière x 90, vacant, vendu par Fred. Roch Alley, à George Beaucage, prix \$1,500. (48576).

VERDUN

Rue Rushbrooke, la moitié N.-E. du lot 3285, Verdun; terrain mesurant 30 x 120, vacant, vendu par Edward May, à James Sellars, prix \$342. (48553).

Rue Wellington, lot 3275, Verdun; terrain mesurant 85 x 120, vacant, vendu par Edward May, à Albert R. Withall & Margaret A. Williams, prix \$1734. (48554).

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

MONTRÉAL, 5 octobre, 1893.

FINANCES.

Le public financier des Etats-Unis, dit un banquier, s'impatiente de plus en plus du délai apporté par le sénat au rappel de la loi Sherman. D'après nos dernières informations, les banques des principales villes du pays sont résolues à ne plus prêter d'argent, excepté dans le cas d'une absolue nécessité pour les emprunteurs, jusqu'au vote du sénat. La conséquence est que le commerce souffre de nouveau de la rareté des fonds. On dit que la situation actuelle est absolument inouïe et qu'un nuage très noir plane sur le monde des affaires. Des milliers de maisons parfaitement solvables se voient accablées, à quelques semaines de délai, à la ruine et au désastre, et n'ont d'espoir qu'en une prompte décision du sénat, si les banques s'en tiennent à leurs menaces. Dans Wall Street, des banquiers bien informés disent que certains des membres les plus ardents de la minorité ont reçu de leurs électeurs des avertissements sérieux qu'ils ne pourront pas mépriser, et que ces sénateurs seront obligés de cesser leur opposition. Le jeu de bluff est fini et avec lui la chance pour la minorité de faire sentir son pouvoir. Ceux qui sont les plus près du champ de bataille disent que le temps est proche où le vote va être pris définitivement pour régler la question. Parmi les banquiers qui, d'habitude, dirigent l'opinion, il y a évidemment un peu plus de confiance qui se traduit par une disposition plus libérale dans leurs opérations.

Voilà, en quelques mots, la situation actuelle; les banques de New York serrent leurs fonds; la Clearing House n'émet plus de certificats. Six banques de Boston ont passé leur dividende semi-annuel.

Les fonds sont cotés à New-York à 6 p. c. pour les prêts sur titres rembour-

sables à six mois. Les prêts à demande sont cotés plus haut.

A Londres, les fonds disponibles sont abondants et l'or rentre dans les caisses de la banque d'Angleterre. Les capitaux sont cotés sur le marché libre à 1½ p. c. La banque d'Angleterre a baissé aujourd'hui son taux d'escompte à 3 p. c.

Sur notre place les fonds sont encore serrés; les capitalistes et les banques demandent de 6 à 6½ p. c. pour les prêts à demande. Quant à l'escompte commercial, il est resté aux taux antérieurs de 6½ à 7 p. c.

La change sur Londres est devenu plus facile:

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9 à 9½ et leurs traites à demande, de 9½ à 9½. La prime sur les transferts par le câble est de 9½. Les traites à vue sur New-York se vendent de ½ à ½ de prime. Les francs valaient hier à New York 5.21½ pour papier long et 5.19½ pour papier court.

Les transactions financières constatées par la Chambre de Compensation sont pour cette semaine à peu près égales à celles de 1891 et supérieures à celles de 1890; la semaine correspondante de 1892 a un chiffre beaucoup plus élevé—\$16,111,854,—mais ce chiffre est dû à des causes spéciales qui ne se sont pas présentées cette année.

La bourse a été d'une activité très modérée, mais vers les derniers jours, le ton a été plus ferme et la spéculation plus animée. La banque de Montréal a fait 221, elle est cotée en clôture comme la semaine dernière, 225 vendeurs et 218 acheteurs. La banque Ontario est cotée 116 vendeurs et 112 acheteurs. La banque des Marchands s'est vendue 153 puis 154; elle se cote en clôture: 158 vendeurs et 152 acheteurs. La banque du Commerce a eu des ventes à 137½ et 138.

La Banque du Peuple a été vendue à deux reprises à 111.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple, ex-d.....	116	111
“ Jacques-Cartier .....	120	110
“ Hochelaga.....	130	123½
“ Nationale .....	100	94½
“ Ville-Marie.....	90	.....

Les Chars Urbains sont à 180 pour les actions anciennes et à 177 pour les nouvelles. Le Gaz, dividende détaché, se cote 181 et 181½, le Télégraphe se vend 141 et 142, le Cable Commercial 137 et 138. Toutes ces cotes sont en hausse de 1 à 2 p. c.

Le Richelieu a fait hier 56 et le Pacifique 77½.

Duluth, action ordinaire, est stationnaire à 7½; action préférentielle, en hausse à 19.

Les Compagnies de coton ont été vendues: Montreal Cotton Co. à 124 et Dominion Cotton Co. à 118.

COMMERCE

A mesure que l'on peut apprécier le rendement de la récolte de grains dans notre province, on constate que les si belles espérances de l'été n'ont pas été réalisées. Ceux qui ont pu moissonner leurs grains avant le désastreux orage de la fin d'août ont eu une bonne récolte, un peu échaudée, peut-être, par les fortes chaleurs, mais, en somme, de qualité et de quantité satisfaisantes. Les autres ont perdu, les uns un quart, les autres un tiers de leur récolte, en quantité et la qualité en est bien inférieure.

Revue des Marchés

Montréal, 5 Octobre 1893.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

A la date du 2 octobre, *Mark Lane Express*, de Londres, disait dans sa revue de la semaine: "Les blés anglais nouveaux sont fermes et se vendent 13c de plus que les vieux, avec bonne demande. Les blés étrangers sont soutenus. Les chargements de maïs sont demandés à des prix très bas. L'avoine est soutenue; l'orge est plus faible. Au marché d'aujourd'hui tous les blés ont été calmes, excepté les blés anglais nouveaux qui ont été en demande à 29s par quarter. L'abondance des arrivages de blés étrangers a empêché la hausse. L'orge à malter nouvelle s'est vendue facilement de 34 à 35s; l'orge à moulée a baissé de 3d. Le maïs a été ferme; les avoines tranquilles, avec une baisse de 3d sur les qualités communes. Les pois et les haricots ont été tranquilles."

Nos échanges de France nous donnent les renseignements suivants à la date du 23 septembre:

"Les prix des blés étant fermement tenus sur les marchés de production, il en est de même à Paris, quoique la demande de la meunerie et du commerce reste calme; on ne voit que des offres très ordinaires en blés de pays; les blés étrangers restent offerts et pèsent sur les cours."

Les nouvelles de la République Argentine annoncent une bonne récolte probable dans cette région.

La dernière dépêche de Beerbohm cote les marchés de chargements plus faibles, tant pour ceux arrivés que pour ceux qui sont en route. Elle cote les marchés français de province tranquilles et soutenus.

C'est évidemment le marché de Chicago qui, par sa baisse persistante pèse sur les cours des marchés d'Europe, car ces derniers, laissés à eux-mêmes, seraient certainement à la hausse.

Ils sont cependant assez favorables encore à l'exportation pour que les Etats-Unis leur aient expédié, la semaine dernière, encore 3,490,000 minots tant en blé qu'en farines. Les exportations de blé des Etats-Unis, depuis le 1er juillet, ont été de 62,551,192 minots, tandis que dans la période correspondante de l'année dernière elles n'avaient été que de 44,318,782 minots, soit une augmentation pour cette année de 18,235,410 minots. Les négociants d'Europe savent évidemment profiter du bon marché du blé qu'a créé la crise financière de ce côté de l'Atlantique, pour faire provision du blé qui leur manque et ils seront d'autant plus indépendants plus tard, lorsque la crise passée, on voudra faire monter les cours sur les marchés américains.

Il en résulte que si, d'un côté, la situation statistique favorise un prix élevé pour le blé de la récolte 1893, la situation économique indique un prix très modéré, peut être plus bas que dans les années où la récolte générale atteint une bonne moyenne. Tant il est vraie la loi de l'offre et de la demande ne ressort pas seulement de la rareté ou de l'abondance des marchandises, mais aussi des nécessités des vendeurs aussi bien que de celles des acheteurs.

Aux Etats-Unis, les cours de toutes les marchandises qui donnent lieu à la

**Cuir et peaux.**—Les exportations de vache fendue continuent mais dans de moindres proportions, le marché de ces cuirs ainsi que des cuirs à semelles étant devenu tel ici, que l'on compte pouvoit écouler les stocks disponibles au Canada à des prix rapportant autant que l'exportation.

Les peaux vertes sont sans changement.

On paie à la boucherie:

No 1	\$4.00 à 0.00
No 2	3.00 à 0.00
No 3	2.00 à 0.00
Veaux	0.07 à 0.00
Agneaux	0.60 à 0.65
Moutons tondu	0.00 à 0.30
Moutons laine	0.00 à 0.00

**Draps et nouveautés.**—La seconde tournée des commis voyageurs produit d'assez bons résultats comme ventes, les étoffes à robes, les tweeds et les draps d'hiver donnant lieu à un bon mouvement de réassortiment. On se plaint des collections.

**Epicerie.**—Une lettre du Japon dit que la récolte de 1893 a été inférieure à celle de 1892 en quantité; mais que l'exportation ayant été moindre, il reste en stock quelque chose comme 11,000 piculs de plus qu'à la même époque de l'année dernière.

La vente des thés chez Duncan a eu pour effet de raffermir le marché, presque tous les lots ont été achetés pour l'Ouest, les marchands de Montréal voyant qu'ils pouvaient acheter à aussi bon marché dans nos maisons de gros. Quatre mille deux cents quatre-vingt huit boîtes et demi-boîtes de thé du Japon se sont vendues depuis 13c jusqu'à 29c; 290 de Young Hyson, de 12½ à 31c; 550 de Gun Powder, de 11 à 35c; 55 d'Imperial, de 11½ à 20c; 12 de Hyson, à 11c; 707 de Congou, de 16 à 26½c; 30 d'Orange Pekoe, de 29½ à 30c; 61 de l'Inde et de Ceylon, de 24½ à 37c.

Le marché des sucres aux Etats-Unis est toujours raide; ici il est plus aisé.

Nos cotes sont exactement les mêmes que celles de la semaine dernière.

Les sucres jaunes valent de 4½ à 5c par gradation de 1½ par chaque degré en qualité et en couleur.

La mélasse de Barbades se vend toujours 34c en tonnes et 37½c en petits fûts.

**Fers, ferronneries et métaux.**—Dans la ferronnerie, la demande de la campagne est assez bonne et les prix sont bien tenus dans toutes les lignes.

**Huiles peintures et vernis.**—Rien à changer à nos cotes de ces articles qui ont un mouvement raisonnable et de saison.

**Produits chimiques.**—Les sodas caustiques et autres gros produits sont terriblement affectés en Angleterre par la grève des mineurs de charbon; mais les stocks sur place restent aux prix antérieurs.

**Poisson.**—Il n'y a pas sur le marché de hareng de Terre-Neuve, mais la pêche sur le French Shore et les côtes du Labrador ayant été bonne, nos marchés s'approvisionnent abondamment de harengs, de morue, de Haddock et de saumon. Par conséquent les prix sont et resteront faciles.

**Salaisons.**—Il y a toujours rareté de lard salé et les paqueteurs canadiens haussent leurs prix.

La maison M. Laing & Son a été transformée en compagnie à fonds social sous le nom de "The Laing Packing & Provision Co., Limited," en vertu de lettres patentes du lieutenant-gouverneur de Québec.

Les saindoux sont sans changement mais avec tendance à la hausse.

Pour l'avoine, par exemple la compagnie d'entrepos de Montréal s'est vue obligée de refuser plusieurs chars qui étaient trop frais et auraient certainement causé de la fermentation dans la case où on les aurait placés.

Les pois également sont frais et ont besoin d'être soignés attentivement pour être vendables. Il n'y a guère que le foin qui soit d'une vente facile, si l'on accepte le prix du marché. Or les cultivateurs ne tiennent pas à vendre leur foin trop tôt, espérant que cet hiver, il se vendra aux prix du printemps dernier. De là disette d'argent dans les campagnes et ralentissement marqué dans les remises de fonds.

Mais nous ne voulons pas donner à croire que la récolte est complètement manquée et que les cultivateurs vont être obligés de s'endetter cet hiver; s'ils veulent vendre leur foin, d'abord et donner à leurs grains les soins nécessaires, il est certain qu'ils se trouveront du bon côté; mais s'ils négligent leur avoine et leurs pois et les laissent chauffer, il est évident qu'ils n'en retireront pas grand chose.

Le mois d'octobre a bien commencé; si la température peut rester belle encore quelques jours cela pourra réparer beaucoup de dommages.

Le commerce n'est ni plus ni moins actif que d'habitude à cette époque. L'exportation de nos produits est cependant moindre que l'année dernière et l'activité de notre port est due, de plus en plus, au commerce de transport en transit des produits de l'ouest.

**Alcalis.**—Le mouvement des alcalis jusqu'au 1er octobre a été:

	Potasses	Perlasses
En stock, 1er janvier 1893....	95	52
" " " 1892.	121	19
Arrivages.		
Du 1er Janv. au 1er Oct. 1893	1196	87
" " au " 1892	1419	261
Livraison.		
Du 1er Janv. au 1er Oct. 1893	1248	131
" " au " 1892	1435	236
En stock, 1er Octobre 1893...	43	8
" " " 1892...	105	44

**Bois de construction.**—L'activité des expéditions pour le marché américain se continue, les acheteurs se pressant de faire transporter leur bois avant la clôture de la navigation. La perspective de l'admission de nos bois en franchise est attrayante pour nos propriétaires de scieries à qui cette admission vaudrait une augmentation du prix et des ventes.

Les marchés d'Europe et de l'Amérique du Sud prennent toujours des chargements ici et à Québec.

Les clos de la ville sont assez satisfaits de la demande qui leur promet une saison d'automne au moins égale à celle de l'année dernière.

**Charbons.**—L'Angleterre et la France éprouvent en ce moment une famine de charbon, par suite de la grève des mineurs, dont nous pourrions bien ressentir les effets ici. A Londres, les prix des charbons au détail ont haussé de 50 à 60 p. c.

Ici nous n'avons encore à constater qu'une grande fermeté dans les prix avec la perspective d'une hausse prochaine.

Le bois de chauffage est toujours rare, surtout le bon bois sec.

spéculation ont été affectés par la crise monétaire, et la preuve en est évidente aujourd'hui où, en face de marchés importateurs qui ont besoin de blé, les américains ne sont pas en état de tenir leur blé à un prix rémunérateur.

Malgré l'avilissement des cours, les livraisons dans les états du Nord-Ouest sont considérables. La température, dans cette région, est favorable aux travaux de l'automne et fait croire à une augmentation des semailles de blés d'hiver, ainsi qu'à une augmentation des surfaces préparées pour les semailles du printemps. Le temps a été favorable aussi au battage et il y aura beaucoup moins de blé dehors cet hiver que les années précédentes. Mais comme, d'ici à la prochaine récolte, on aura besoin de tout le blé qui existe actuellement, il y aurait certainement, dans le cours naturel des choses, une réaction en hausse dès que l'état des finances du pays permettrait l'accaparement d'une certaine quantité de blé.

Contre cette perspective naturelle, il faut mettre celle que nous avons signalée tout à l'heure : les marchés importateurs se gorgeant actuellement de blé à bon marché et laissant venir ensuite les offres des vendeurs.

Hier, à Chicago, le blé sur octobre était coté à 64c et sur décembre à 68c. A New-York, sur octobre, à 71c; sur novembre à 72c et sur décembre, à 73c.

Au Manitoba, dit le dernier numéro reçu du *Commercial*, la température a été variable, mais en somme favorable au battage. Le mouvement du blé nouveau est maintenant considérable, mais presque tout va dans les éleveurs pour le compte des producteurs. Il y a cependant quelques ventes entre 45 et 50c pour blés durs de choix, prix payés aux cultivateurs. Le bureau des examinateurs s'est réuni la semaine dernière et a choisi les étalons pour la classification du blé de la nouvelle récolte. Il y aura cette année quatre classes : Extra dur de Manitoba et Nos. 1, 2, 3 et 4 durs de Manitoba. Les existences à Fort William le 16 septembre étaient de 664,260 minots, une diminution de 204,217 minots dans la semaine.

Dans le Haut-Canada, les livraisons de blé ne sont guère plus actives, cependant, en sympathie avec les marchés des Etats-Unis, les cours ont une tendance à la baisse.

A Toronto on cote : blé blanc 59 à 00c; blé du printemps, 57 à 00c; blé roux, 58 à 00c; pois No 2, 53 à 00c; orge No 2, 34 à 35c; avoine No 2, 28 à 00c.

Sur notre place, la demande pour l'exportation note à peu près nulle et quoique les arrivages soient fort légers, le marché est extrêmement faible pour nos grains : l'avoine et les pois. L'avoine n'a eu de mouvement que pour la consommation locale où elle a la concurrence des cultivateurs des environs qui, avec la température qu'il fait, encombreront nos marchés de leurs produits. On cote nominalement pour le marché local, de 36 à 37c par 34 lbs, en magasin, mais pour l'exportation, il est probable qu'on ne pourrait obtenir plus de 35 à 36c à flot. Il a été vendu de l'avoine non classée à 34c et de l'avoine No 3 à 35c. On nous affirme qu'il n'est pas arrivé encore ici un seul char d'avoine nouvelle qui ait pu être classé No 2 à l'inspection. Le fait est que l'orage du mois d'août a tellement endommagé notre récolte d'avoine, que ce que l'on a rentré ne rend presque rien au battage, ayant été égrec-

né sur le champ et ce qui a été sauvé est de qualité inférieure.

Les pois sont aussi, dans le marasme, malgré une hausse de 1d à Liverpool. On a offert des lots de No 2 à 68c sans trouver preneur. Les stocks de pois au 30 septembre à Montréal, étaient de 167,000 minots, contre 107,089 minots au 1er octobre 1892.

L'orge à moulée a eu un peu de demande pour le marché local; on l'a vendue 42c par 48 lbs en magasin.

Rien ne se fait encore ici en sarrasin. La farine est tranquille, la demande locale est à peu près nulle, sauf ce qu'il faut à la boulangerie pour ses besoins quotidiens et les cours sont nominale-ment sans changement. La seule différence visible sur la semaine dernière, c'est que la farine est plus facile à acheter.

Les farines d'avoine ont baissé de 20c par quart, sous l'influence de l'augmentation des offres de farine de la nouvelle récolte.

Le son et le grue sont plus faciles, la disette signalée les semaines précédentes a été terminée par de forts arrivages.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé duprintemps " No 2.	0 59 à 0 60
Blé du Manitoba, No 1 dur...	0 00 à 0 00
" " No 2 dur...	0 78 à 0 01
" " No 3 dur...	0 74 à 0 75
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 35 à 0 36
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 62 à 0 64
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 68 à 0 69
Orge, par minot.....	0 42 à 0 43
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 46 à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 80 à 4 00
Patente du printemps.....	3 85 à 4 00
Patente Américaine.....	5 25 à 5 50
Straight roller.....	3 15 à 3 41
Extra.....	2 80 à 2 90
Superfine.....	2 55 à 2 61
Forte de boulanger (cité).....	3 70 à 3 80
Forte du Manitoba.....	3 60 à 3 70

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 60 à 1 70
Superfine.....	1 20 à 1 31
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 20 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 20 à 0 00
Avoine rglée en barils.....	0 00 à 4 25

MARCHÉ DE DÉTAIL

Il y avait encore beaucoup d'avoine mardi au marché de la place Jacques-Cartier, et l'on a pu en acheter à bon marché de ceux qui n'ont pas voulu la ramener chez eux; mais le prix régulier est resté à peu près le même : de 80 à 90c la poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 95c à \$1 par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.20 les 96 lbs.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis 7c par minot, et le blanc 75c.

Les pois No. 2 valent 72c et les pois cuisants 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 61 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1 à \$1.05 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle va t \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.20 à \$2.30 par 100 lbs.

La farine de sarazin vaut \$2.21 à \$2.30 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 23 septembre :

"Le beurre a une demande un peu meilleure pour toutes les sortes. Nous cotons : les beurrieres d'Amérique de choix, de 98s. à 103s. et les qualités inférieures de 80 à 90s. Le beurre d'Irlande vaut de 74 à 105s., suivant le mérite."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il y a encore eu quelques achats de beurres de beurrierie des derniers jours de septembre à 23c à la campagne, mais ce prix est trop élevé pour les exportateurs, qui n'achètent pas, ainsi que pour les commerçants de la place qui ne se soucient pas de se stocker comme les années précédentes, de beurre aussi cher, pour cet hiver. D'un autre côté, nombre de beurriers demandent plus de 23c ce qui ne permet pas de faire des transactions bien actives. A moins que nous trompions beaucoup, ceux qui demandent 24c pour leur beurre d'octobre seront obligés de baisser leurs prix et, après avoir laissé échapper l'occasion de vendre à 23c, ils seront peut-être heureux d'accepter 22c lorsque les provisions du marché local seront terminées.

Les prix pour les épiciers restent les mêmes que la semaine dernière, sauf que l'on demande 1/2 à 1c. de plus pour du beurre de choix, tout frais, à la tinette.

Il commence à venir sur le marché de bons townships d'automne, qui se vendent aux détailliers de 21 à 22c, ce qui représente un prix d'achat de 19 à 20c. à la campagne.

Les beurres de l'ouest sont encore assez rares et valent de 17 à 19c suivant qualité.

FROMAGE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 23 septembre :

"Le marché a été un peu plus ferme cette semaine avec une meilleure demande de la consommation, les détenteurs tenant ferme à nos prix extrêmes pour les lots de choix. Nous cotons aujourd'hui : Fromage coloré canadien de choix, 48 à 49s par quintal; de blanc de 47s 6d à 48s. Fromage des Etats-Unis de choix, coloré, 48 à 48s 6d; de blanc, de 47 à 47s 6d."

MARCHÉ DE NEW-YORK

Ogdensburg, 30 septembre. — Dix-sept cent cinquante-neuf meules de fromage ont été mises sur le marché; pas de vente à l'assemblée. Plus tard, cinq lots de 4/5 meules se sont vendus à 10 5/16c et peut-être d'autres aussi.

Canton, 30 septembre. — Douze cents meules de fromage se sont vendues de 10 1/2 à 10 3/4c.

Utica, N. Y., 2 octobre. — Les ventes au marché, aujourd'hui, ont été : 59 meules à 10 3/4c, 43 à 10 1/2c, 2,570 à 10 1/2c, 364 à 10 1/2c, 232 à 11c. Total 4,595. Beurre en hausse : 90 tinettes de beurrieres, de 27 1/2 à 27 3/4c.

Little Falls, N. Y., 2 octobre. — Les ventes aujourd'hui ont été : 422 meules à 10c; 2034. à 10 1/2c; 3160 à 10 1/2c; 120 à

10½c; 45 à 10½c; et 456 à 10½c. Total, 6,237 meules. Beurre actif: 46 tinettes de crémeries de 27 à 27½c.

MARCHÉ D'ONTARIO.

London, Ont., 30 septembre. — Deux fromageries ont mis en vente 565 meules d'août. Ventes 565 à 10½c.

La plupart des autres marchés qui se tiennent au commencement de la semaine sont inactifs, les fromageries ayant en grande partie vendu leur fin de saison par contrat.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le câble cote aujourd'hui le fromage blanc et coloré à 50s. Cette cote s'applique naturellement au fromage de fin août et de septembre qui est en ce moment sur le marché de Liverpool.

Au qual, lundi, il y avait en vente 6,000 meules de fromage qui se sont vendues depuis 10½c jusqu'à 10½c ce dernier prix pour quelque lots spéciaux de "Blue Star" et sauf déduction pour défaut de qualité.

De fait le marché est à 10½c pour le fromage de choix de notre province, blanc ou coloré, les deux sortes étant sur le même pied; le bon fromage légèrement inférieur au choix a été vendu 10½c et le fromage de qualité secondaire entre 9½ et 10c.

Notre impression est que le marché va rester ferme à ces prix pendant quelques jours, les limites données aux exportateurs par leurs acheteurs anglais ne permettent pas de payer plus de 10½c pour le moment. Il n'est pas impossible cependant, vu l'état du marché ici, qu'une hausse de ½ à 1c se fasse avant qu'on ait fini d'expédier le fromage de septembre, mais cela dépendra beaucoup de la façon dont le commerce anglais va apprécier nos fromages de septembre qui viennent de lui arriver.

Il y a, en prévision de cette hausse possible, plusieurs acheteurs en route pour acheter aux fromageries; c'est aux fromagers à ne pas s'en laisser imposer et à exiger le plein prix du marché. Il serait peut-être aussi bien de consigner à un commissionnaire responsable de Montréal qui leur ferait obtenir tout le bénéfice de la hausse, si elle se produit.

Les ventes à 10½ et 11c. que nos lecteurs auront pu lire sur les marchés de l'état de New-York ne représentent pas le prix d'exportation; ces prix sont payés pour le marché domestique des États-Unis, les acheteurs du Sud et de l'Ouest venant à l'automne faire leurs provisions pour l'hiver et payent souvent des prix de fantaisie pour certaines fromageries.

Les exportations de Montréal pendant la semaine dernière ont été:

	Fromage.	Beurre.
En 1893.....	78,83	8,016
" 1892.....	80,747	1,185

Il a été exporté jusqu'à cette date:

En 1893.....	1,085,931	55,937
" 1892.....	1,061,882	58,557

Diminution.. 76,651 2,620

ŒUFS.

Les œufs strictement frais se vendent maintenant à des prix plus ou moins irréguliers suivant l'abondance des arrivages journaliers; on peut les coter de 16 à 17c. Les œufs mirés se vendent de 15 à 16c.

HARICOTS

Il n'y a pas encore de haricots (fèves) de la nouvelle récolte sur le marché, mais ceux de la récolte de l'année dernière sont en abondance et se vendent aux détailliers: les petits haricots blancs (pea beans) \$1.40 le minot de 60 lbs et les jaunes de \$1.00 à \$1.25 suivant qualité.

POMMES DE TERRE.

Il n'y a pas encore de lots de gros en offre. Les épiciers achètent sur le marché de détail depuis 50 jusqu'à 80c la poche, suivant qualité.

MIEL ET CIRE

Le marché est toujours encombré de miel coulé et les prix restent bas. On cote en lots de 6 à 9c la livre. Le miel en rayons vaut depuis 10c jusqu'à 11½c ou 12c. La cire reste aux environs de 25 à 26c.

FOIN PRESSÉ ET FOURAGES

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$17 00 à \$18 00
Choix à fancy en petites balles.....	16 50 à 17 50
Beau à bon.....	15 00 à 16 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 15 00
Mêlé.....	11 00 à 14 00
Paille de seigle.....	13 00 à 14 00
" d'avoine.....	6 50 à 7 00

Arrivages de la semaine 679 chars de foin et 13 chars de paille semaine correspondante de l'année dernière, 191 chars de foin et 18 chars de paille.

Sur ces arrivages 52 chars étaient pour l'exportation. Les arrivages sont extraordinairement considérables et en excès de la demande; les stocks s'accumulent et le marché s'affaiblit en conséquence. Malgré cela, le foin de choix n'est pas surabondant et quelques chars se vendent au dessus de nos cotes; mais pour les autres sortes nos cotes sont nominales; il arrive souvent qu'on soit obligé d'accepter moins pour faire des ventes. Nous cotons le marché faible avec tendance à une baisse encore plus prononcée. (Circulaire de MM. Hosmer Robinson & Cie, de Boston).

A Montréal, le marché est également faible, mais comme il n'y a pas de stock, il n'y a que peu de transactions. Les cultivateurs ont encore peu vendu de foin, mais ils vont être obligés d'en vendre pour se procurer de l'argent, car pour beaucoup d'entre eux, les grains ne rapporteront pas grand chose pour le moment. Lorsqu'ils auront fini leurs travaux, ils encombreront le marché de leur foin et les prix seront probablement plus bas qu'aujourd'hui.

Le marché anglais est faible: Londres est coté de 85 à 90s et Liverpool de 80 à 85s c. i. f. Le marché français reste encore assez bon, mais il s'approvisionne de partout, recevant des fourrages de New-York, de Philadelphie, de l'Amérique du Sud, sans compter ceux qu'expédient les contrées voisines en Europe, de sorte que, là aussi, notre foin devra se vendre moins cher cet hiver.

Le son et le grue sont maintenant plus abondants.

Nous cotons en détail:

Foin nouv. pressé la tonne.....	10 50 à 12 00
Foin vieux pressé No 1, la tonne.....	00 00 à 00 60
do do No 2, do.....	00 00 à 00 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	5 00 à 6 00

Moulée, extra la tonne.....	21 00 à 23 00
do No 1 do.....	19 00 à 20 00
do No 2, do.....	09 00 à 19 00
Gru blanc do.....	21 00 à 23 00
do No 2, do.....	00 00 à 20 00
do No 3, do.....	00 00 à 19 00
Son (Manitoba) do.....	00 00 à 00 00
do (Ontario) do.....	15 00 à 16 00
do au char.....	14 00 à 14 50
Blé d'inde jaune m. ulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX ANIMAUX

Il y avait lundi aux abattoirs de l'Est:

Bêtes à cornes.....	500
Moutons et agneaux.....	600
Veaux.....	150

On peut donner les prix suivants comme moyenne:

Bêtes à cornes, 1er qual. 3½ à 4 c.	
" " 2e " 2½ à 3 c.	
Moutons, la livre.....	2½ à 3 c.
Agneaux ".....	3 à 3½c.
Veaux par tête.....	2.00 à 12.00
Porcs sur pied p. 100 lbs. à 6.25 à 6.50	

Les exportations de la semaine ont été de 3529 têtes de bêtes à cornes, et de 193 moutons.

MARCHE DE CHICAGO.

	SEMAINE Plus haut.	Plus bas.	Clôture.	Clôture précédente.
BLE—				
Comptant.				
Octobre.....	69½	67½	67½	69½
Décembre.....	77	75½	75½	76½
Mai.....				
Mais—				
Comptant.				
Octobre.....	41½	40½	40½	40½
Décembre.....	44½	44	44	44½
Mai.....				
AVOINE—				
Comptant.				
Octobre.....	28½	27½	28	28½
Décembre.....	32½	31½	31	32½
Mai.....				
LARD—				
Comptant.				
Octobre.....	16 25	15 90	16 25	.....
Décembre.....	14 10	13 65	13 95	13 75
Janvier.....				
SAINDOUX—				
Comptant.				
Octobre.....	9 45	9 20	9 40	9 10
Décembre.....	8 27	7 95	8 17	7 87
Janvier.....				
FLANCS—				
Comptant.				
Octobre.....	8 75	8 70	.....	8 70
Décembre.....	7 42	7 10	7 27	7 10
Janvier.....				

CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTRÉAL

	BORDERSAUX	BALANCES
Total pour la semaine terminée le 5 oct. 1893.....	\$11,462,253	\$1,760,761
Sem. Corresp. 1892.....	16,111,854	2,616,133
" " 1891.....	11,597,177	1,451,382
" " 1890.....	9,785,959	1,341,596

La première mention de l'usage de la houille (charbon de terre) comme combustible se trouve dans les comptes de l'abbaye de Petersborough, Angleterre, pour l'année 850; où il est parlé de 12 voyages de "combustible fossile."

Si vous voulez être bien renseignés sur la valeur des Stocks, lisez "Le Prix Courant."

# BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 29 SEPT. AU 5 OCT.		CLOTURE DU 5 OCT. 1893.		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
<b>BANQUES.</b>										
Bank of Montreal.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	225	228	225	218	225	218
Ontario Bank.....	1,500,000	345,000	100	7	115	112	115	118	115	112
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple.....	1,200,000	550,000	50	6	116	111	116	111	116	111
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8	106	150	160	150	100	150
Bank of Toronto.....	2,000,000	1,800,000	100	10						
Banque Jacques-Cartier.....	500,000	215,000	25	7			120	237		
Merchant's Bank.....	6,000,000	2,900,000	100	7	158	152	158	152	158	152
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6						
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank.....	2,500,000	550,000	100	7			100			
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank.....	1,200,000	250,000	60	6						
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	1,100,000	50	7	140	136	140	137½	138	135½
Banque Ville-Marie.....	479,500		100	6						
Banque d'Hochelega.....	710,100	250,000	100	7			130	123	130	
<b>CHEMINS DE FER.</b>										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100	5						
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100		74½	74	76	75½	75	74
do do Pref.....	10,000,000		100		81	71	81	71		
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	180	170	181	180	178	174
<b>TELEGRAPHES, Etc.</b>										
Commercial Cable.....	10,000,000		100	7	138	135	140	137½	135	133½
Montreal Telegraph.....	2,000,000		40	8	142½	141	144	142	141½	140½
Bell Telephone Co.....	2,500,000		100	8	1		150	138½	142	137½
<b>DIVERS.</b>										
Montreal Gas Co.....	2,500,000		40	12	183½	176½	184	183	179	178½
Royal Electric.....	1,000,000		100	8			165		168½	
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100							
do do pref.....	219,700		100							
North West Land Co.....	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100							
Canada Paper Co.....	500,000		100	6						
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7						
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richelieu & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100							
<b>CIES DE COTON.</b>										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8	124	121½	130	125	123	120½
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100	6			90	80½	90	80
Merchant's Manfg Co.....	1,000,000		100	8						
Dominion Cotton Mills.....	3,000,000		100	8			120	114	120	112½
<b>OBLIGATIONS.</b>										
Bell Telephone Co. Bonds.....				6						
Canada Central Bonds.....				5						
Champlain & St. Lawrence Bonds.....				6						
Pacific Land Grant Bonds.....				5						
Colored Cotton Mills Bonds.....	2,000,000			6						
Dominion Cotton Mills Bonds.....	1,500,000			6						

**J. L. DUHAMEL,**

Marchand-Tailleur,

1680, rue Ste-Catherine,

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet de

Tweeds Français, Anglais, Ecossais, etc., etc.,

A très bas prix.

**W. & F. P. CURRIE & CIE**

No. 100 Rue des Sœurs Grises

MONTREAL

Importateurs de

Tuyaux d'Égouts Ecossais, Ciment  
de Portland

Têtes de cheminées,  
Tuyaux pour ventilateurs,  
Couvercles de conduits,  
Ciment Romain

Ciment Canadien,  
Chaux Hydrauliques, Briques à feu,  
Terre à feu, Borax, Pâtre de Paris.  
Blanc de Céruse, Glaise à Porcelaine.  
Fabricants d'Acier Bessemer, Ressorts de Sofas,  
Fauteuils, Lits, Etc.

**PEINTURES PREPAREES**

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Hulle de  
Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche  
en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

**P. D. DODS & CIE,**

180 Rue McGill.

# Chronique de Québec

Québec, 4 octobre 1893.

La dernière huitaine a certainement amené de l'amélioration dans le commerce général de notre ville. L'activité se fait sentir dans tous les genres d'affaires, mais elle est plus apparente chez les marchands d'épicerie en gros et dans les magasins de nouveautés. C'est que le temps est venu de faire des grandes expéditions d'automne, et il semble que les marchands de la campagne, comptant sans doute sur l'excellence de la récolte, font des approvisionnements plus considérables que d'habitude.

Quant aux affaires dans les nouveautés, c'est le cas de dire que le "malheur des uns fait le bonheur des autres." La faillite et la fermeture de deux maisons importantes et très soigneuses font naturellement affluer les acheteurs dans les magasins encore ouvert et dont le personnel, propriétaires et employés, est anxieux de faire les plus grosses recettes possibles.

A ce sujet, sans vouloir apprécier ni blâmer la manière dont certains marchands conduisent leur négoce, je ferai remarquer cependant qu'on abuse trop souvent et à trop d'endroits encore de l'inexpérience des clients qu'on ne se gêne pas de tromper sur la valeur réelle des marchandises, de ridiculiser de toute manière et même d'intimider brutalement.

Pour dire tout en un mot, dans certains quartiers de notre ville, il existe des marchands et des commis sans délicatesse et sans scrupule, dont le seul objet paraît être de pratiquer de véritables exactions sur le public, sans tenir compte que des moyens honorables et des manières polies, sont le seul moyen d'assurer aux maisons de commerce des clientèles stables et payantes.

L'éducation de plusieurs est encore à faire à ce point de vue, et cela occasionne plus de préjudice qu'on ne le croit dans l'économie générale d'une maison de commerce. Je me hâte d'ajouter, toutefois, que le système va s'améliorant de jour en jour et que bon nombre d'établissements à Québec, adoptent la méthode des ventes avec prix marqué ouvertement sur la marchandise.

## ÉPICERIES.

La semaine en épicerie a été singulièrement active. On se sent en pleine saison d'automne, c'est-à-dire la saison d'approvisionnement pour les marchands de la campagne, et celle aussi des importations pour le commerce de gros.

Les affaires au détail sont aussi satisfaisantes et la collection bonne, aucun changement dans les prix, nous cotons :

**Sucres :** Jaune, 44 à 44c; Cut Leaf, 60c; granulé, 58c; Powdered, 6c; ext. ground, 67c brls.; 1/2 brls. 64c; boîtes, 67c.

**Sirap :** Barbade, tonne, 32 à 33c; tierce, 34 à 35c; quart, 35 à 36c.

**Fromage :** 10c à 11c.

**Beurre :** frais, 22 à 24c; marchand, 16 à 18c.

**Œufs :** frais, 16 à 18c.

**Conserves :** Homard, No. 1, \$1.75 à \$1.80;

do, No. 2, \$1.40; Saumon, British American, \$1.40; Clover Leaf, \$1.42 1/2;

Tomates, 95c à \$1; blé d'Inde, 90c à \$1;

Pois, Can., \$1.00 à \$1.10; Pêches, 3 lbs,

\$2.95; do, 2 lbs, \$1.85.

**Vermicelle :** en boîte, 5c lb. en qt, 5c lb.

Vermicelle de Québec : Boîtes 5c. lbs,

Quarts 47c lb.

Riz \$3.50 à \$3.60; "Pot Barley" \$4.00 le

quart.

Amandes : Taragone, 13c, do Ecailées,

27c. lbs.

**Sel :** En magasin, 46 à 48c; fin, 1/2 de sac

35 à 38c; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

**Alcalis :** Soda à laver, \$1.00 à \$1.10; do,

à pâte \$2.50 à \$2.75; Empois, No. 1, 5 1/2 c; do

satin, 7c; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.

**Allumettes :** cartes, \$3.10 à \$3.25; Tele-

graph, \$3.90 à \$4.00; Telephone, \$3.70 à

\$3.80; Dominion, \$2.50.

**Huile de charbon :** 11 1/2 à 12c.

## BOIS

**Prix (sur les quais Renaud) :**

Érable 3 pds., \$4.00 à \$4.25; érable, 2 1/2

pieds \$3.00; merisier, 3 pieds \$3.50 à

\$4.00; do 2 1/2 pieds \$3.20 à \$3.50; bouleau,

3 pieds \$2.80 à \$3.20; do 2 1/2 pieds \$2.50

à \$2.80; épinette rouge, 3 pds \$3.40;

do 2 1/2 pds \$3.00; cyprès, 3 pds \$2.80; épi-

nette grise, 3 pds \$3.00; charbon \$6.00 à

\$6.50 la tonne.

## FRUITS

Rien de bien nouveau à noter dans le commerce de fruits. Les pommes et les raisins frais seuls montrent quelque peu d'activité. On n'y voit presque plus de petits fruits et les oranges sont extrêmement rares.

**Pommes :** St-Laurent et fameuses, \$2.50

à \$3.50; Canadian Duchess, \$3.00 à \$3.25;

Maiden's Blush, \$2.75; pommes communes,

\$1.60 à \$2.00; Colvert, \$2.75 à \$3.50.

**Citrons :** Catane, \$4.00; Bananes, \$1.50

à \$2.00; Tomates, 60 à 70c la boîte; Pru-

neaux, 9c; Prunes bleues Can., 60c le

gallon; Melons d'eau, 40c à 45c la pièce;

Melon d'automne Can., 50 à 60c la dz;

Poires, Californie, \$4.00 la boîte; Bart-

lett's, \$6.00 à \$7.00 le quart; Melons nut-

meg, 40 à 50c la pièce; Bleuets, No 1,

\$1.00 la boîte.

**Raisins :** Vert Californie, 80c; Do, Bleu,

"Concord" panier 10 lb 40c; Do, 20 lb 3 1/2

lb; Vert, Niagara, 5c la lb; Delaware,

6c la lb.

Quelques lots de raisins bleus, paniers

de 20 lbs sont offerts à 3c la livre. Raisins

de Valence, 4 à 5c; "Crown Layers"

frais, 7 à 7 1/2 c; Currants, 5 1/2 à 6c.

**Legumes :** Choux 30c la doz; Oignons

d'Égypte, en sac, 2 1/2 c la lb.; Oignon Can-

adien, 50 à 55c le minot; Patates, 30c le

minot.

## FARINES, GRAINS, ETC.

Une grande activité règne dans le commerce des farines et provisions.

Les arrivages en grand nombre des pêcheurs du golfe avec cargaisons de morues, harengs, huîtres, etc., ont donné un regain d'activité à notre Basse-Ville. Comme on va le voir par les cotations ci-dessous, le hareng, surtout celui du Labrador sera cher cette année. Dans les autres spécialités les prix n'ont pas changé. (Prix cotés par MM. J. B. Renaud & Cie.)

**Farines :** Superfine, \$3.00 à \$3.20; fine,

\$2.70 à \$2.85; forte, \$4.00; Extra, \$3.25 à

\$3.40; S. Roller, \$3.65 à \$3.80; Patente

Américaine, \$5.15 à \$5.25.

**Grains :** Avoine par 34 lbs., 41 à 42c;

Orge, 55c; Son, 80c; Gruau, \$4.25 à \$4.50;

Fèves, \$1.50 à \$1.60; Pois No 1, 90c; Do

No 2, 75 à 80c; Blé d'Inde, 65 à 67c; Foin

par tonne, \$10.75.

**Poissons :** Morue vertes No 1, \$1.75;

Do No 2, \$4.00; Saumon No 1, \$15.00;

\$16; Do No 2, \$14.00; Hareng, C. B., \$6;

Do, Labrador, No. 1, \$7.00 à \$7.50; Do, do,

No. 2, \$5.75; Truites, \$10.

**Provisions :** Lard Short Cut, \$22.00;

Mess Chicago, \$21.00; Saindoux en seaux,

\$1.70 à \$1.80; Do en chaudière, 9 à 9 1/2 c;

Suif, 5 1/2 à 6c; Do en panne, 3 1/2 à 4c.

**Huiles :** Loup-marin "Straw" 35c; de

morue, 35 à 36c; de marsonin, 38 à 40c.

L'inauguration d'un hôtel de première classe est assez rare à Québec pour qu'il soit légitime d'en faire mention dans cette chronique.

Je veux parler de l'hôtel "Royal Albion" ouvert princièrement au public lundi de cette semaine. On dit que son propriétaire, M. Cowan, a mis une qua-

rantaine de mille piastres dans cette entreprise. Cela prouve tout au moins qu'il y a encore des gens qui ont foi dans l'avenir commercial de notre ville.

Le fait est qu'on sent de jour en jour le besoin de plus de commodités pour le public voyageur. Le nouvel hôtel pourra facilement loger 100 à 150 personnes avec tout le confort des aménagements les plus perfectionnés. Il est certain que les étrangers affluent dans une ville en proportion du bien-être et des facilités qu'ils y rencontrent.

A ce double point de vue, nul ne se plaindra, selon moi, de l'ouverture du Royal Albion; en attendant, d'ici à quelques semaines, la solennité de l'inauguration du "Windsor Québécois" le splendide hôtel "Château Frontenac." On est à mettre la dernière main à l'œuvre pour parfaire ce monument de la Munificence de la Compagnie du Pacifique Canadien. Deux à trois cents employés terminent les travaux du dehors et ornent avec profusion les lambris intérieurs avant d'y placer les riches tentures et les ameublements d'un luxe oriental. Naturellement le commerce et la main d'œuvre bénéficient d'autant de cette grande entreprise.

Il est statué, par résolution du Conseil de Ville, que l'hôtel sera ouvert pas plus tard que le premier de novembre prochain, sinon la Compagnie perd le bénéfice de l'exemption des taxes. Cela explique l'activité qui règne ici.

Le parti Vice-Royal est encore dans la vieille capitale; c'est une série non interrompue de fêtes et réceptions brillantes et une bonne aubaine cela va sans dire, pour les magasins de modes et de confection. Leurs Excellences se prodiguent et sont déjà très populaires chez nous. "My Lady" vient précisément d'annoncer qu'à son prochain "at home" elle serait heureuse de voir les papas et les mamans accompagnés de leurs fillettes et garçonnetts.

Imaginez que l'invitation est acceptée avec enthousiasme et quelles dépenses il va falloir faire pour habiller tout ce petit monde. C'est encore tant mieux. Puisque le menu peuple n'est pas appelé à ces magnificences des grands, il n'est que juste, qu'il ait au moins sa part de bénéfice sur les plaisirs des riches. Du reste, leurs Excellences n'entendent pas limiter leur sphère d'action aux classes privilégiées par le rang et la fortune.

Elles sentent, au contraire, comme un besoin de soulager les pauvres et les malheureux. Le bel exemple qu'elles ont donné dimanche dernier, en allant à la rencontre des immigrants venus par le "Parisian" et en leur souhaitant la bienvenue sur cette terre du Canada, prouve mieux que des discours les sentiments humanitaires qui les animent.

J'aurais voulu finir cette chronique sur la note gaie. Mais une mauvaise nouvelle m'arrive, qui a jeté la consternation dans le monde des affaires et qui est le thème général des conversations.

On ne parle de rien moins que de l'arrestation d'un de nos plus grands marchands de fourrures qu'on dit impliqué dans des fraudes gigantesques au détriment des douanes américaines et de certaines compagnies de transport canadiennes. Si la nouvelle se confirme, ce sera un véritable malheur vu qu'elle s'attache au plus grand établissement de fourrures du Canada. Espérons que des explications satisfaisantes seront données par les personnes impliquées dans cette affaire et que cette importante maison conservera sa réputation jusqu'à aujourd'hui sans tache.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 5 OCTOBRE 1893.

Allumettes.		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
<b>Allumettes.</b>							
Télégraphe, la caisse.....	\$3 70	Ficelles 6 fils, 30 "	0 75	Rio.....	0 15 0 20	Pois très fins.....	boîte 0 15 0 17
Tiger ".....	3 40	" 40 "	1 03	Maracaibo.....	0 20 0 22	" extra fins.....	" 0 17 0 19
Telephone ".....	3 50	" 48 "	1 20	Jamaïque.....	0 19 0 23	Tomates.....	doz. 0 80 1 1
Star No. 2 ".....	2 50	" 60 "	1 40	Chicooree.....	0 10 0 12	<b>Poissons:</b>	
Carnaval ".....	2 80	" 72 "	1 60	<b>Cafés rôtis.</b>		Clams, 1 lb.....	doz. 1 40 1 50
Parlor ".....	1 75	" 100 "	2 10	Standard Java.....	36c	Homards.....	" 1 85 1 90
Louisville ".....	\$2 65 à 3 00	Vernis à harnais, gal.....	0 00 1 80	Old Gov.....	31½c	Huitres, 1 lb.....	" 0 00 2 80
<b>Articles divers.</b>		" doz.....	1 10 1 20	Imperial ".....	31c	Maquereau.....	" 0 95 1 00
Briques à couteaux, doz.....	\$0 37½ 0 00	" à tuyaux, gal.....	0 00 0 90	Arabian Mocha.....	36c	Sardines canad.....	boîte 0 00 0 05
Bouchons communs gr.....	0 20 0 30	Parisien, doz.....	0 70 0 75	Pure.....	33c	" am.....	" 0 00 0 09
Bleu Parisien.....	0 11 0 13	Royal polish, doz.....	0 00 1 25	Standard Java et Mocha.....	37c	" 1 fra.....	" 0 08 0 11
Brûleurs pour lampes		Seaux, 2 cercles, doz.....	1 60 1 70	Old Gov. Java et Mocha.....	35½c	" 4 fra.....	" 0 13 0 18
No 1, doz.....	0 90 1 03	" 3.....	1 80 1 90	Java Siftings.....	31c	Smelts (Eperlans).....	doz. 0 00 0 00
No 2.....	0 00 0 80	Pipes, en boîtes.....	0 60 0 90	Jamaïque.....	27c	Saumon.....	doz. 1 30 1 45
No 3.....	0 00 0 70	Laveuse Nelson favorite.....	1 20 0 00	Maracaibo.....	30c	<b>Fruits:</b>	
Bougie Paraffine, lb.....	0 12 0 13	" Planet, doz.....	1 60 1 80	Rio.....	24 à 27c	Ananas, 3 lbs.....	doz. 2 25 3 00
" London Sperm.....	0 00 0 11½	Graine de lin, lb.....	0 00 0 03½	<b>Confitures et Gelées</b>		Blucets, 2 lbs.....	" 0 00 0 00
" Fournier.....	0 16 0 19	" moulu, lb.....	0 00 0 04	<b>Confitures:</b>		" 3 lbs.....	" 0 90 1 00
" trouées.....	0 00 0 21	" canari, lb.....	0 05 0 05½	Crosse et Black well, doz.....	2 40 à 2 50	Fraises.....	" 1 75 2 00
" couleur.....	0 00 0 23	" chanvre, lb.....	0 00 0 05	De Michel Lefebvre et Cie:		Pêches, 2 lbs.....	" 2 25 2 35
Chandelles, lb.....	0 12 0 16	" Rapé, lb.....	0 00 0 07	do 1 et 2 lbs.....	la lb. 0 13	Poires, 2 lbs.....	" 1 60 1 70
Cartes à jouer, doz.....	0 40 2 10	" canari paq., lb.....	0 00 0 07	do 3, 4 et 5 lbs.....	" 0 12	" 3 lbs.....	" 2 50 2 90
Camomille, lb.....	0 25 0 35	<b>Balais.</b>		do 6, 7 et 10 lbs.....	" 0 11	Pommes, gal.....	" 2 15 2 25
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 60	Balais A à 1 cordes (esc. 7½).....	\$3 85	Seaux de 7 lbs.....	la lb. 0 12	" 3 lbs.....	" 0 90 1 00
Lessis concentré, com.....	0 35 0 40	" B à 3.....	3 15	do 14.....	" 0 11½	<b>Divers:</b>	
" pur.....	0 00 0 70	" M à 4.....	2 80	do 28.....	" 0 11	Beef, 1 lb.....	doz. 0 00 1 55
Mine Royal Dome g.....	1 70 0 6½	" X à 3.....	2 45	Tumblers de 8 onces.....	la douz. \$1 25	" 14 lbs.....	" 0 00 18 00
" James g.....	2 40 0 00	" C à 2.....	2 30	do de 1 lb.....	" 2 25	Corn Beef, 1 lb.....	" 1 30 1 55
" Rising Sun large doz.....	0 70 0 00	" O à 3.....	2 00	Gelées:		" 2 lbs.....	" 2 20 2 65
" small doz.....	0 40 0 00	" P à 2.....	1 65	Michel Lefebvre et Cie:		Dinde rôtie, 1 lb.....	" 0 00 2 30
" Sunbeam large doz.....	0 70 0 00	" No 5.....	1 35	do 1 et 2 lbs.....	la lb. 0 11	Langue, 1 lb.....	" 0 00 3 75
" small doz.....	0 00 0 35	Petits balais, dust.....	2 00	do 3, 4 et 5 lbs.....	" 0 10	" 2 lbs.....	" 0 00 7 00
Silverine grande, doz.....	0 75 0 00	Balais "Nelson".....	4 45	do 6, 7 et 10 lbs.....	" 0 09½	Fèves au lard Windsor,	
Mèches à lampe No. 1.....	0 18 0 22	Ex Carpet, 4 cordes, manche	4 45	Seaux de 7 lbs.....	la lb. 0 10	3 lbs.....	doz. 0 00 1 35
" No. 2.....	0 00 0 15	fantaisie.....	4 45	do 14.....	" 0 09½	Pieds de cochon, 1 lb.....	" 0 00 2 30
" No. 3.....	0 12 0 13	Manches en bois dur:		do 28.....	" 0 09	Poulets rôtis, 1 lb.....	" 0 00 2 30
Savons, boîte.....	1 00 3 45	No X Parlor, 3 cordes.....	3 20	Tumblers de 8 onces.....	la douz. \$1 25	Soupes assorties, 1 lb.....	" 0 00 1 70
Savon de Marseille (Cas-		Louise, 3 cordes.....	3 20	do de 1 lb.....	" 2 25	<b>Marinades:</b>	
tille) lb.....	0 08 0 10	Extra Daisy, 3 cordes.....	3 00	<b>Conserves alimentaires.</b>		Marinades Morton.....	doz. 0 00 2 40
Cable coton ½ pce., lb.....	0 18 0 22	No. 0 Hurl, 4 cordes.....	2 90	<b>Légumes:</b>		" Crosse & Blackwell,	doz. 0 00 3 25
" Manilla, lb.....	0 13 0 14	No. 1 " 3.....	2 40	Blé d'Inde.....	doz. 0 95 1 05	" Suffolk, 20 oz.....	doz. 0 00 2 10
" Sisal, lb.....	0 10½ 0 11	No. 2 " 2 cordes.....	2 10	" Yarmouth 2lbs.....	" 0 00 0 00	" Suffolk, 16 oz.....	doz. 0 00 1 80
" Jute, lb.....	0 08½ 0 09	No. 3 " 2 cordes.....	1 80	" Windsor.....	" 0 85 0 95	Cornichons arom., A. C.	
Ficelles 3 fils, 30 pieds.....	0 45	OK, 2 cordes.....	1 45	Haricots de Boston.....	" 2 10 2 25	Dionne.....	doz. 0 00 2 50
" 40.....	0 60	<b>Cafés.</b>		Pois canadiens 2 lbs.....	" 0 85 0 95		
" 48.....	0 70	Cafés verts.		" fins.....	bolte 0 10 0 15		
" 60.....	0 85	Mocha.....	0 23 à 0 26				
" 72.....	1 00	Java.....	0 22 0 25				
" 100.....	1 25	Ceylan Plant.....	0 22 0 25				

AGENTS D'IMMEUBLES

**FRED. R. ALLEY**

Achète, Vend et Échange

— LES —

**PROPRIETÉS**

Administration de Successions,  
Collection de Loyers,  
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.  
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou  
acquérir des

**PROPRIETÉS**

Adressez-vous à

**JOHN JAMES BROWNE & SON**

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,  
Règlement de pertes d'incendie.

Tous les marchands devraient lire "Le  
Prix Courant."

AGENTS D'IMMEUBLES

**LACHLAN MACKAY**

Agent d'Immeubles d'Assurances et de Finances

BATISSÉ TEMPLE

185 Rue ST. JACQUES, MONTREAL

**CHARLES HOLLAND**

VENTE ET ACHAT

— DE —

**PROPRIETÉS**

SUR COMMISSION

246 RUE SAINT - JACQUES, MONTREAL

NOTAIRES.

**A. J. H. ST-DENIS, L.L.B.**

NOTAIRE

No. 62 rue St-Jacques, Montréal

Résidence, 168 rue St-Denis.

Argent à prêter sur billets et hypothèques.  
Téléphone 6027.

**P. A. BEAUDOIN, L.L.B.**

NOTAIRE.

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque et pr  
priétés achetées et vendues.

107 ST-JACQUES, MONTREAL.

Téléphone 2421.—1er étage. Chambres 18 et  
Bâtisse "Impérial."

COMPTABLES

**BILODEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,  
No. 15 rue ST-JACQUES.

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.  
Téléphone 2003.

**NAP. MATTE,**

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

— BUREAU —

Bâtisse de la Banque Nationale,  
75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.  
Téléphone Bell, { Téléphone Bell,  
Bureau, 731 { Résidence, 872.

SPÉCIALITÉ: -Règlement de Faillites.

**J. M. MARCOTTE,**

COMPTABLE ET AUDITEUR,  
LIQUIDATEUR DE FAILLITES.

58 RUE ST-JACQUES,

MONTREAL.

**F. VALENTINE**

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements commerciaux donnés confiden-  
tiellement aux abonnés.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 5 OCTOBRE 1893.

Liqueurs et spiritueux.	
Prix en gros	
<b>Brandies. (droits payés.)</b>	
Hennessy * caisse.....	12 50 à 0 00
" gallon.....	6 75 0 00
Martel * caisse.....	12 25 0 00
Jockey Club *** caisse.....	7 50 0 00
" V.O. ".....	8 75 0 00
" V.S.O. ".....	10 00 0 00
" V.S.O.P. ".....	12 00 0 00
Jules Rizat caisse.....	10 50 0 00
" gallon.....	3 90 0 00
Marceau caisse.....	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse.....	10 75 0 00
<b>Agence de Laporte Martin &amp; Cie.</b>	
P. Richard carte blanche 12 qrts	8 50
" " 24 pts	9 50
" " 48 pts	10 50
" " carte d'or 12 qrts	12 00
" " 24 pts	13 00
" " 48 pts	14 00
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00
<b>Ahums.</b>	
Jamaïque gallon.....	4 00 à 6 00
Diamant caisse.....	0 00 7 50
Des Lys ".....	0 00 11 50
" (litres).....	0 00 13 75
Hurard (Martinique) caisse	0 00 10 50
" gallon.....	0 00 3 90
<b>Gins</b>	
De Kuyper 1 c. à 24.....	5 75 11 00
" 25 à 49.....	6 70 10 95
" 50 et plus.....	6 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.....	4 95 9 95
" 25 à 49.....	4 90 9 85
" 50 et plus.....	4 85 9 75
Méous.....	5 80 0 00
De Kuyper caisse blanche.	3 50
" gallon.....	2 90 3 00
Méous.....	2 75 2 80
<b>Spiritueux Canadiens, gal. imp.</b>	
Esprit de vin, 65 O. P.....	3 85 4 00
" 50 O. P.....	3 50 3 60
" 25 U. P.....	1 90 2 00

Liqueurs.	
Prix en gros	
Rye.....	1 90 2 00
Toddy.....	1 85 2 00
Malt.....	1 90 2 00
Vieux Rye, 4 ans.....	2 05 0 00
" 5 ans.....	2 25 0 00
" 6 ans.....	2 35 0 00
" 7 ans.....	2 55 0 00
<b>Liqueurs.</b>	
Crème de Menthe glaciale	
verte.....	10 50 13 00
Curacao.....	00 00 10 50
Prunelle.....	00 00 13 00
Kummel.....	00 00 12 00
Crème de Cacao.....	00 00 14 25
Anisette, caisse.....	00 00 13 00
Cherry Brandy, caisse.....	00 00 11 25
Cr me de Noyau, Moka,	
Genèvre, etc., caisse.....	00 00 10 50
Absinthe supér, caisse.....	00 00 10 50
Vermouth, caisse.....	6 00 6 25
Kirsch de com. caisse.....	9 50 10 00
Kirsch fin.....	10 50 11 00
<b>Mélasses.</b>	
Barbades tonne gal.....	0 00 0 34
" tierce.....	0 37 0 00
" quart.....	0 00 0 37 1/2
Antigua.....	0 00 0 00
Trinidad.....	0 29 0 30
St Kitts.....	0 00 0 00
<b>Montardes.</b>	
Moutarde Keens, 1/2 lb.....	0 43 0 44
" 1 lb.....	0 40 0 42
" 1 lb.....	0 39 0 40
" 1/2 lb.....	0 72 0 75
Coleman, 1/2 lb.....	0 43 0 44
" 1 lb.....	0 40 0 42
" 1 lb.....	0 39 0 40
" jars.....	0 72 0 75
Durham, jars.....	0 00 0 65
Poney.....	0 70 0 75
Imperial, doz.....	0 95 1 00
<b>Pâtes et denrées alimentaires</b>	
Macaroni importé, lb.....	0 11 0 00
Vermicelle ".....	0 11 0 00
Macaroni du Canada.....	0 05 0 00
Vermicelle ".....	0 05 0 00
" en boîte de 5 lbs.....	0 27 0 00
" 10 lbs.....	0 55 0 00

Lait concentré, doz.....		Prix en gros	
Nestle's food, doz, 5 p.c.	4 50	4 65	
Rolled oats, le sac.....	2 30	0 00	
Dessicated wheat, le sac	2 25	2 40	
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00	4 25	
Chocolat des gourmets			
fin la livre.....	0 00	0 31	
Farine préparée, XXX, 6 lbs.....	2 40		
" " ".....	3	1 25	
" " superb 6.....	2 20		
" " Crescent, 6.....	1 15		
" " ".....	2 00		
" " 3.....	1 05		
Farine d'orge, doz.....	2 00		
" de seigle, doz.....	2 00		
" de Gluten lot, doz.....	3 00		
Biscuits Gluten, lb.....	0 12 1/2		
<b>Poudre à boulanger, Cook's Friend</b>			
Paquets en papier			
No. 1.—4 doz. à la caisse.....	2 40		
" 2.—6 ".....	0 80		
" 3.—4 ".....	0 45		
" 10.—4 ".....	2 10		
" 12.—1 ".....	0 70		
<b>Poissons.</b>			
Harengs Shore..... 1 brl.	4 00	5 00	
" " "..... 1/2 brl.	0 00	0 00	
" Cap Breton..... brl.	0 00	5 50	
" " "..... 1/2 brl.	0 00	3 25	
Morue sèche..... cwt.	5 50	0 00	
" No 1 en quart..... lb.	0 03	0 00	
" No 1 large quart..... qt.	0 00	0 00	
" No 1 Draft lb.....	0 00	0 00	
Morue désossée..... lb.	0 00	0 64	
Poisson-blanc lac Sup..... brl.	0 00	0 00	
Truits des lacs..... qt.	0 00	0 00	
Saumon No 1..... brl.	0 00	0 00	
Saumon No 1..... 1/2 brl.	0 00	7 50	
Maquereau No 1..... brl.	0 00	0 00	
" No 2..... brl.	0 00	0 00	
" No 3..... brl.	0 00	0 00	
Saumon Colombie A..... 1/2 brl.	0 00	0 00	
Anguille..... lb.	0 00	0 00	
<b>Produits de la ferme.</b>			
(Prix payés par les épiciers.)			
<b>Beurre.</b>			
Bourrerries..... la lb.	0 21	à 0 23 1/2	
Townships.....	0 20	0 22	
" 2de qual.....	0 18	0 19	

De l'Ouest.....		Prix en gros	
Rouleaux.....	0 15	0 20	
" ".....	0 00	9 00	
<b>Fromage.</b>			
De l'Ouest, coloré..... la lb.	0 10	0 10 1/2	
" blanc.....	0 10	0 10 1/2	
De Québec, coloré.....	0 09 1/2	0 10 1/2	
" blanc.....	0 09	0 10 1/2	
Petites meubles.....	0 10	0 11 1/2	
<b>Œufs.</b>			
Mirés à la caisse.....	0 13 1/2	0 15	
Non mirés à la caisse.....	0 12	0 13 1/2	
Chaumés.....	0 00	0 00	
<b>Strop et sucre d'érable.</b>			
Sirop d'érable en qrts la lb.	0 04 1/2	0 05 1/2	
" en canistro.....	0 05	0 07	
Sucro.....	0 07	0 08	
<b>Miel et cire.</b>			
Miel coulé..... la lb.	0 06	0 08	
Miel en gateaux.....	0 10 1/2	0 14	
Cire vierge.....	0 25	0 27	
<b>Riz.</b>			
sacs 1/2 sacs poches 1/2 p.			
J. 1 à 4 sacs.....	3 85	3 90	3 95
" 5 9.....	3 80	3 85	3 90
" 10 24.....	3 75	3 80	3 85
" 25 et plus.....	3 70	3 75	3 80
B. 1 à 4 sacs.....	3 60	3 65	3 70
" 5 9.....	3 55	3 60	3 65
" 10 24.....	3 50	3 55	3 60
" 25 et plus.....	3 45	3 50	3 55
<b>English style.</b>			
En sacs de 250 lbs.			
1 à 4 sacs.....			3 40
5 9.....			3 35
10 24.....			3 30
25 et plus.....			3 25

**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES FRANCAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES

Toujours en mains, un assortiment complet de  
**FILS DE COTON DE BROOKS, CHAPEAUX DE PAILLE. TABAC CANADIEN**  
 Laine et toile du pays échangées pour des marchandises sèches. Nous avons au-si toujours  
 en mains les Claques et Pardessus que nous vendons avec les  
 plus forts escomptes alloués.

340 et 342 rue St-Paul et 179 rue des Commissaires, Montreal.

SPECIALITÉS DE

**WALLACE DAWSON**

Pharmacien - Chimiste

No. 169, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

**DYSPEPSINE.**—Spécifique du Dr Norwood contre l'indigestion, les maladies bilieuses et toutes formes de dyspepsie. Prix 50c la bouteille.

**CREMES DE CHOCOLAT** de Dawson pour les vers. Les médecins les recommandent spécialement. Prix 25c la boîte.

**STOP-IT** de Dawson.—Remède contre le mal de dents. Prix 15c, la bouteille.

**REMEDE ANTI-RHUMATIQUE** de Dawson.—Remède interne pour la Goutte, le Rhumatisme inflammatoire, la Sciatique et toutes les douleurs rhumatismales. Prix 50c, la bouteille.

**MORRHUO-CREOSOL.**—Un excellent remède pour la Consomption, la Bronchite, l'Asthme, le Rhume et tous les dérangements de la gorge et des poumons. Prix 50c, et \$1.00 la bouteille.

**CELEBRE REMEDE ANGLAIS** du Dr D. W. Park, contre tous les désordres du sang, tels que les boutons, les pustules, les dartres, les clous, etc., etc. Prix \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.

Si vous ne pouvez vous procurer quelq'un de ces médicaments d'un marchand local, nous vous les expédierons immédiatement sur réception du prix.

Demandez-le à vos fournisseurs.

C. J. McCUAIG,  
Toronto.

R. A. MAINWARING  
Montreal.

**MCCUAIG & MAINWARING**

DE MONTREAL ET TORONTO

**COURTIERS D'IMMEUBLES**

**ET PLACEMENTS**

— BUREAUX —

147 RUE ST-JACQUES, 18 RUE VICTORIA

MONTREAL. TORONTO.

Téléphone Bell 2433

Bureau d'Experts, d'Évaluateurs et de Descripteurs.

**A. GENDRON,** **JAS. I. BOGUE,**  
Architecte et Évaluateur, Comptable, Expert et Évaluateur.

**L. F. LAROSE,**  
Agent d'Immeubles, Expert et Évaluateur

Spécialité: Évaluation pour Expropriation.

Tél. Bell 2540. 99 Rue St-Jacques, Montréal.

**J. A. VAILLANCOURT**

Marchand-Commissionnaire de Provisions

333 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

Beurre, Fromage et Œufs placés aux prix les plus avantageux. Attention spéciale donnée aux consignations de beurre et de fromage. Avances libérales sur consignations. Tinettes en belle épingle blanche, 30, 50 et 70 lbs., fournitures pour fromagerie. Spécialité de tinettes pour beurrierie. Aussi, meilleur sel anglais pour beurrierie. Sollicite la consignation de toutes sortes de produits agricoles



**G. G. GAUCHER**

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
 POUFRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE  
 pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
 TIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES  
 MONTREAL.

**Salaisons, Saindoux, etc.**  
*Liste de M. Latng and Son.*

Prix en gros

Lard Canada Short Cut Mess  
le quart \$24 00  
le 1/2 quart 12 25  
" " Short Cut Clear  
le quart 23 00  
le 1/2 " 11 75

**Saindoux:**  
Pur de panne en saeux \$2 20  
Canistres de 10 lbs 11 c  
" " " " 11 c  
" " " " 11 c  
Composé, "Anchor" en saeux 1 70  
Canistre de 10 lbs. 84 c  
" " " " 82 c  
" " " " 81 c

Jambons, la lb. 12 1/2 13 c  
**Saindoux Fairbank**  
Standard, en saeux 1 9)  
Globe, " " 1 70

**Divers:**  
Lard fumé, la lb. 0 12 0 12 1/2  
Lard salé de l'Ouest le qrt 21 00 23 00

**Sel.**  
Sel fin, quart, 3 lbs. \$2 00 à \$3 00  
" " " 5 lbs. 2 75 2 80  
" " " 7 lbs. 2 40 2 60  
Sel gros livré, sac 0 00 0 50

**Sirops.**  
Sirop américain gal. 0 104 0 24  
Amber " " 0 30 0 00  
Extra V. B. " " 0 35 0 38  
Sirop canadien fins 2 lbs. 0 00 0 09  
" " " 8 lbs. 0 00 0 31

**Sucros.**  
Jaunes raffinés. 0 (4) 6 05  
Boucauts et quarts.  
Extra ground. qts 0 06 0 09  
" " " bte 0 06 0 09  
Cut loaf " qts 0 05 0 00  
" " " bte 0 05 0 00  
" " " qts 0 06 0 00  
" " " bte 0 05 0 00  
Powdered " qts 0 05 0 00  
" " " bte 0 06 0 00  
Extra granulé " qts 0 05 0 00  
" " " bte 0 05 0 00

**Suif.**  
Suif raffiné, la livre 0 05 à 0 06  
Suif brut, " " 0 03 à 0 04

**Thés.**

Japon commun à bon... 0 14 0 23  
" bon à choix... 0 18 0 40  
Nagasaki commun à bon 0 15 0 18  
Congou " " 0 15 0 50  
Oolong, bon à fin... 0 45 0 50  
" Formosa... 0 00 0 00  
Y. Hyson commun à bon 0 14 0 20  
" moyen à choix... 0 25 0 35  
" choix extra... 0 60 0 65  
Poud. à canon com. à bon 0 15 0 31  
" moyen à fin... 0 24 0 46  
" fin à extra... 0 67 0 65  
Impérial, moyen à bon 0 25 0 30  
" fin à extra... 0 35 0 50  
Souchong... 0 25 0 60

**Vinaigres.**  
Vinaigre Bordeaux... 0 62 1/2 0 65  
" M. Lefebvre &  
Cle, en cruche 1 50 0 00  
" Malt, gallon... 0 65 0 00  
" La Bruyère... 1 60 0 00

**Eau de Javel.**  
Eau de Javel Doz. Gros.  
de F. Cormond... 0 70 7 50

**Vins.**

**Non Mousseux:**  
Bordeaux ord., caisse... 3 00 3 50  
" gall. 1 10 1 25  
Bordeaux Médoc caisse. 5 65 6 65  
" St Julien, " 6 65 7 65  
" Châteaux, " 20 00 25 00  
Bourgogne, caisse... 8 00 12 00  
" gallon... 06 00 00 00  
Stolle, gallon... 1 40 1 60  
Sherry, caisse... 6 63 11 00  
" gallon... 00 00 00 00  
Porto, caisse... 6 10 15 00  
" gallon... 00 00 00 00  
Moselle, caisse... 00 00 00 00  
Sauternes... 6 65 7 65  
Graves... 6 50 7 50

**Mousseux:**  
Champagne Mumm, c... qrts. pts. 25 00 28 00  
" Arthur Koederer, c. 25 00 27 00  
" Vve Cliquot, caisse. 30 00 32 00  
Pommery, caisse... 31 00 33 00  
" Morizet, caisse... 25 00 27 00  
" Fréminet, caisse... 26 00 27 00  
Bourgogne Mousseux, c. 00 00 00 00  
Moselle Mousseux, c... 00 00 00 00  
Hock Mousseux, caisse. 00 00 00 00

**Drogues et Produits Chimiques**

Prix en gros

Acide tartrique... la lb. 0 40 0 45  
" carbolique... 0 40 0 45  
" oxalique... 0 08 0 12  
" citrique... 0 61 0 65

Alun... lb. 0 01 1/2 0 21  
Aloés du Cap... 0 13 0 05  
Borax raffiné... 0 09 0 10  
Bleu (carré)... 0 12 0 16  
Bromure de Potass... 0 38 0 42  
Bicarbonate de Soude... 0 00 2 50  
Bichrom. de Potasse... 0 10 0 12  
Pearline, boîte... 5 00 0 00  
Campbre anglais... lb. 0 85 0 95

Campbre américain... 0 00 0 75  
Chlor. de Potasse... 0 00 0 00  
Chlorure de chaux... 0 02 1/2 0 03  
Crème de tartre... 0 25 0 30  
Candéras de soude... 0 11 1/2 0 02  
Couperose, 100 lbs... 0 00 1 00  
Garance... lb. 0 00 0 00  
Glycérine... lb. 0 17 0 20  
Gomme arabique... lb. 0 65 1 25  
Gomme épinette... lb. 0 25 0 00  
Indigo Madras... lb. 0 70 0 80  
Indigo Bengal... lb. 1 50 1 75  
Soda à laver par 100 lbs... 0 90 1 00  
Soda à pâte par baril... 0 00 2 50  
Soufre poudre " 2 50 3 00  
Soufre bâtons " 2 50 3 00  
Soda caustique 60° 100 lbs 2 50 2 75  
Soda caustique 70° 100 lbs 2 75 3 00  
Sels à Kpsom... 1 75 3 00  
Sel de soude... 100 lbs 0 90 0 85  
Extrait de Campêche lb. 0 10 0 11  
Extrait de en-paquets lb. 0 12 0 14  
Sulfate de morphine.. lb. 1 90 2 00  
Sulfate de cuivre... lb. 0 00 0 00  
Strychnine... oz. 0 90 1 00  
Sumac... la tonne 70 00 75 00  
Opium... lb. 4 00 4 25  
Phosphore... lb. 0 00 0 75  
Iodure de potasse... lb. 3 75 4 00  
Quinine... oz. 0 40 0 45  
Serpêtre... lb. 0 07 0 08  
Valp de Paris... 0 00 0 00  
Vitriol... 0 05 0 08

**Produits Pharmaceutiques.**

Huile de ricin (castor), la lb. 0 10 à 0 11  
" " " 1 oz. p. doz 0 35  
" " " 2 " " " 0 50

Prix en gros

Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz 0 75  
" " " 4 " " 0 90  
" " " 6 " " 1 00  
" de foie de morue, demiards  
par doz 1 50  
" " " Wyeth's  
demiards par doz 6 50  
" " par gal. 1 20 à 1 50  
Trésor des nourrices, par doz 1 45  
Sirop Dr Coderre (5 p.c.) " 1 75  
Hop Bitters, " 7 00  
Radway Ready Relief, " 1 75  
Pain Killer, par doz 1 75 à 2 00  
Eau de Cologne " 1 50 0 00  
" Hoyt's... 1 85 0 00

Eau de Floride, Murray  
& Lanman... 4 75 0 00  
Essences " " 55c, \$1, 1 50 1 75  
" café... \$2, 3 50 6 75

**Spécialités de L. Robitaille, Joliette.**

Doz. Gros.  
Elixir Résineux Pectoral \$1 75 \$18 00  
Restaurateur de Robson 3 50 38 00  
Pilul. antibill. du Dr Ney 1 50 15 00  
Spéc. antiasthmat. gr. " 6 25 65 00  
" petite " 3 25 33 00  
Anticholériq. du Dr Ney 3 50 40 00  
Salsepareille grande " 7 00 90 00  
" petite " 3 75 40 00  
Onguent antihémor. " 1 75 18 00  
" antidart. " 1 75 18 00  
" magique gr. " 1 75 18 00  
" magique pet. " 1 00 10 00  
Pommade " c. les cors " 1 75 18 00  
Baume Catarrhal gr. " 7 00 75 00  
" petite " 3 50 36 00  
Tue-douleur dentaire " 1 75 18 00  
Poudre dépurative, Vink 1 75 18 00  
Spécifique du prof. Vink 6 00 65 00  
Vermifuge " 4 00 42 00  
Spavin-Cure grande " 7 00 80 00  
" petite " 3 50 38 00  
Colic-Cure " 3 00 33 00  
Pastilles Vermif. français. 1 40 15 00

**Spécialités de Wallace Dawson.**

Doz. Gros.  
Spécifique du Dr Noswood  
(Dyspepsie) 3 50 36 00  
Crème de Chocolat... 1 75 18 00  
Stop-it... 1 00 9 00  
Rheumatic Cure... 4 00 45 00  
Morruo-Creosol, 1/2 flac... 4 00 42 00  
" flacon... 8 00 84 00  
Remède du Dr Park... 8 00 84 00

**BLACKSTONE :: CIGAR :: FACTORY**  
**VILLENEUVE & CO.**

Fabricants des Célèbres Marques de Cigares

**ABERDEEN, :: PAUL JONES, :: MELROSE,**  
**BLACKSTONE, :: LITTLE BUCK.**

Sans exception les meilleurs Cigares du marché.

**PRODUITS DES RR. PERES TRAPPISTES D'OKA**

VINS DE MESSE, DE TABLE, BEURRE FIN.

**FROMAGE DE LA TRAPPE D'OKA.**

Ces fromages fabriqués par un Frère Trappiste venu du Port du Salut, France, a les mêmes qualités que le fameux fromage du Port du Salut qui a obtenu les grandes médailles de Londres et de Paris.

SEULS DEPOSITAIRES:

**AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS,**

21, 23, 25, rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montreal.

**Pilules Antibiliauses.**



MARQUE DE COMMERCE

**Du Dr NEY**

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Mauvaise tête, etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. DR D. MARSOLAIS.

**EN VENTE PARTOUT**  
**SEUL PROPRIÉTAIRE**

**L. ROBITAILLE, Chimiste**  
**JOLIETTE, P. Q.**

**PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.**

H. C. LETOURNEUX, prés.

C. LETOURNEUX, vice-prés.

J. LETOURNEUX, sec.-tr.

**LETOURNEUX, FILS & CIE**

MARCHANDS-FERRONNIERS

Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

A l'enseigne de l'Enclume.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 5 OCTOBRE 1893.

**Prix en gros**

*Spécialités de Picault & Contant.*

Elixir Pulmon. Balsami.	Doz. Gros.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien.	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 70	15 00
Poudre de condition	1 lb.	0 80 7 20
"	1 lb.	1 25 13 00
"	1 lb.	1 80 18 00
Huile d. foied. morue	8 oz	18 00
"	6 oz	15 00
Emulsion	"	4 00
Huile Vétérinaire	"	1 50
Essence d'épinette	"	0 80

*Spécialité de L. R. Baridon.*

Baume Rhumal.	Doz. Gros.	1 75 20 00
par 5 grosses.	00 00	18 00
5 p. c. 30 jours.		

*Spécialité de A. G. Dionne.*

Sirup de merlsier compos.	\$1 60	0 00
---------------------------	--------	------

*Spécialité du Dr. J. G. Lavolette.*

Sirup de Térébenthine.	Doz. Gros.	2 00 21 00
Petits flacons.	2 00	21 00
Grands flacons.	4 00	42 00
5 p. c., 30 jours.		

**Cuir et peaux.**

*Cuir à semelles.*

Spanish No 1	18 lbs en moy.	0 20	0 22
"	" 25" et au-des.	0 19	0 20
"	" léger.	0 17	0 18
"	" No 2	0 16	0 16
"	18 lbs en moy.	0 18	0 20
Zanzibar	"	0 16	0 00
Slaughter sole	No 1 steers.	0 21	0 23
"	p. ord.	0 20	0 22
"	No 2	0 18	0 19
"	sans acide.	0 00	0 19
"	union crop	No 1	0 28 0 00
"	"	No 2	0 22 0 00

**Prix en gros**

Harnais finis à la main	p. lb.	0 25	0 26
"	No. 2	0 23	0 24
"	finis à la roue	p. lb.	0 24
"	No. 2	0 21	0 23
"	taureau	p. lb.	0 19 0 21
Vache cirée mince.	p. lb.	0 00	0 28
"	forte No. 1	p. lb.	0 21 0 25
Vache grain pesante	p. lb.	0 24 0 26	
"	Hm. M. Lm lep.	0 11	0 12
"	éco-saiso	p. lb.	0 25 0 27
Taure française	p. pied.	0 00	0 85
"	anglaise	"	0 00 0 70
"	canadienne.	"	0 59 0 60
Veau can.	25 à 30 lbs	p. lb.	0 60 0 70
"	36 à 45	"	p. lb. 0 57 0 62
"	45 et plus	p. lb.	0 55 0 57
Vachefendu moy.	Ont p. lb.	0 15	0 17
"	forte de Q.	p. lb.	0 14 0 16
"	mince	p. lb.	0 17 0 00
Vache vernie	le pied.	0 00	0 16
"	d'Ontario	"	0 16 0 19
Cuir verni uni, grainé	"	0 00	0 16
Mouton mince	la doz.	5 00	9 00
"	épais	p. lb.	0 40 0 45
Dongola glacé, ord.	le pird.	0 11	0 20
Kid Chevette	"	0 20	0 38
Chèvre des Indes glacée	"	0 15	0 00
Kangourou	"	0 38	0 45
Dongola dull	"	0 11	0 20
Buff d'Ontario	H. 0 13	HM. 0 12	
"	M. 0 12	L. 0 11	
Buff d'Ontario No 2	"	0 00	0 10
Buff de Québec	H. 0 11	HM. 0 11	
"	M. 0 10	L. 0 10	
Buff de Québec No 2	"	0 00	0 09
Glove Grain Ontario	"	0 00	0 11
"	Québec	"	0 00 0 10
Pebble " Ontario	"	0 00	0 11
"	Québec	"	0 00 0 10
Cuir à bourrure	No 1.	0 22	No 2 0 20

*Cuir à Relture.*

Maroquin large	doz.	\$21 00	\$36 00
"	petit	18 00	22 00
"	persian	12 00	20 00
Veau de loi, im.	\$48 00	S. Royal	\$40 00
"	"	Royal	\$8 00
Veau de loi	M.	\$30 00	D. \$20 00
Vache Russe en peau	la pièce.	18 00	
"	imitation le pied	0 30	
"	" seal	0 20	
Veau de Russie	doz.	72 00	

**Prix en gros.**

*Peaux. Prix payés aux bouchers.*

Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1	\$4 00
do	No. 2	3 00
do	No. 3	2 00
Veaux, la livre	"	0 07
Agneaux, la pièce	"	0 55 à 0 60
Moutons, laine	"	0 90 à 1 05
Moutons, tondus	"	0 00 à 0 00
Les tanneurs paient	50 cts à \$1.00.	
pl s de pour les peaux a-sorties et inspectées.		
Peau de l'Ouest	No. 1	4 50
do	No. 2	3 50

**Laines.**

Toison du Canada, la lb.	0 18 à 0 20
Arrachée, non assort.	0 19 à 0 20

**Chaussures.**

Brogans	Hommes.	\$0 75 à 1 00	Garçons.	\$0 70 à 0 80	Enfants.	\$0 65 à 0 75
Cobourgs	"	0 90 1 10	"	0 80 0 95	"	0 70 0 75
Split Balmorals	"	0 85 1 10	"	0 80 1 05	"	0 70 0 75
Kip	"	1 15 1 40	"	0 90 1 15	"	0 80 0 95
Buff	"	1 20 1 90	"	1 00 1 40	"	0 90
Veau	"	1 95 3 85	"	"	"	"
Buff Congress	"	1 20 1 70	"	"	"	"
Veau	"	2 10 3 40	"	"	"	"
Split boots	"	1 40 2 15	"	1 25 0 60	"	"
Kip	"	2 00 2 80	"	1 60 1 90	"	1 25 1 50
Veau	"	2 75 3 80	"	"	"	"
Bottes en feutre	"	1 50 2 00	"	"	"	"
"	"	1 70 2 50	"	"	"	"
Wigwams	"	0 65 0 90	"	"	"	"
Mocassins	"	1 60 2 15	"	"	"	"

**A CHEVILLE.**

Split Boots	Femmes.	\$0 60 à 0 70	Filles.	\$0 55 à 0 70	Enfants.	\$0 40 à 0 50
Split Balmorals	"	0 75 1 05	"	0 70 0 85	"	0 50 0 60
Kip	"	1 00 1 10	"	0 85 1 00	"	0 65 0 75
Buff	"	0 80 1 25	"	0 80 1 00	"	0 60 0 70
Pebble	"	1 00 1 25	"	0 90 1 00	"	0 50 0 65
Buff Bals clous en cuivre	"	1 00 1 15	"	0 90 1 00	"	0 50 0 65

**A COUTURE.**

Pebbles Boutonnées	"	1 05 1 30	"	0 95 1 05	"	0 65 0 80
Buff lustré	"	1 10 1 20	"	0 95 1 05	"	0 70 0 80
Pebble	"	1 10 1 50	"	0 85 1 00	"	0 65 0 80
Lustré	"	1 25 1 50	"	0 80 1 10	"	0 70 0 85
Chèvre	"	1 50 1 90	"	1 20 1 40	"	0 90 1 15
Veau poli	"	1 30 1 60	"	1 10 1 30	"	0 85 1 00
Chevreau français	"	1 80 3 50	"	1 90 2 50	"	1 40 1 70
"	canadien	1 40 2 75	"	1 20 0 00	"	1 00 0 00

**Prix en gros.**

A, extra supérieure,	"	0 21 à 0 22
B, supérieure,	"	0 00 à 0 60
Noire,	"	0 16 à 0 17
Cap de B. E. en suint,	"	0 14 à 0 16
Australie, lavée,	"	0 00 à 0 00
Buende Ayres,	"	0 32 à 0 35
Natal, en suint,	"	0 00 à 0 00

**Fourrures.**

*Prix payés à Montréal.*

Vison, la pièce	\$1.00 à \$1.50
Rat musqué (printemps)	0 18 0 00
Marte, No. 1	0 90 1 00
Renard roux	1 00 1 50
Loup-cervier	2 50 4 00
Bête puante	0 40 0 75
Ours	12 00 20 00
Castor, la livre	3 00 4 00
Chat sauvage	0 40 0 60

**MAISON LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU**  
Fondée en 1880.  
No. 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS  
HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,  
Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.  
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

**PAPINEAU LIME CO.**  
FOURS A CHAUX DE DESJARDINS  
Traverse C. P. R., Chemin Papineau  
Bureau, 706 Rue Craig, Montreal.  
(H. Molaren & Cie)  
La meilleure qualité de Chaux, fraîche cuite, livrée promptement, telle que requis,  
TELEPHONE No 7367.

**LAPORTE, MARTIN & CIE**  
MONTREAL.  
Nous offrons pour livraison immédiate les Conserves alimentaires suivantes que nous recevons actuellement:  
TOMATES, POIS, FEVES, BLE D'INDE, HOMARD, SAUMON, Toutes marques de choix.  
Nous recommandons spécialement saumon marque "TRIDENT" qualité insurpassable.  
B.—DEMANDEZ NOS PRIX.

**Sirup de Terebenthine**  
DU  
**DR LAVIOLETTE**  
En vente chez tous les épiciers de gros.  
Propriétaire: J. G. LAVIOLETTE, M.D., 232, rue St-Paul.  
Voir aux prix-courants les prix pour détailliers.

**L. J. HERARD**  
—MARCHAND DE—  
Ferronnerie, Outils, Quincailleries, Ustensiles de Cuisine, etc.  
No. 26 rue St-Laurent.  
Téléphone Bell, 6664. — MONTREAL.

A. DEMERS. T61.589. C. BRUNET.  
Faisant affaire sous les noms de  
**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**  
140-Grande Rue St-Laurent, Montreal

**FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,**  
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage  
Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.  
Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.  
Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.  
Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
<b>Fers et Métaux.</b>				<b>Clous à tuer par 100 lbs :</b>			
<b>FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.</b>				1 pouce..... 4 75			
<b>Fers à cheval :</b>				1 1/2 "..... 4 25			
Ordinaires... par 100 lbs 3 50- 3 75				1 3/4 "..... 4 00			
Kn acier..... 0 00 0 00				2 "..... 3 40			
Fers à repasser... par lb 0 00 0 03 1/2				2 1/2 "..... 3 00			
Fiches : Coupées, toutes				3 "..... 3 25			
dimensions... par 100 lbs 3 15 3 75				Clous d'acier..... 10c en sus			
Prossés, do... Esc. 20 p.c. 3 00 0 00				Clous galvanisés, par 100 lbs.. \$9 25			
" 7-16..... 3 30 0 00				Clous à ardaise..... 4 50			
" 1..... 4 25 0 00				Clous à cheval No 7..... 2 16			
" 5-16..... 4 50 0 00				" 8..... 2 07			
" 1..... 4 75 0 00				" 9 et 10..... 1 98			
<b>Pil de fer :</b>				<b>Limes, râpes et tiers points :</b>			
Poll, de No 0 à No 8, par				1ère qualité, escompte... 50 \$0 00			
100 lbs Esc. 15 p.c..... 2 80 0 00				2me qualité, "..... 60 0 00			
Galvanisé..... 3 35 0 00				Mèches de tarière, esc..... 60 0 00			
Huile et brûlé..... 2 70 0 00				Tarières..... 40 0 00			
Esc. 20 p.c.....				Vis, à bots, escompte..... 77 1/2 0 00			
Brûlé; pour tuyau, la lb. 0 06 1/2 0 08				Boulons à voiture, esc..... 70 0 00			
Pyl de lation, à collats				Boulons à bandage..... 55 0 00			
par lb 0 35 0 40				Boulons à lisses..... 65 0 00			
Fontes Matillables..... 0 09 0 10				<b>Métaux.</b>			
Enclumes..... 0 04 0 11				<b>Cuivre.</b>			
<b>Charnières :</b>				Lingots..... par lb 0 12 0 13			
T et "Strap"..... par lb 0 05 0 05 1/2				En feuille..... 0 25 0 26			
Strap et Gonds filetés 0 04 0 06				<b>Etain.</b>			
<b>CLOUS, ETC.</b>				Lingots..... 0 23 0 21			
<b>Clous coupés à chaud :</b>				Barres..... 0 24 0 25			
De 5/8 à 6 pcs, par 100 lbs \$2 25				<b>Plomb.</b>			
5 pcs..... 2 30				Saumons..... par lb 0 03 1/2 0 03 1/2			
4 à 4 1/2..... 2 35				Barres..... 0 04 1/2 0 05			
3 1/2 à 4..... 2 40				Feuilles..... 0 05 1/2 0 05 1/2			
3 pcs..... 2 45				De chasse..... 0 06 0 00			
2 1/2 à 2 1/2..... 2 50				Tuyau..... par 100 lbs 5 25 5 50			
2 à 2 1/2..... 2 65				<b>Zinc.</b>			
1 1/2 à 1 1/2..... 2 75				Lingots, Spelter. par lb 0 05 1/2 0 06			
1 1/2 pouce..... 3 25				Feuilles, No. 8..... 0 06 0 06 1/2			
<b>Clous coupés à froid :</b>				<b>Acier.</b>			
De 1 1/4 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs 2 75				A ressort..... par 100 lbs 3 00 3 25			
1 1/2 pouce..... 3 15				A lisse..... 2 25 2 50			
<b>Clous à finir par 100 lbs :</b>				Américain..... 5 50 6 00			
1 pouce..... 4 50				A bandage..... 2 50 2 75			
1 1/2 "..... 4 00				A pince..... 3 25 3 50			
1 3/4 "..... 3 60				Fondu..... par lb 0 12 0 13			
2 ct 2 1/2..... 3 40				Poule, ordinaire..... 0 00 0 07			
2 ct 2..... 3 25				De mécanicien..... 0 00 0 04			
3 à 6..... 3 10				<b>Fontes.</b>			
<b>Clous à quarts par 100 lbs</b>				Siemens..... par tonne 17 25 18 00			
1 pouce..... 4 00				Coltness..... 0 00 0 00			
1 1/2 "..... 3 75				Calder..... 0 00 0 00			
1 3/4 "..... 3 75				Langloan..... 0 00 18 50			
1 1/2 "..... 3 75				Summerlee..... 18 50 19 00			
				Gartsherric..... 00 00 00 00			
				<b>Glengarnock..... 0 00 00 00</b>			
				<b>Carnbroe..... 17 00 17 50</b>			
				<b>Eglinton..... 17 25 17 75</b>			
				<b>Hotts..... 00 00 00 00</b>			
				<b>Canadienne..... 17 00 17 25</b>			
				<b>Fer en barres.</b>			
				<b>Canadien..... par 100 lbs 1 95 2 00</b>			
				<b>Anglais..... 2 25 2 30</b>			
				<b>Affiné..... 2 55 2 65</b>			
				<b>De Suède..... 3 75 4 00</b>			
				<b>De Norvège..... 3 75 4 00</b>			
				<b>Lowmoor..... 6 50 0 00</b>			
				<b>" en verge..... 0 09 0 10</b>			
				<b>Feuillard.</b>			
				<b>A cercier..... par 100 lbs 2 40 2 60</b>			
				<b>Double..... 2 40 2 60</b>			
				<b>Tôles.</b>			
				<b>Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 2 50 2 60</b>			
				<b>" 22 à 24..... 3 30 2 40</b>			
				<b>" 26 par 100 lbs 2 40 2 50</b>			
				<b>" 28 par 100 lbs 2 50 2 60</b>			
				<b>Galvanisée Morewood..... 0 06 1/2 0 06 1/2</b>			
				<b>Queen's head..... 0 05 0 05 1/2</b>			
				<b>Etamée, No. 21, 72x30..... 0 07 1/2</b>			
				<b>" No. 26..... 0 08</b>			
				<b>" No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08</b>			
				<b>Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb..... 0 11</b>			
				<b>Canada, par boîte..... 2 50 à 0 00</b>			
				<b>Fer blanc.</b>			
				<b>Coke I C par boîte..... 3 75</b>			
				<b>Charbon de bois I C par boîte.. 4 00</b>			
				<b>" I X..... 5 00</b>			
				<b>Pour chaq. X additionnel extra 1 00</b>			
				<b>Charbon de bois D C..... 1 00</b>			
				<b>I C Bradley 5 75 à 6 00</b>			
				<b>Fer blanc terne..... 7 00 7 50</b>			
				<b>Matériaux de Construction</b>			
				<b>CIMENTS</b>			
				<b>Ciment de Portland..... 2 00 2 50</b>			
				<b>Plâtre calciné..... 1 80 2 00</b>			
				<b>Chaux, maçonne p. 100 lbs 0 40 0 00</b>			
				<b>PLATRE POUR LA TERRE</b>			
				<b>Le quart..... 0 95 1 00</b>			
				<b>Au char..... 0 00 0 95</b>			
				<b>BRICKS</b>			
				<b>De Montréal..... 7 50 8 00</b>			
				<b>Un-bord de l'eau..... 4 50 5 00</b>			
				<b>Réfractaires..... 21 00 23 00</b>			
				<b>Brique pressée..... 25 60 35 00</b>			
				<b>PEINTURES</b>			
				<b>Blanc de p omb pur, par baril de</b>			
				<b>25 à 100 lbs : 5 50 6 00</b>			
				<b>No 1..... 5 00 5 50</b>			
				<b>" 2..... 4 50 5 00</b>			
				<b>" 3..... 4 25 4 80</b>			
				<b>sec..... 5 50 6 00</b>			
				<b>Rouge de Paris, Red Lead 4 00 5 00</b>			
				<b>Rouge de Venise, Anglais 1 75 2 00</b>			
				<b>Ocre jaune..... 1 75 2 00</b>			
				<b>Ocre rouge..... 1 75 2 00</b>			
				<b>Blanc de Céruse..... 0 50 0 60</b>			
				<b>Peintures préparées, gal... 1 00 1 20</b>			
				<b>Huile de lin crue..... 0 60 0 61</b>			
				<b>" bouillie..... 0 62 0 61</b>			
				<b>Eas. de Térébenthine..... 0 46 0 47</b>			
				<b>Mastic par 100 lbs..... 2 00 2 50</b>			
				<b>Papier goudronné, la lb... 0 01 1/2 0 02</b>			
				<b>Papier feutre, le rouleau 0 65 0 00</b>			
				<b>VERRES A VITRES</b>			
				<b>United 1 1/4 à 2 1/2... 1 30 à 1 40 50 pds.</b>			
				<b>" 2 1/2 à 3... 1 40 1 50</b>			
				<b>" 3 à 4... 3 25 3 40 100 pds.</b>			
				<b>" 4 à 5... 3 50 3 65</b>			
				<b>" 5 à 6... 3 80 3 90</b>			
				<b>" 6 à 7... 4 30 4 40</b>			
				<b>" 7 à 8... 4 80 4 90</b>			
				<b>" 8 à 9... 6 30 6 40</b>			
				<b>" 9 à 10... ..</b>			
				<b>TUYAUX.</b>			
				<b>(Escompte 50 p. c.)</b>			
				<b>Tuyaux en gros :</b>			
				<b>4 pcs. par longueur de 3 pd... \$0 45</b>			
				<b>6 "..... 0 60</b>			
				<b>9 "..... 0 90</b>			
				<b>12 "..... 1 26</b>			
				<b>15 "..... 2 10</b>			
				<b>18 "..... 2 70</b>			
				<b>Coudes ronds :</b>			
				<b>4 pouces chacun..... 0 75</b>			
				<b>6 "..... 1 00</b>			
				<b>9 "..... 1 75</b>			
				<b>12 "..... 2 60</b>			
				<b>Tuyaux de réduction :</b>			
				<b>6 x 4 pouces chacun..... 1 40</b>			
				<b>9 x 6 "..... 1 90</b>			
				<b>12 x 9 "..... 2 75</b>			
				<b>Connection simple carrée ou</b>			
				<b>fausse égierre :</b>			
				<b>4 x 4 pouces chacun..... 0 90</b>			
				<b>6 x 4 "..... 1 60</b>			
				<b>6 x 6 "..... 1 60</b>			
				<b>9 x 6 "..... 2 10</b>			
				<b>9 x 9 "..... 2 10</b>			
				<b>12 x 9 "..... 3 00</b>			
				<b>12 x 12 "..... 3 00</b>			

# TOMATES

En boîtes de 8 lbs., Qualité Garantie  
A 80 CTS LA DOUZ.

N. QUINTAL & FILS  
EPICIER EN GROS

274 rue St-Paul, - - - Montreal

Fondée en 1867.

## L. W. TELMOSSÉ & CIE

(Successors de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc.

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messé, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauternes et Claret.

# REDUCTION DE 50 P. C.

Dans les taux d'assurance sur bâtisses situées dans la cité de Montréal, effectuée depuis les mois de mai 1891.

PAR LA

# Cie d'Assurance Mutuelle contre le Feu

DE LA CITE DE MONTREAL

Bureau : No. 9 Côte Saint-Lambert

# MATHIEU FRERES

NEGOCIANTS EN VINS

—SONT—

# DÉMÉNAGÉS

—AUX—

Nos 21 et 23, rue De Bresoles

MONTREAL.

The JAMES ROBERTSON CO., limitée

Marchands de METAUX et Fabri-  
cants de TUYAUX en  
PLOMB

Coudes en plomb compr mé, PLOMB DE CHASSE, Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc du Plomb; aussi SCIES RONDES, SCIES A MOULINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM

Usines : coin des rues William et Dalhousie.

MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 6 OCTOBRE 1893.

Prix en gros		Prix en détail	
<b>Connection double, carrée ou fausse équerré :</b>			
4 x 4 pouces chacun	1 40	Grate par tonne de 2000 lbs.	\$8 00
6 x 4 " " "	1 90	Furnace do	6 00
6 x 6 " " "	1 90	Egg do	6 00
9 x 6 " " "	2 75	Stove do	6 50
9 x 9 " " "	2 75	Chestnut do	6 50
12 x 9 " " "	4 00	Peanut do	5 25
12 x 12 " " "	0 00		
<b>Syphon :</b>			
4 pouces	simple 1 40		
6 " "	double 2 75		
9 " "	2 75		
12 " "	3 30		
12 " "	4 00		
<b>Tuyaux à cheminée :</b>			
9 pouces, par pied	0 25		
12 " "	0 40		
<b>Charbons.</b>			
PRIX DE DÉTAIL.			
Scotch Grate * do 2000 " 5.25 6.00			
Scotch Steam " do 2240 " 4.25 5.25			
Vale Grate do 2000 " 5 59.			
Welsch Anthracite do 2000 " 6 60			
Pictou do 2240 " " "			
Cape Breton do " " " "			
Glance Bay do " " " "			
Sydney do " " " "			
Réserve do " " " "			
Charbon de forge do 2000 " 6 25 6.50			
Lehigh pour fond. do " 6.50 6.75			
Coke " par chaldron 6.75 7.00			
" usage domestique " 3.00			
" concassé. " 3.50			
* Selon distance et qualité.			
<b>Bois de chauffage.</b>			
Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.			
Erable la corde..... \$4 75 à \$5 00			
Merisier do 4 50 à 4 75			
Bouleau, &c. do 0 00 à 0 00			
Épinette do 3 60 à 4 10			
Slabs par chars..... 28 00 à 31 00			
" en barge. Corde..... 2 30 à 3 00			
Rognures, le voyage ... 2 25 à 0 00			
<b>Bois durs.</b>			
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24	
Cèdre rouge 1/4 pouce	do	10 à 12	
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14	
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13	
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11	
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	18 00 à 22 00	
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00	
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00	
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00	
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00	
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00	
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00	
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00	
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	20 00 à 25 00	
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00	
<b>Plaquage (veneers):</b>			
Uni	par 100 pieds.	90 à 1 00	
Français	la feuille	50 à 1 25	
Américain	do	25 à 50	
Erable piqué	le pied	00 à 5	
Noyer noir ondé	do	00 à 5	
Acajou (mahogany)	do	8 à 10	

Bois de Service		Prix en gros	
<b>Pin.</b>			
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 13 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 13 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 24 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	9 50 10 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	7 50 9 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	11 00 12 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	9 00 12 00
3 pces. do	do	do	9 00 11 00
do No 2	do	do	6 00 8 00
<b>Épinette.</b>			
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pouces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
<b>Fruche.</b>			
1, 2 et 3 pouces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 40
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux fruche marchande	do	do	1 75
<b>Charpente en pin.</b>			
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
<b>Bois carré—pin.</b>			
de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 21 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
<b>Charpente en fruche.</b>			
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

# H. R. IVES & CIE

Rue Queen, Montreal

MANUFACTURIERS

DES

## Ouvrages Artistiques en Fer Forgé

Grilles de Balcon en fer.  
Ornements de Chapitoux, etc.

ENTREPRENEURS

POUR

## OUVRAGE D'ARCHITECTURE EN FER

Escaliers en fer de toutes descriptions,  
Appuis ornementaux pour fenêtres,  
Grillages pour banques et bureaux,

Barrières et Grilles en cuivre, en électro-bronze et en fer,

Agencements d'écuries, ligne complète,  
Grillages pour Cages d'Ascenseurs et Ascenseurs,

De toute espèce de matériaux et très bien finis.

Monte-plats de sûreté,  
Réverbères pour trottoirs,  
Fontes sur commande.

Envoyez chercher les Estimés et les Listes de Prix.

# Propriétés à Vendre

EN

DIFFERENTS QUARTIERS DE LA VILLE

ET DE LA

Banlieue de Montréal.

S'ADRESSER :

A. & H. LIONAIS,

CHAMBRE 402

Batisse de la "New York Life"

Téléphone No 2547.

Boîte de Poste No 957.

## L'EQUITABLE,

DES COMPAGNIE D'ASSURANCE  
ETATS-UNIS SUR LA VIE.

— X 1er JANVIER 1892 X —

ACTIF	\$136,198,518 00
PASSIF — Y compris la Réserve sur toutes polices en vigueur (calculée à 4 p. c.) et la Réserve spéciale (pour l'établissement d'une évaluation à 3 p. c.) de \$1,500,000	109,905,537 82
Excédant total non distribué	\$26,292,980 56
Réserve	\$ 39,064,943 85
Nouvelles polices souscrites en 1891	\$233,118,331.00
Assurances en cours	\$504,894,557.00

La POLICE TONTINE LIBRE (la dernière forme d'assurance de la société) ne contient aucune restriction au sujet de la résidence, des voyages de l'occupation au bout d'un an. Incontestable après un an, et non-conflitable après trois ans. Les réclamations ont payées immédiatement sur réception de preuves satisfaisantes du décès.

SEARGENT P. STEARNS, Gérant général pour le Canada. PH. LAFERRIÈRE, Inspecteur.

## ROBIN &amp; SADLER

## MANUFACTURIERS DE COURROIES EN CUIR

2518, 2520 et 2522 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

## Moteurs de Tous Genres !

## ELEVATEURS

MILLER BROS &amp; TOMS,

110-RUE KING-110

MONTREAL



Voici, Madame, le vrai "SIROP DE MERISIER COMPOSÉ," de A. C. DIONNE, le seul remède qui peut guérir de ce Rhume et de cette Toux mortels.

Ce remède composé de Savoyanne, de Marruo (Horum), de Gomme d'Epipnetto et de Sirop de Verisier, etc., est reconnu comme ce qu'il y a de plus certain pour guérir la Toux, l'Enrouement, le Rhume. Voici ce qu'écrivit un médecin :—

Monsieur, — Ayant prescrit votre SIROP DE MERISIER COMPOSÉ dans plusieurs cas de Toux et de Rhume opiniâtres, etc., je puis affirmer que c'est un véritable spécifique; aussi je ne cesserais de le recommander. Votre, etc., L. J. ROY, M. D.

ALB. C. DIONNE, No. 243 Rue Lafontaine, Montréal

DEMANDEZ-LE.

IL EST EN VENTE PARTOUT.

## Petites Notes.

D'après les relevés de *Bradstreet's* il y a eu, pendant les huit premiers mois de 1893, 549 faillites de banques aux Etats-Unis.

La Commercial Bank de Manitoba a commencé lundi de la semaine dernière à racheter ses billets; et à midi, il y avait déjà \$174,000 de billets rachetés.

Le marché du beurre en Colombie Anglaise est accaparé par les beurrieres de Manitoba. Une seule beurrierie, à Shoal Lake, y expédie 6,000 livres de beurre par semaine.

On dit que la fabrique de lainages de Westminster, B. A. va être mise de nouveau en marche. MM. T. E. Bracken et R. C. Curran sont en négociation pour obtenir un bail de l'établissement et ils ont l'intention d'augmenter l'ouillage.

Un brasseur de Vancouver a essayé de s'ouvrir un débouché à Honolulu et, en conséquence, il vient d'expédier pour cette destination, cinquante quarts de bière. Il est en concurrence directe avec les brasseurs de San Francisco.

Les faillites que nous avons eues à signaler dernièrement, à Capelton, P. Q. sont dues à la suspension des travaux des mines de cuivre qui existent dans cette localité.

Trois commerçants de Norwood, Ontario, où la clôture de bonne heure est établie, ont été assignés devant le magistrat local pour avoir tenu leur magasin ouvert après l'heure. La cause a été prise en délibéré.

Une nouvelle compagnie de charbon a été formée à Toronto, avec l'appui d'une mine de Pennsylvanie, pour briser le combine actuel. Elle promet une réduction 75c. par tonne sur toutes les sortes.

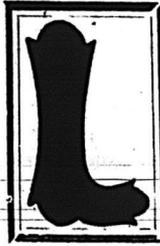
Un relevé fait par un particulier de la construction à Winnipeg, donne les chiffres suivants: En 1890, il y a été construit des bâtisses pour \$400,000; en 1891 pour \$600,000; en 1892, pour \$900,000; et en 1893 pour \$1,800,000. La période de dépression paraît être terminée.

On annonce officiellement, que le Northern Pacific Railway ne pourra pas payer l'intérêt semi-annuel dû sur ses obligations portant seconde hypothèque. Cet intérêt écholt le 1er Octobre et se monte à \$579,840.

Le *Prix Courant*, un de nos bons journaux de commerce, est maintenant passé entre les mains de MM. A. et H. Lionais qui lui ont fait subir de très importantes améliorations. Ce journal est maintenant très bien imprimé sur un excellent papier, et les matières à lire sont on ne peut plus intéressantes. Le journal a aussi été augmenté considérablement, et on lui a donné une belle couverture qui ne contribue pas peu à le rendre attrayant *Le Défenseur*.



LION



BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES: FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1-tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**

MONTREAL.

Négociants Industriels.

**"LA ROYALE"**

D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA,

MONTREAL

CAPITAL, - - - - \$10,000,000  
VERSEMENTS, - - - - 29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'Incendie du monde.

**WILLIAM TATLEY,**

Agent principal et Gérant résident.

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents principaux du Départ. français, Montréal.

— LES —

**SUCRES GRANULÉS,**

— LES —

**SUCRES JAUNES et les SIROPS**

— DE LA —

**St. Lawrence Sugar Refining Co.**

**SONT PURS**

**PAS DE BLEU**

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de

**NOS SUCRES GRANULÉS**

La pêche du maquereau, sur les côtes de la Nouvelle Ecosse, est la plus abondante qu'on ait eue depuis vingt ans.

C'est l'opinion, à New-York, que le vote sur le bill abrogeant la loi Sherman, sera pris au Sénat américain dans le cours de la prochaine quinzaine.

Les tissus de soie ne devraient jamais être pliés et enveloppés dans du papier blanc. Le chlorure de chaux qui est employé au blanchissage du papier, produit une décomposition chimique dans la soie et en change la couleur.

Les journaux de London, Ont., disent que la récolte de pommes dans la péninsule du Niagara est abondante. A Stoney Creek, les acheteurs n'offrent que \$1.25 le quart pour les *greenings*, \$1.30 pour les *baldwins* et de \$1.35 à \$1.40 pour les *spies*.

Deux éleveurs d'Ontario, MM. J. A. McGillivray, d'Uxbridge, et Thomas W. Hector, de Springfield, —on-the-Credit, ont remporté à eux deux huit premiers prix, cinq seconds prix, cinq troisièmes prix, cinq quatrièmes prix, et un sixième prix à l'exposition de Chicago, dans la classe de moutons de la race Dorset.

On est en train d'organiser une course d'un nouveau genre: une course de locomotives. L'"Empress", une locomotive anglaise exposée à Chicago, doit courir contre deux locomotives du New York Central, le No 999 et le No 1070, pour un pari de \$1,000. L'enjeu est fait par M. W. J. Arkell, de New-York.

M. Emile Cambron, cultivateur d'Ascot, a apporté au bureau du *Progrès de l'Est*, mardi dernier, un concombre d'un pouce et demi de diamètre et mesurant quatre pieds de longueur, présentant dans sa forme la configuration d'un véritable serpent. Ce concombre est un joli caprice de la nature.

La consommation du sucre aux Etats-Unis est énorme. A la date du 30 juin dernier, ils avaient importé, durant l'année, 3,746,961,949 livres de sucre évaluées à \$116,255,756. Ajoutons à ce chiffre 232,500 tonnes de sucre produit aux Etats-Unis, et nous arrivons à une consommation totale de 1,905,251 tonnes; c'est environ 65 lbs. par chaque habitant et le tiers de la production de sucre dans le monde entier.

A une assemblée récente des actionnaires de la Commercial Bank of Manitoba à Winnipeg, M. Duncan McArthur, ex-président, dit: La Banque était parfaitement solvable et il n'y avait aucune raison valable pour la suspension des paiements. Etant au courant mieux que personne de tous les détails des affaires de la banque, je puis dire, sans hésitation, qu'avec une liquidation bien conduite, non seulement les porteurs de billets et les déposants seront payés intégralement, mais que les actionnaires recevront au moins 75 p c de leur argent, et cela, en supposant que le montant dont l'ex-gérant, M. T. R. Eokeby, est responsable, soit totalement perdu, ce qui n'est pas encore certain.

## ENTREPRENEURS

## HORMISDAS CONTANT,

Contracteur Plâtrier.

475, Rue Lagauchetière, Montréal.

## LEANDRE DEMERS

Menuisier et Charpentier

56 Rue St-Dominique, Montréal.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.  
—129-131—

Rue Berri, Montréal.

EUSÈBE PAQUETTE,  
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER.

264 Logan, Montréal.

FRANÇOIS RIVEST,  
ENTREPRENEUR-MENUISIER,  
4 Mitcheson Avenue, MONTREAL.LABRECQUE & MERCURE,  
Entreprenneurs-Menuisiers,  
37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL  
Téléphone Bell. 6328.

## THIBODEAU &amp; BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL  
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouce a.  
Téléphone No 6039.T. PREFONTAINE. H. BOURGOUIN.  
**T. PREFONTAINE & CIE**Marchands de Bois de Sciage.  
BUREAU:COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, Ste CUNEGONDE  
Clos à Bois : le long du Canal Lachine,  
des deux côtés.  
Téléphone Bell 8141. Montréal.

## MARTIN &amp; GOUETTE

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures,  
Tournages et Découpages,  
Bois de Charpente, etc.Préparés en tous genres à court  
délai

Bureau et Manufacture,

Rue Shearer, Coin St-Patrick,  
MONTREAL.

## GEO. BRADSHAW &amp; CIE

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN

Près de l'église Ste-Anno.

MONTREAL.

Manufacture de Boîtes d'Emballage,  
Sciage et Planage

Bois durs et mous de toutes sortes, bruts, blancs ou préparés, toujours en stock.

Les épiciers de détail feraient  
bien de lire les cotes dans "Le Prix  
Courant."

## A VENDRE

PAR

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de  
Finances et d'Assurances, Louage de  
Maisons et Collection de loyers,Prêts et Emprunts effectués aux taux les  
plus bas.Bâtisse "Imperial," Chambre 18  
Bell Tel. 2506.\$7,750 RUE LAGAUCHETIÈRE, près des  
Allemands, deux bonnes maisons en  
pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux  
étages avec soubassement et grenier, terrain 3627  
pieds.\$52,000 RUE ST. PAUL, près de St. Fran-  
çois-Xavier, deux solides magasins  
à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôt en  
arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.\$21,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin  
de St-François-Xavier, un superbe  
magasin et entrepôt en pierre de taille de 28.9 x 80.6,  
à quatre étages, superficie 2,387 pieds.\$9,500 AVENUE DELORMIER, Magnifi-  
que maison double 42 x 40. Superficie  
du Terrain 10,000 pieds.\$9,850 RUE ST. DENIS, Solide maison double  
en brique, 35 x 42. Superficie du Ter-  
rain 5,600 pieds.Un grand nombre de lots vacants à Laprairie  
avoisinant la manufacture de briques pressées,  
et sur les rues St-Denis, Boyer, Amherst, Sher-  
brooke et Avenue Mont-Royal, de 25 centins à \$1  
le pied.\$3,500 A BOUCHERVILLE, rue Ste-Famille,  
une magnifique maison en pierre de  
82 x 28, glacière, hangar, écurie et grange, superfi-  
cie 28,500 pieds. Avantageux pour être divisé en  
lots.\$7,500 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une  
maison en brique solide, solage en  
pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages  
bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises  
et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Voir  
les plans au bureau. terrain 51 x 137 plus environ  
38,000 pieds de terrain attenant, faisant front sur  
les rues Ange Gardien et St. Jacques.\$7,500 A BERTHIER-VILLE, à vendre ou  
échanger pour une propriété de la ville,  
une terre en parfait état de culture de 120 arpents  
en superficie, bien boisée, à un quart de mille en  
haut de l'Eglise, avec maison de 32 x 32, laiterie en  
brique, 3 granges, etc., \$1,500 comptant, balance à  
6 p. c.\$12,500 A LONGUEUIL, cette splendide  
maison de première classe en bri-  
que solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes  
les améliorations modernes et les dépendances dési-  
rables. Terrain 50,000 pieds en superficie.A COATICOOK, P. Q., un grand nombre de ter-  
res en bon état de culture, bien bâties. Avec ver-  
gers, sucreries, etc., etc., prix de \$4 à \$20 l'acre.  
Suivant leur qualité et proximité des villes, villa-  
ges et chemins de fer, grandeur de 50 à 600 acres.\$7,200 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et  
Ontario, une maison récemment  
décorée à deux logements en pierre de taille et  
brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries.  
Terrain 25 x 90. Huelle en arrière.\$18,000 RUE ST-DENIS, une splendide mai-  
son en marbre, pierre et brique 40 x  
40. Superficie du terrain 12,500 pieds.J. N. BEAUDRY,  
AUDITEUR ET COMPTABLE.Agent d'Immeubles, de successions, de finan-  
ces, d'assurance, Louage de maisons  
et Collection de Loyers.Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus  
bas.

Bâtisse "Imperial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

## H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'enseignes  
et de Rideaux.Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier,  
Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 rue Ste-Catherine, Montréal

Résidence, 85 rue Jacques-Cartier.

## A VENDRE

PAR

C. E. L. DESAULNIERS,

AGENT D'IMMEUBLES

No. 62, RUE ST. JACQUES,  
MONTREAL.

Telephone 9027.

\$27,500 A vendre, un bloc de maison for-  
mant le coin des rues Ontario et St.  
Hubert, contenant quatre magasins et plusieurs  
logements. Loué \$85 par mois.\$3,600 Rue Delisle, Ste. Cunegonde. Une  
maison à quatre logements. Grand  
terrain.Terrain à vendre coin des rues Notre-Dame et  
Visitation.\$12,500 Rue Craig. — Une très bonne maison  
contenant deux magasins et loge-  
ments. Loué \$1330.\$10,200 Rue Willie, près du carré; très beau  
site, très bien construit, beau pla-  
cement. Conditions faciles.Terrain à vendre, coin des rues Notre-Dame et  
élinelle.\$10,000 Une très belle résidence rue St.  
Denis, près du carré St. Louis.  
Conditions faciles.\$15,000 Rue Ontario. — Une maison contenant  
trois magasins, dans la partie com-  
merciale.A vendre. — Un beau moulin à farine, avec un  
beau pouvoir d'eau; ainsi que deux cents arpents  
de terre sur la rivière Ottawa.\$3,600 Rue Champlain, près de la rue Ontario.  
Une bonne maison contenant six  
logements. Condition: \$600 comptant.\$650 A vendre à St. Vincent-de-Paul, une  
maison dans le village, près de l'église,  
avec un beau terrain, ainsi que deux fourneaux à  
chaux.\$3,500 A vendre rue Gain, une maison con-  
tenant quatre logements. Conditions  
faciles

## AVIS.

Ceux qui désirent vendre leurs proprié-  
tés sont invités à s'adresser au soussigné.  
Si vous désirez acheter quelques prop-  
riétés sur demande, je vous enverrai un  
catalogue contenant un grand nombre de  
bonnes propriétés.

C. E. L. DESAULNIERS,

62, rue Saint-Jacques.

Heures de bureau : de 9 heures à midi.

Bureau du soir : 104, rue Visitation.



RHUMES ET BRONCHITES

CHRONIQUES

Liquore de Goudron de Norvège

tant recommandé par les médecins les plus  
célèbres de l'Europe et du Canada.

25 et 50c. la Bouteille

A VENDRE CHEZ

MM. Laviolette &amp; Nelson

PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés  
Français

1605 RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.